35e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 50 11 DÉCEMBRE 1913

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS..... { 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La vie religieuse de Lamartine. — II. Lamartine enfant (1790-1800) : l'éducation familiale. — III. Lamartine au collège (1800-1807). — IV. Lamartine jeune seigneur mondain (1807-1816). — V. Elvire (1816-1817). — VI. Veuillot en 1873, ou un jeune cœur de soixante ans. — VII. En Corse : banditisme et travail. — VIII. Vie de famille et vie d'œuvres ; — vocation ; — crime rituel ; — Dante et le Jubilé de 1300 ; — Assemblée du clergé et Fronde ; — le P. Chaminade. — IX. Le sens catholique.

I. — L'homme est un dieu tombé qui se souvient
[des cieux.

Ce vers de Lamartine pourrait servir d'épigraphe à toute sa vie. Il est tombé bien des fois le long du chemin, mais sans jamais perdre de vue les cieux. Dieu a été la grande préoccupation de son âme. Cette âme, les critiques y ont souvent opéré des cloisons artificielles, rangeant d'un côté la politique et de l'autre les lettres. Au fond c'est une âme unique, un cœur unique ; et le secret de cette unité, c'est la question religieuse.

La question religieuse a toujours tout dominé, chez Lamartine. Il est avant tout une âme religieuse. Les grands sentiments et les grands travaux qui tour à tour l'ont occupé n'ont jamais été envisagés par lui comme des fins, mais seulement comme des moyens employés par Dieu pour former les âmes, et par les âmes pour s'approcher de Dieu. L'amour, la poésie, la politique ont en Dieu leur source et leur aboutissement : venus de Dieu, ils mènent à Dieu par des voies plus ou moins directes, plus ou moins sûres, mais qui toutes tendent au même but :

J'ai cherché le Dieu que j'adore
Partout où mes pas m'ont conduit.

C'est lui encore qui écrit *(Les Destinées de la poésie,* 1831) :

Quelle qu'ait été, quelle que puisse être encore la diversité de ces impressions jetées par la nature dans mon âme et par mon âme dans mes vers, *le fond fut toujours un profond instinct de la Divinité dans toutes choses, une vive évidence, une intuition plus ou moins éclatante* de l'existence et de l'action de Dieu dans la création matérielle et dans l'humanité pensante, une conviction inébranlable que Dieu était le dernier mot de tout et que les philosophies, les religions, les poésies n'étaient que des manifestations plus ou moins sublimes pour nous rapprocher successivement de Celui qui est.

Il avait le tempérament mystique ; et, dit son dernier biographe (M. Jean des Cognets), « il faut noter qu'il fait constamment preuve, dans la conduite de sa vie, des qualités qui, en dehors de leurs mérites spirituels, ont toujours distingué les grands mystiques : un clair bon sens, une étonnante dextérité dans le maniement des affaires du siècle, une intrépide bonne humeur. »

Il a cherché toute sa vie Dieu. Seulement il l'a mal cherché. C'était une âme de sentiment, qui a toujours laissé au sentiment une part excessive dans le gouvernement d'elle-même. Vogüé lui fait quelque part l'application de ce mot de Vauvenargues : « Connaître par le sentiment est le plus haut degré de connaissance. » Vogüé trouve cela très bien. C'est cela au contraire qui a fait la faiblesse de Lamartine, ses échecs douloureux et répétés, son impuissance finalement et sa stérilité. Il a été, en matière religieuse, un ignorant.

Ce serait exagéré de dire (comme quelques-uns l'ont fait) qu'il n'a jamais eu la foi. Il l'a eue, certainement ; il l'a même retrouvée, et à plusieurs reprises, après l'avoir perdue, mais ce fut toujours une foi insuffisamment éclairée.

Dira-t-on que cette foi de Lamartine jeune homme était aussi éclairée que celle de beaucoup d'honnêtes chrétiens qui n'en ont jamais connu d'autre ? Oui, sans doute. Mais c'est que ce qui suffit à un chrétien vulgaire, cessait d'être suffisant pour un Lamartine. A chacun de nous Dieu demande un effort proportionné aux dons reçus. La foi du charbonnier est bonne, est excellente, mais pour le charbonnier. La foi d'un enfant, qui pour motif de crédibilité a la parole de sa mère, suffit pour cet enfant : plus tard, il faut plus. Il en est de la foi comme de toutes les vertus : Dieu nous en infuse le germe : à nous de le développer et cultiver. Chez une nature riche, exubérante, la vertu sera plus éclatante, mais aussi elle aura coûté plus ; une âme passionnée ne se maintien-

dra pas à mi-côte, mais n'acquerra la persévérance qu'au prix d'efforts exceptionnels. De même pour la foi : elle a besoin, comme toute autre vertu, de culture. Dieu la met, comme toute autre vertu, à ce prix. Et d'une intelligence d'élite il attend plus que de la multitude des illettrés. On a là une explication, — qui n'est pas toujours la seule, mais qui à elle seule pourrait suffire en bien des cas, — une explication, dis-je, de la perte de la foi chez beaucoup de nos jeunes gens. Et de l'exemple de Lamartine, de ce qui va être dit de son éducation, on pourra tirer une conclusion pratique en faveur de la nécessité d'une solide instruction religieuse [1].

II. — La première enfance de Lamartine semble une idylle.

C'est dire asssz qu'elle ne fut pas œuvre d'éducation.

Dargaud plus tard lui reprochant ses hésitations, ses faiblesses, portera ce jugement sévère : — « M. de Lamartine n'a pas été élevé. » Lamartine lui-même le reconnaîtra ingénument : — « La vertu est un effort, et je n'aime pas l'effort. » Et l'on peut dire que c'est son enfance à lui qu'il a dépeinte dans ces vers de *Jocelyn* (si au lieu de « mon père » on y veut bien lire « ma mère ») :

> Mon père qui m'aimait avec trop de tendresse
> Ne me nourrit jusqu'à quinze ans que de caresses.
> J'étais libre avec lui comme l'oiseau des champs,
> *Et toutes mes vertus n'étaient que des penchants.*

C'étaient des années tragiques pourtant : Lamartine naquit à Mâcon le 21 octobre 1790. Mais toute la tragédie fut pour ses parents.

Son père, l'honneur fait homme, ancien capitaine de cavalerie au régiment Dauphin [1], s'était retiré du service pour ne pas prêter serment à la Constitution ; mais quand il sut, au cours de l'été de 1792, la vie du roi menacée, il revint intrépidement à Paris par des chemins hérissés de périls, juste à point pour recevoir une blessure le 10 août, au siège des Tuileries. Poursuivi par les Marseillais, il traverse la Seine en barque ; mais, arrêté à Vaugirard, il va être passé par les armes quand il est reconnu et sauvé par un officier municipal de cette commune, un jardinier du grand-oncle de sa femme.

Rentré à Mâcon, dans sa famille, il est arrêté sous la Terreur et écroué dans l'ancien couvent des Ursulines, en face de sa propre maison (28 janvier 1794) (ils étaient là, en tout, quatre Lamartine enfermés, dont un chanoine, « ex-chanoine », dit le registre d'écrou). Le neuf-thermidor le libère ; et il se réfugie avec les siens dans son domaine champêtre de Milly (à quelques lieues de Mâcon, sur la route de Cluny).

C'est là que va s'écouler la vie de l'enfant, de notre futur poète, jusqu'aux abords de la onzième année. Cette première éducation fut l'œuvre de sa mère. Sa mère était incomparablement riche des dons de l'esprit et du cœur. Tous ceux qui l'ont approchée, en ont rendu témoignage : « Elle était la grâce même, dit Dargaud... Rien n'égalait sa diplomatie, toujours droite et adroite, toujours triomphante. Une négociation pour elle était une victoire... Elle avait transmis à M. de Lamartine cette fascination. Pour elle comme pour lui, c'était un don ». Elle était très pieuse, d'une piété où le sentiment se faisait une part prépondérante, mais un sentiment sincère, efficace. Chaque soir elle se ménageait une heure d'intimité avec les pensées du ciel : dans l'allée bordée d'œillets roses du petit jardin, elle allait et venait, la démarche aérienne, le visage rayonnant : ses enfants, cachés derrière les arbres, la contemplaient, n'osant s'approcher... Emus de la voir si belle, ils cherchaient du regard l'invisible Dieu qu'elle écoutait avec un tendre sourire. Ils n'avaient pas à le chercher loin, car elle leur avait appris à le voir partout, « présent, attentif à toutes les heures de notre vie..., toujours près de nous, regard, oreille, amour ». Seulement c'était

[1] Depuis une douzaine d'années que les études de Brunetière, de Vogüé, de Jules Lemaître ont ramené à Lamartine un peu de cette faveur des intellectuels que l'on avait jadis prétendu accaparer toute entière pour Hugo, quantité de travaux de détail ont paru, dont plusieurs sont fort bons : les deux volumes, par exemple, de M. P. Quentin-Bauchart sur Lamartine homme politique, les recherches de M. Doumic sur Elvire, le volume de M. Henry Cochin sur les campagnes électorales de Lamartine en Flandre, etc. Mais tout cela, c'est surtout l'histoire extérieure du poète, c'est Lamartine vu par le dehors.

Cette année, un érudit, connu déjà par d'heureuses trouvailles intéressant quelques points de détail de la vie de Lamartine, M. Jean des Cognets, nous a donné un petit volume intitulé : *La Vie intérieure de Lamartine*, in-12 de 467 p., 3 f. 50, Paris, Mercure de France. C'est court, c'est trop court : on sent que chaque épisode, chacun des tournants de cette « vie intérieure » aurait fourni aisément, à lui seul, matière d'un volume, tellement cette âme est riche ! C'est la même impression que l'on éprouve aussi chaque fois que l'on veut essayer de pénétrer un peu avant dans l'âme de Lamennais, à un moment quelconque de sa vie si mouvementée. Mais, dans sa rapidité, le volume de M. J. des Cognets est très remarquable, et l'on ne parlera plus désormais de Lamartine sans l'avoir lu. — « Son plus grand mérite, dit M. Henry Cochin (*Correspondant*, 10 mars 1913), est d'avoir aperçu que l'histoire d'un pareil être ne peut être qu'une histoire psychologique, malgré l'importance des événements auxquels il a été mêlé. Il ne faut pas le considérer du dehors, mais toujours du dedans. »

M. J. des Cognets a pu utiliser, le premier, les Souvenirs de Dargaud, qui, à partir de 1830 et pendant plus de trente ans, a été le plus assidu des amis du poète. Le ms. de Dargaud a 1938 p. in-4°, dont la moitié environ sont consacrées à Lamartine, les autres à Dargaud lui-même et à ses amitiés avec Béranger, Michelet, George Sand, Quinet, etc. Ce Dargaud était un triste sire ; et l'on verra plus loin de quelle espèce fut son influence sur Lamartine. Mais son ms. est un document capital.

Sur la question des rapports de Lamartine avec Lamennais et de l'influence très grande de Lamennais sur Lamartine, on consultera toujours l'ouvrage, décisif, de M. Christian Maréchal (l'auteur des deux grandes thèses soutenues sur Lamennais en Sorbonne, en mai de cette année), *Lamennais et Lamartine*, in-12 de VIII-380 p., 3 f. 50, Paris, Bloud. On verra plus bas ce que nous en dirons quand nous serons arrivés à ce chapitre de la vie de Lamartine.

Sur la première enfance même du poète et sur ses années de collège à Lyon et à Belley, on lira toujours avec délices autant qu'avec édification les pages charmantes de M. Marius Déjey, *Enfance et Jeunesse de Lamartine*, 3e édition, in-8 de XII-448 p. (richement illustré), 3 f. 50, Lyon, Vitte.

[1] Il était né, en 1752, chevalier Pierre de Lamartine, troisième fils de Louis-François de Lamartine, seigneur de Monceau, de la Tour de Mailly, de Péronne, de Champagne, d'Urcy, Montculot, Poissot, Quéminé et autres lieux, etc. Il entra au service à seize ans. C'est le 7 janvier 1790 qu'il épousa à Lyon, en l'église d'Ainay, Mlle Alix des Roys, chanoinesse du chapitre noble de Salles en Beaujolais,

Ce chapitre de Salles était une de ces maisons comme en avait aménagé la piété tolérante de l'Ancien Régime, maisons de retraite semi-religieuses et semi-mondaines, où les jeunes filles nobles attendaient l'heure de se marier et en trouvaient plus aisément l'occasion : frères et cousins étaient autorisés à faire des visites, même des séjours : c'était un cadre à souhait pour un roman. Le chevalier de Lamartine y avait précisément une sœur, entrée là à quinze ans. Faisant visite à sa sœur, il y remarqua Alix des Roys, et le mariage fut conclu.

un Dieu qui ne châtiait jamais, ne corrigeait jamais [1].

De cette éducation de famille Lamartine a tracé plus tard un portrait qu'il a cru ne faire qu'élogieux, mais dont tout lecteur expérimenté dégagera la portée critique :

J'avais déjà dix ans que je ne savais pas encore ce que c'était qu'une amertume de cœur, une gêne d'esprit, une sévérité de visage humain... Je n'avais jamais à lutter ni avec moi-même, ni avec personne. Tout m'attirait, rien ne me contraignait. Le peu qu'on m'enseignait m'était présenté comme récompense... Tout cela se faisait en jouant, aux moments perdus, sur les genoux, dans le jardin, au coin du feu du salon, avec des sourires, des badinages, des caresses... La prière, mais la prière rapide, lyrique, ailée, était associée aux moindres actes de notre journée... Je n'étais pourtant ni énervé par les complaisances de ceux à qui je devais obéir, ni abandonné sans frein aux capricieuses exigences de mes imaginations ou de mes volontés d'enfant. Je vivais seulement dans un milieu sain et prospère, de la plénitude de la vie... Plante de pleine terre et de montagne, on se gardait bien de m'abriter. On me laissait croître et me fortifier en luttant, l'hiver et l'été, contre les éléments. Ce régime me réussissait à merveille...

L'éducation maternelle m'avait fait une âme toute d'expansion, de sincérité et d'amour. Je ne savais qu'aimer. Je ne connaissais que la douce et naturelle persuasion qui découlait pour moi des lèvres, des yeux, des moindres gestes de ma mère. Elle n'était pas mon maître, elle était plus, elle était ma volonté. Ce régime sain de la maison paternelle, où la seule loi était de s'aimer, où la seule crainte était de se déplaire, où la seule punition était un front attristé, avait fait de moi un enfant très développé pour tout ce qui était sentiment, très impressionnable aux moindres rudesses, aux moindres froissements de cœur.

Aussi, quel désarroi dans cette petite âme, quand on le met en pension, à Lyon, à la rentrée de 1800 !

Je tombais, de ce nid rembourré de duvet et tout chaud de la tendresse d'une incomparable famille, sur la terre froide et dure d'une école tumultueuse, peuplée de deux cents enfants inconnus, railleurs, méchants, vicieux, gouvernés par des maîtres brusques, violents et intéressés, dont le langage mielleux, mais fade, ne déguisa pas un seul jour, à mes yeux, l'indifférence.

Je les pris en horreur...

Représentez-vous un oiseau doux, mais libre et sauvage, en possession du nid, des forêts, du ciel, en rapport avec toutes les voluptés de la nature, de l'espace et de la liberté, pris tout à coup au piège de fer de l'oiseleur et forcé de replier ses ailes et de déchirer ses pattes dans les barreaux de la cage étroite où on vient de l'enfermer avec d'autres oiseaux de races différentes et dont le plumage et les cris discordants lui sont inconnus, vous aurez une idée imparfaite encore de ce que j'éprouvai pendant les premiers mois de ma captivité...

Le tableau est sans doute poussé au noir. L'internat en question était la pension Pupier, ou pension de la Caille, à la Croix-Rousse, tenue par un certain M. Philippe aidé de sa femme et de sa sœur. Lamartine y resta deux ans ; puis, en décembre 1802, à la suite d'une scène écœurante de pugilat entre le chef de la pension et un élève, il fit une fugue. On le ramena ; mais, l'année scolaire écoulée, il fallut songer à autre chose, et sa mère obtint qu'on le confiât aux Pères de la Foi, à Belley.

III. — Ces Pères de la Foi, on les désigne couramment, dans les biographies de Lamartine, sous le nom de Jésuites. On les appelait Jésuites dès ce temps-là. Ils ne l'étaient pas encore cependant, puisque la Compagnie de Jésus, supprimée par Clément XIV en 1773, ne devait être rétablie qu'en 1814, par Pie VII ; mais ils seront le noyau de la Compagnie future ; et ils en ont eu l'esprit dès l'origine.

Ils provenaient de deux sociétés similaires, fondées, l'une en Belgique sous le nom de Société du Sacré-Cœur de Jésus (P. Varin, PP. Eléonor et Xavier de Tournely, etc.), l'autre à Rome sous le nom de Société de la Foi de Jésus (en 1797, par le P. Paccanari, clerc tonsuré du diocèse de Trente).

Sur la demande du Pape, les deux Sociétés songèrent à se fondre en une seule : fusion qui s'accomplit à Hagenbrunn (à quelques lieues de Vienne) le 18 avril 1799, sous le nom de Société de la Foi de Jésus. Paccanari fut élu Supérieur général ; et à quelques mois de là (11 août 1799), il déclarait :

Je suis convaincu que la volonté divine est que l'Institut de Saint-Ignace soit rétabli dans ce temps-ci pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. Mon intention est de faire revivre identiquement cet Institut sous le nom de Compagnie de la Foi de Jésus, selon qu'il semblera bon au Vicaire de Jésus-Christ. Je désire en outre que les nouveaux ainsi que les anciens enfants de Saint-Ignace ne forment qu'un seul corps...

Le P. Varin (né 1769, prêtre en 1796, † 1850) fut désigné ensuite comme chef de la colonie qui de Hagenbrunn devait être dirigée sur la France. Il se mit en route le 19 mai 1800, avec le P. Pierre Roger (né 1763, prêtre en 1788, † 1839) ; et l'on sait avec quel éclat ils ont conduit leurs premières missions et dirigé d'importants collèges, Belley, Roanne, Amiens, Beauvais, l'Argentière, etc. En 1804, sur avis du cardinal-légat Spina, ils se séparent du Général italien Paccanari pour n'obéir plus qu'au P. Varin, en attendant, disait le cardinal, que « la marche de la divine Providence sur les Pères de la Foi » rendît possible leur « réunion avec les Pères Jésuites de Russie. » Et en 1814, une fois la Compagnie de Jésus rétablie officiellement, ils s'empressent de s'y faire admettre [1].

On voit que le public n'avait pas tout à fait tort de les désigner, dès 1800, sous le nom de Jésuites.

Leur collège de Belley, ouvert en janvier 1803, était très florissant : le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle de Bonaparte, le protégeait osten-

[1] On a dit (M. Doumic lui-même l'a répété l'an dernier, dans son petit *Lamartine* de la collection Hachette) que Mme de Lamartine appliquait à son fils le système de l'*Emile*, qu'elle avait puisé ses idées sur l'éducation dans Jean-Jacques et dans Bernardin de Saint-Pierre. — Pour Bernardin, soit : le Dieu de Mme de Lamartine n'était pas sans s'être laissé imprégner du vague du Dieu de Bernardin ; — mais pour l'*Emile*, non : elle ne l'a lu, — ou parcouru, — que beaucoup plus tard, quand elle le découvrit dans la chambre de son fils, en 1809. Dans Rousseau, Dieu n'apparaît qu'à la fin, après toutes sortes de préparations et d'artifices : le pupille, Emile, a déjà organisé l'univers à son usage et constitué sa morale quand Dieu lui est révélé : ce qui est le contrepied de la méthode appliquée par Mme de Lamartine.

[1] Voir, sur tous ces événements, la très intéressante *Vie du P. Varin*, par le P. Guidée, S. J., in-12 de 410 p., 2 f. 50, Paris, Téqui.

siblement, et de grandes familles de Piémont et de Lombardie y envoyaient leurs enfants.

Mme de Lamartine y conduisit elle-même son fils vers la mi-octobre 1803. L'enfant y allait comme « à une délivrance ». Et déjà la route fut pour lui un enchantement : — « La route de Mâcon à Belley, frontière de la Savoie, est la première chose grandiose et pittoresque qui ait frappé mes yeux. Ma mère, imagination vive et impressionnable, en jouissait autant que moi. Nous employâmes trois jours et demi à la parcourir... » Il a raconté tout cela plus tard, dans ses *Souvenirs et Portraits*, au chap. III : *Comment je suis devenu poète :* les sites sont, dit-il, « pour les natures impressionnables, la moitié des choses ». Il a passé quatre ans à Belley (1803-1807) ; et la splendeur des horizons qui de là se découvraient à lui a été pour beaucoup dans le développement de ses facultés poétiques. Il y trouvait surtout des maîtres très bons, « modèles de sainteté, a-t-il dit, de vigilance, de paternité, de tendresse et de grâce », le P. Vrindts, qui lui enseigna la philosophie (un cartésianisme mitigé), le P. Béquet, qui le suivit en seconde et en rhétorique, « un Fénelon de hasard dans une école de montagne. » Il y noua aussi ces amitiés solides qui ont tenu une si grande place dans sa vie et qui plus d'une fois ont été secourables à son âme : Aymon de Virieu, Louis de Vignet (le neveu des de Maistre), Guichard de Bienassis. Il fut un très brillant élève, et, à tous égards, un bon élève, sincèrement pieux, quoique d'une piété où l'on ne peut pas dire que tout soit sain, piété instinctive, sentimentale, « naturelle », dit-il, imprégnée de mélancolie et nourrie de « tristesse vague » plutôt que de fortes vérités. — Laissons-lui la parole : lui-même nous a fait plus tard la description de sa vie religieuse en ces années d'adolescence, et une description qui permet de saisir aisément les lacunes de cette âme :

Après la nature, ce fut la religion qui me fit un peu poète...

Ces sensations de la nature *se mêlaient de jour en jour davantage, dans mon âme, avec les pensées et les visions du ciel.* Depuis que l'adolescence, en troublant mes sens, avait inquiété, attendri et attristé mon imagination, une mélancolie un peu sauvage avait jeté comme un voile sur ma gaieté naturelle et donné un accent plus grave à mes pensées comme au son de ma voix. Mes impressions étaient devenues si fortes qu'elles en étaient douloureuses. *Cette tristesse vague*, que les choses de la terre me faisaient éprouver, m'avait tourné vers l'Infini. L'éducation éminemment religieuse qu'on nous donnait chez les Jésuites, les prières fréquentes, les méditations, les sacrements, les cérémonies pieuses répétées, rendues plus attrayantes par la parure des autels, la magnificence des costumes, les chants, l'encens, les fleurs, la musique, exerçaient sur des imaginations d'enfants ou d'adolescents de vives séductions. Les ecclésiastiques qui nous les prodiguaient s'y abandonnaient les premiers eux-mêmes avec la sincérité et la ferveur de leur foi. J'y avais résisté quelque temps, sous l'impression des préventions et de l'antipathie que mon premier séjour dans le collège de Lyon m'avait laissées contre mes premiers maîtres. Mais la douceur, la tendresse d'âme et la persuasion insinuantes d'un régime plus sain, sous mes maîtres nouveaux, ne tardèrent pas à agir, avec la toute-puissance de leur enseignement, sur une imagination de quinze ans. Je retrouvai *insensiblement,* auprès d'eux, *la piété naturelle* que ma mère m'avait fait sucer avec son lait. En retrouvant la piété, je retrouvai le calme dans mon esprit, l'ordre et la résignation dans mon âme, la règle dans ma vie, le goût de l'étude, le sentiment de mes devoirs, *la sensation de la communication avec Dieu, les voluptés de la méditation et de la prière,* l'amour du recueillement intérieur et ces extases de l'adoration, en présence de l'Eternel, auxquelles rien ne peut être comparé sur la terre, excepté les extases d'un premier et pur amour (!). Mais l'amour divin, s'il a des ivresses et des voluptés de moins, a de plus l'infini et l'éternité de l'Etre qu'on adore ! Il a de plus encore sa présence perpétuelle devant les yeux et dans l'âme de l'adorateur. *Je le savourai dans toute son ardeur et dans toute son immensité...* Le recueillement du sanctuaire m'enveloppait jusque dans mes jeux et dans mes amitiés avec mes camarades. Ils m'approchaient avec une certaine déférence, ils m'aimaient avec réserve...

Lui-même fera justice, sans s'en douter, de toute cette sentimentalité exaltée en nous disant que c'est cet état d'âme même qu'il a entendu plus tard décrire dans *Jocelyn,* dans son misérable *Jocelyn :*

J'ai peint, dans *Jocelyn,* sous le nom d'un personnage imaginaire, ce que j'ai éprouvé moi-même de chaleur d'âme contenue, d'enthousiasme saint répandu en élancements de pensées, en épanchements et en larmes d'adoration devant Dieu, pendant ces brûlantes années d'adolescence dans une maison religieuse. *Toutes mes passions futures* encore en pressentiment, toutes mes facultés de comprendre, de sentir et d'aimer encore en germe, toutes les voluptés et toutes les douleurs de ma vie encore en songe, s'étaient, pour ainsi dire, *concentrées, recueillies et condensées dans cette passion de Dieu,* comme pour offrir au Créateur de mon être, au printemps de mes jours, les prémices, les flammes et les parfums d'une existence que rien n'avait encore profanée, éteinte ou évaporée avant lui.

Je vivrais mille ans que je n'oublierais pas certaines heures du soir où, m'échappant pendant la récréation des élèves jouant dans la cour, j'entrais par une petite porte secrète dans l'église déjà assombrie par la nuit et à peine éclairée, au fond du chœur, par la lampe suspendue du sanctuaire ; je me cachais dans l'ombre plus épaisse d'un pilier ; je m'enveloppais tout entier de mon manteau comme dans un linceul ; j'appuyais mon front contre le marbre froid d'une balustrade et plongé, pendant des minutes que je ne comptais plus, dans une muette mais intarissable adoration, je ne sentais plus la terre sous mes genoux ou sous mes pieds, et je m'abîmais en Dieu, comme l'atome flottant dans la chaleur d'un jour d'été s'élève, se noie, se perd dans l'atmosphère, et, devenu transparent comme l'éther, paraît aussi serein que l'air lui-même et aussi lumineux que la lumière [1]...

De telles extases, que je goûtai alors sans songer à les exprimer, sont la puberté de l'âme ; elles sont aussi la poésie elle-même dans sa substance la plus éthérée. Du jour où je les eus savourées dans la coupe enivrante de mon mysticisme d'adolescent, je sentis en moi comme une confuse révélation de poésie nouvelle. La mythologie classique de l'Olympe ne me donnait pas de tels enivrements ; je sentais que ces fables étaient mortes et qu'on nous faisait jouer aux osselets avec les os d'une poésie sans moelle, sans réalité et

[1] Cf. *Jocelyn :*

Je sens que dans ce vide une oreille m'écoute...
Alors mes deux genoux pliés sur le carreau,
Ramenant sur mes yeux un pan de mon manteau,
Comme un homme surpris par l'orage de l'âme,
Mes yeux sont éblouis de mille éclats de flamme,
Je m'abrite muet dans le sein du Seigneur,
Et l'écoute, et l'entends, voix à voix, cœur à cœur...

sans cœur. Je m'ennuyais de ce néant de mensonges ; le vrai m'attirait ; je le pressentais dans la nature et dans son auteur...

Tout ceci n'a guère de valeur éducative. Bien au contraire. Ce n'est pas en de pareilles effusions que la volonté se trempe. Et, ce qui pis est, ce n'est pas seulement la volonté, mais l'intelligence qui risque de s'y pervertir et de s'y fausser : c'est dès ce moment, dès ces années de collège, que s'est développée dans l'âme de Lamartine la conviction funeste dont il ne s'est peut-être jamais débarrassé complètement : à savoir, que la religion est affaire de sentiment, que la foi exige l'abdication de la pensée, et que pour être éclairé des lumières de la grâce il faut d'abord se boucher les yeux.

IV. — De cette foi lyrique que fera-t-il, une fois rentré dans le monde, après ses années de collège ? Il n'en fera rien du tout. Il n'en gardera même pas grand'chose. Il ne l'a pas rejetée par un acte positif d'une volonté apostate ; mais il la laisse tomber, sans secousse, ou plutôt s'évaporer, s'évanouir dans le vague où elle n'a cessé de flotter.

Rien, dans cette perte de la foi, rien que l'on puisse appeler crise ; rien qui évoque, même de très loin, le souvenir des angoisses et de la nuit tragique de Jouffroy.

Et ceci est bien une nouvelle preuve que la foi de Lamartine adolescent n'était qu'à fleur de sensibilité, à fleur de peau, et qu'elle n'était pas ancrée bien profondément dans ses convictions : le malheureux jeune homme n'a pas eu à l'arracher : à peine en a-t-il senti la déchirure. Pas plus dans son incroyance ou sa négligence de ses années de jeunesse que dans les ardeurs mystiques des années précédentes, il n'a la claire conscience de ce qu'il est et de ce qu'il croit ou ne croit pas. Il est être d'imagination.

Il mène, l'hiver à Mâcon et l'été à Milly, la vie de jeune seigneur d'ancien régime. Il fait de l'équitation ; il prend des leçons de danse, de musique, de dessin, d'escrime ; il poursuit ses études classiques ; il cultive les langues vivantes (car déjà il songe à la diplomatie, pour le temps où l'Empire ne sera plus : il ne s'est jamais arrêté à la pensée de servir Napoléon). Il lit beaucoup, et sans discernement, Voltaire surtout, Rousseau, les poètes légers du XVIIIe siècle, un peu de Chateaubriand (*René*, puis les *Martyrs*, qui ne l'enchantent pas), les romans de Mme de Staël, beaucoup de romanciers ou poètes d'Italie ou d'Angleterre, Alfieri, Ugo Foscolo, Richardson, Pope, Ossian surtout, le barde du vague et du brouillard.

Il subit l'influence de deux oncles voltairiens, qui « avaient, dit-il, la sève de la Révolution dans l'esprit » : l'un d'eux avait été engagé dans la cléricature malgré lui, sous l'Ancien Régime, et s'applaudissait de se voir rendre par la Révolution à la liberté : il ne gardait rien de sa profession ecclésiastique, et sa bibliothèque était riche de livres interdits à Milly. Lamartine subira surtout, à partir de sa vingtième année, l'influence d'un singulier prêtre de son voisinage, d'un abbé Dumont, curé de Bussières (près Milly), qui lui a donné jadis, quand il avait huit ou neuf ans, ses premières leçons de latin et qui, de 1812 à 1820, en l'absence de son ami Virieu (engagé dans la diplomatie), sera son plus intime confident : Lamartine sera toujours assuré de trouver gîte et couvert à la cure de Bussières, chez ce malheureux qui a été franc-maçon, qui est en rupture de ban avec son évêque, et qui fait sa lecture favorite de Raynal [1], de Voltaire, de Rousseau.

Est-il donc déjà perdu sans retour ? et que devient parmi tout cela l'influence de sa mère ?...

Mais non, il n'est pas perdu ; il ne le croit pas, et sa mère ne le croit pas non plus. Pauvre mère ! elle aime à se glisser dans la chambre de son fils, à l'heure où il s'éveille, lorsque déjà elle revient de la « messe des servantes » où elle a prié pour lui ; elle le chapitre doucement, avec des larmes et des baisers, triste de le voir si passionné et si indocile, heureuse tout de même de le trouver si beau ! Et lui alors, comme s'il retrouvait par enchantement son ingénuité de jadis, il se met à

[1] Ce Raynal, fort oublié aujourd'hui, fut un des noms les plus retentissants de la philosophie du XVIIIe siècle ; et son *Histoire philosophique des deux Indes* « a eu plus d'influence sur la Révolution française que le *Contrat social* même », disait Scherer en 1868.

C'était un prêtre, voire un Jésuite. Il était né en 1713, à Lapanouse en Rouergue, de bonne famille bourgeoise. Elevé par les Jésuites, puis Jésuite lui-même, il enseigne la théologie à Toulouse, puis prêche : — « Je ne prêchais pas mal, disait-il plus tard, mais j'avais un *assent de* tous les diables » (se souvenir qu'il est Rouergat). — En 1747, il quitte la Compagnie de Jésus, sans brouille probablement, car il a toujours affirmé sa sympathie pour ses anciens confrères : — « Je suis sorti de chez les Pères, une fois mon éducation finie, et à l'âge où il fallait me lier à eux par le troisième vœu. » — Il vient à Paris, se fait attacher à la paroisse Saint-Sulpice, y pratique une simonie sans vergogne, acceptant d'inhumer des protestants comme catholiques « moyennant la rétribution, particulière et secrète, d'au moins soixante francs », est expulsé, pour ce, de Saint-Sulpice. Il continue à faire des sermons, non plus pour lui, mais pour des confrères en quête d'éloquence (Diderot rendait, lui aussi, de ces services), puis entre au service tout laïque d'un conseiller au Parlement de Paris.

Dégagé maintenant de tout ministère ecclésiastique, il est vite lancé dans le monde philosophique, pérore chez Madame Geoffrin, collabore avec Grimm, avec Diderot, écrit des compilations historiques à la mode du temps, entre au *Mercure de France* (1750), rédige des *Nouvelles* (nom qui désigne, comme on sait, ces sortes de revues manuscrites ou secrètes dont la vogue au XVIIIe siècle fut tout autre que celle des périodiques imprimés d'où la censure éliminait ce qui précisément eût offert le plus d'intérêt), aborde enfin (avec la collaboration de Diderot) le sujet qui va lui assurer la grande gloire et qui est assez vaste et assez indéterminé pour embrasser tout ce que l'on voudra, pour embrasser surtout les théories les plus chères aux encyclopédistes, aux économistes et aux patriotes, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (Ire édition, à Genève, en 1775 ; nouvelle édition, 1780, 5 vol. in-4° ou 16 vol. in-8 ; réimprimé encore en 1820, 10 vol. in-8) : livre de valeur nulle, mal fait, « tantôt rigoriste comme Richardon, écrit Turgot, tantôt immoral comme Helvétius, tantôt enthousiaste des vertus douces et tendres, tantôt de la débauche, tantôt du courage féroce... »

Ce pot-pourri eut « un incroyable retentissement » et exerça « durant vingt années une influence prodigieuse ». Déféré au Parlement, il fut condamné (1781). L'auteur, exilé, s'en fut en Prusse, rentra en 1787 ; élu député de Marseille aux Etats-Généraux, refusa... Il ne tenait qu'à lui de prendre la tête du mouvement révolutionnaire ; loin de là, il s'en épouvante, et dès le début. Dès la Constituante, il jette un cri d'alarme (lettre publique du 31 mai 1791 à l'Assemblée). On dirait le « remords d'un père honteux d'avoir donné le jour à un monstre qu'il réprouve et qu'il désavoue, mais qui lui ressemble à faire peur », dit M. Feugère (qui a publié naguère une intéressante notice sur Raynal, *Revue Bleue*, 5 et 12 octobre 1912). Raynal mourut en 1796, membre de l'Institut.

danser des rondes sur la pelouse avec les petites sœurs et les amis d'alentour. Quel être d'inconséquence et d'impressionnabilité ! N'allez pas lui dire qu'il n'a pas de religion : peut-être n'est-il pas éloigné de se croire toujours dans le voisinage de Dieu. Il va à la messe. Plus tard, dans ses *Confidences,* il se représentera attendant au bas des marches sa mère et ses sœurs qui sortent de l'église le dimanche : mais cela, ce sera une coquetterie du Lamartine libre-penseur de 1847, et ce n'est pas la vérité : le Lamartine de 1810 et de 1812, le Lamartine de vingt et vingt-deux ans va à la messe. En 1813 même, il songera à faire plus, car la conversion de son ami Vignet vient de réveiller en lui des souvenirs qu'il n'avait jamais étouffés complètement et qui sommeillaient seulement : il écrit (de Milly, 27 mars 1813) :

J'ai reçu une lettre charmante de Vignet ; il me montre qu'il est chrétien et de la foi la plus vive... et moi je tâche à présent de le redevenir aussi.

Et il était sincère certainement en disant qu'il « tâchait » : ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter le lendemain, sous la même enveloppe :

Je cherche partout du gai et du décousu, il me faudrait tous les soirs un volume ou deux de Pigault-Lebrun, je les trouve drôles malgré leur ton canaille.

Du « décousu ! » voilà bien Lamartine. Mais un Lamartine chercher la gaieté dans cet ordurier de Pigault-Lebrun !

S'il s'est arrêté en beau chemin dans cette velléité de conversion en 1813, à qui la faute ? Probablement à cet abbé Dumont et aux deux oncles, ou simplement à l'insouciante légèreté du poète... Plus d'un de nos lecteurs sera peut-être tenté de dire ici : « Cherchez la femme ! » Je ne crois pas que là ait été l'obstacle. Lamartine était libre encore, jusque-là, de liaisons passionnées. Non sans doute qu'il eût gardé son innocence ; il a connu les amours faciles et courtisé des filles de rencontre au sortir des théâtres ou des bals ; il parle de ses « fort jolies connaissances parmi les femmes entretenues » ; il aime à s'échapper vers Lyon, où il retrouve (dès 1809) « quelques espèces de maîtresses » ; ajoutez quelques caprices pour de jolies villageoises, une liaison en règle avec une châtelaine du voisinage, et cela donnera un tableau de jeunesse passablement galante.

Tout cela, c'est du libertinage, c'est de la dissipation, fruit du désœuvrement. Ce n'est pas encore la grande passion : Lamartine rêve d'amour, mais d'un amour qui serait d'une autre essence que toutes ces distractions sensuelles qui ne sont pas l'amour. Il rêve d'un amour où il pourrait se plonger sans avoir à traverser ces « réalités de l'amour » qui ne lui laissent que dégoût. Il a, dans ses lettres de ces années, des apostrophes enflammées à la créature idéale qu'il appelle de ses vœux. Un instant, en 1811, il a cru la rencontrer ; mais ses parents, effrayés des proportions que menaçait de prendre l'incendie, l'ont expédié en Italie, où il a séjourné neuf mois (1811-1812) (c'est au cours de ce voyage que se place, à Naples, l'épisode célèbre, et assez insignifiant, au fond, de Graziella).

Rentré en France, des devoirs politiques impérieux l'appellent : il n'a jamais voulu servir Napoléon, mais dès le printemps de 1814 il entre aux gardes du corps. On l'envoie à Beauvais, séjour désolant, « espèce d'entonnoir, écrit-il (26 juillet 1814), où les hommes ont élevé une espèce de ville. » La fièvre le ramène en novembre à Milly ; et voici de nouveau la foi qui veut se ranimer : — « Oh ! s'écrie-t-il (30 novembre 1814), combien l'on vaut mieux dans la retraite des champs que partout ailleurs ! Combien l'on retrouve de sentiments que l'on croyait à jamais perdus !... En vérité, il y a cinq ou six hommes en nous ; mais le vieil homme ne périt pas, on le retrouve au moment où l'on y songeait le moins. » Il est redevenu tout ce qu'il était cinq ans auparavant, « en sortant des mains de l'admirable, de l'adorable nature » ; il se sent le cœur « aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse » ; en reprenant de l'âme, il a repris de la piété, il a retrouvé la prière et l'adoration... — Oui, tout cela est fort poétique sans doute. Mais des critiques trop indulgents ont tort de chanter victoire ici et de croire à un retour à Dieu. C'est toujours en somme la même essence de piété, purement instinctive et naturelle, à base de mélancolie « délicieuse, » exempte d'effort. Et la preuve qu'une étrange confusion continue à régner en cette âme, c'est que Lamartine ajoute incontinent ces lignes :

Je ne sais quelles idées vagues et sublimes et infinies me passent au travers de la tête, à chaque instant, le soir surtout, quand je suis, comme à présent, enfermé dans ma cellule, et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. Oui, je le crois, si pour mon malheur je trouvais une de ces figures de femmes que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur la terre aima jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends : Dieu sait tout ce qu'il contient, tout ce qu'il désire ! Pour moi, je jouis et je souffre de cet état, et je sens tomber quelques larmes. Oui, si cela durait, il faudrait sans doute mourir ; mais je mourrais du moins avec quelques sentiments nobles et vertueux dans l'âme...

En mars 1815, retour de l'île d'Elbe : Lamartine accompagne jusqu'à Béthune le roi fugitif ; à Béthune les gardes du corps sont licenciés ; Lamartine, pour ne pas servir Napoléon, passe en Suisse, rend visite à son ami Vignet, en Savoie, chez les de Maistre (c'est Joseph de Maistre qui, cinq ans plus tard, sera témoin à son mariage, à Chambéry).

Les de Maistre ont fait sur son âme une impression qui sera heureuse, — jusqu'à nouvel ordre. Après les Cent-Jours, il rentre en France, sollicite sans succès un emploi diplomatique, et va prendre les eaux de Vichy (juin 1816) : il se sent en voie de conversion : — « Je deviens de plus en plus dévot en théorie, et le plus possible en pratique, écrit-il le 28 juin 1816. Il n'y a que cela de bon, et vive la Providence qui se cache souvent un peu trop, mais qui se dévoile cependant quand il le faut. »

V. — Mais, à quelques semaines de là (août 1816), il part pour Aix-les-Bains, et voici où l'attend la grande passion. Il y rencontre Julie Charles (l'Elvire du *Lac,* la Julie de *Raphaël),* jeune femme de trente-deux ans, mariée au physicien Charles, presque sexagénaire. C'est le coup de foudre. Une passion soudaine et violente s'est emparée de l'un et de l'autre. Ils sont seuls, dans un cadre de nature fait à souhait pour l'idylle. Ils parcourent ensemble toute la vallée, leur « chère vallée d'Aix. » Ils vont en pèlerinage aux Charmettes : ils ont pris avec eux les *Confessions ;* ils relisent dans son cadre le livre troublant, ils évoquent une image de Mme de Warens « altérée d'amour et brûlant de confondre les doux nom de mère et d'amante dans son attachement pour cet enfant que lui jetait la Providence et qu'adoptait son besoin d'aimer »... Des critiques (cette race est étonnante) ont essayé d'établir que cet amour était resté purement platonique et que la passion de Lamartine s'était arrêtée devant l'état physique de Mme Charles, qui se mourait de la phtisie : question assez oiseuse, cet amour étant certainement malsain et coupable, et au surplus nous avons l'aveu du poète lui-même qui, un jour que Dargaud lui demanda : « Votre passion pour Mme Charles ne fut pas, je m'imagine, une passion purement platonique ? — Assurément non, répondit Lamartine, mais l'âme prédomina toujours sur les sens. »

Et il est vrai que Lamartine visait toujours à mettre de « l'âme » en toutes ses affaires. Mme Charles était une femme du XVIIIe siècle, assez volage, et irréligieuse, ou tout au plus de la religion de Rousseau. Lamartine essaie de la convertir à la religion, à sa religion à lui, qui n'est pas merveilleuse mais qui vaut mieux tout de même que celle de Rousseau, car enfin le Vicaire Savoyard, tout en s'exerçant aux « sublimes contemplations, » ne prie pas : Lamartine, lui, a bien dépassé « cette espèce de spiritualisme attendri. » Il invoque, pour rapprocher Mme Charles de sa foi, la présence, qu'on ne saurait méconnaître en chacun de nous, de ces deux instincts, le mystère et la prière *(Raphaël,* § XLVI) ; il la supplie de chercher dans une religion tendre et nourrissante, dans l'ombre des églises, dans la foi mystérieuse du Christ, dans l'agenouillement et dans l'invocation, les espérances, les consolations, les douceurs qu'il y a lui-même puisées depuis l'enfance. C'est pour elle qu'il écrit, — outre le *Lac* (que la musique de Niedermeyer a popularisé partout), — le *Temple,* et surtout l'*Immortalité,* démonstration, par le sentiment, de la vie future :

Vas-tu jouir enfin de tes droits éternels ?
Oui, tel est mon espoir, ô ma chère Julie ! [1]
Vain espoir ! s'écriera le troupeau d'Epicure...
Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre !
Laissez-moi mon erreur : *j'aime, il faut que j'espère.*
Philosophes cruels, je ne puis vous répondre :
Ma raison aisément se laisserait confondre.
Pour saper notre espoir jusqu'à son fondement,
Vous avez l'univers *: je n'ai qu'un sentiment.*

[1] *O moitié de ma vie,* lit-on dans les éditions ordinaires.

Mme Charles quitta Aix le 26 octobre pour rentrer à Paris. Lamartine l'accompagna une partie de la route, puis revint à Mâcon, mais reprit le chemin de Paris en décembre : peut-être n'était-ce pas uniquement son amour qui l'y attirait, mais le souci aussi de son avenir, la nécessité de se pousser dans le monde diplomatique, puisque Mme Charles se plaint de ne point le trouver assez expansif, de n'être pour lui qu'une partie de sa vie, un coin de son cœur, non toute sa vie, non tout son cœur. Quatre mois durant, ils vont se revoir cependant chaque jour à Paris ; puis Lamartine malade rentrera à Mâcon (mai 1817), s'én ira (en septembre) attendre Elvire à Aix, mais vainement : Elvire se meurt... La douleur l'a rapprochée de Dieu. Une dernière fois (10 novembre) elle écrit au poète une lettre extrêmement touchante : elle vient de recevoir les derniers sacrements ; elle croit qu'elle vivra encore, mais ce ne sera plus que « *pour expier* » (c'est elle qui souligne) ; elle demande à son ami de ne pas lui répondre... [1]. Elle meurt pieusement le 18 décembre suivant.

Pour Lamartine, ce fut un coup terrible. On le vit errer durant deux jours et une nuit dans les vignes et les bois de Milly ; et quand il revint, il était d'une pâleur si livide que tout le monde fut épouvanté : sa mère, sans lui parler, l'embrassa (Dargaud). Morte, il aimait et aimera toujours Elvire beaucoup plus qu'il n'avait fait vivante. L'imagination aidant, cette figure idéalisée ne quittera plus son âme. Il écrira plus tard le *Crucifix :* ce sera sa réponse à la lettre de l'agonisante du 10 novembre 1817. En attendant, il souffre horriblement, et dans son âme et dans son corps ; il ne quitte les douleurs aiguës que pour retomber dans une fièvre lente ; tous les efforts de ses amis pour l'arracher à sa langueur désespérée ne font qu'irriter son mal ; il appelle la mort à grands cris ; il envoie à vau-l'eau ses velléités chrétiennes d'antan ; il se révolte contre la Providence, et lui jette, en juillet 1818, ce cri sublime, l'Ode au malheur (qui dans les éditions est intitulée *Le Désespoir,* et dont il nous dit qu'il a retranché des strophes où l'invective « montait jusqu'au sacrilège ») :

De quel nom te nommer, ô fatale Puissance ?
Qu'on t'appelle Destin, Nature, Providence,
Inconcevable loi,
Qu'on tremble sous ta main ou bien qu'on la blasphème,
Soumis ou résigné, qu'on te plaigne ou qu'on t'aime,
Toujours, c'est toujours toi !

C'est alors que Lamennais entre dans sa vie. On lui signale et il lit l'*Essai sur l'indifférence,* dont

[1] Voir, sur cette lettre et sur la portée de cette aventure dans le développement poétique de Lamartine, *Ami* 1905, p. 309-310. Depuis la publication des lettres d'Elvire par M. Doumic en 1905, cette femme a été l'objet de toute une littérature, produit d'une curiosité malsaine que déplorait l'autre jour un critique avisé, M. Eug. Welvert *(Revue critique,* 23 août 1913) :

« Nous n'y gagnons généralement rien (ou si peu !), tandis que nous y perdons toujours beaucoup. Nous ôtons à nos grands hommes ou à nos écrivains célèbres le prestige dont nous les avions environnés. Nous vidons la poule de ses œufs d'or. Qui est-ce qui pourra désormais lire le *Lac* ou le *Crucifix* de Lamartine, sans voir en imagination le crachoir de Mme Charles ?... »

le tome I a paru l'année précédente (1817). Ce qu'a été l'influence de Lamennais sur Lamartine, non pas seulement sur le Lamartine religieux de ces années de la Restauration, mais sur le Lamartine politique et social d'après 1830, nous le dirons dans une future Causerie.

VI. — Il y avait, en 1830, à Paris, une jeune actrice, Léontine Fay, exquise dans le vaudeville sentimental, et coqueluche de toute la jeunesse lettrée.

Et il y avait aussi un petit Louis Veuillot de dix-sept ans, clerc chez maître Fortuné Delavigne (le frère de Casimir), et dont toute l'ambition; nous dit son frère Eugène, était de rendre compte d'un vaudeville où aurait joué Léontine, et, plus tard, d'écrire une pièce où il lui donnerait un rôle.

Idylle... Oh ! tout ce qu'il y a de plus idylle... Ils ne se parlèrent pas : le petit Veuillot n'y songea même pas, et Léontine jouissait d'un juste renom de vertu (elle était d'ailleurs mariée, depuis un an ou deux, à l'acteur Volnys).

Ils ne se reverront et ne se parleront que près d'un demi-siècle plus tard, à Nice, en 1872.

Dans l'intervalle, le petit Veuillot était devenu ce que l'on sait ; et Léontine, après un stage de douze ans (premier rôle) au Théâtre-Français (1835-1847), puis à la Cour de Russie (à titre de lectrice), s'était consacrée, à Nice, à une vie toute de piété et de bonnes œuvres. C'est à Nice qu'elle mourut, en 1876.

Et c'est à Nice que Veuillot retrouve sa trace, en 1872. Léontine est en odeur de sainteté auprès du clergé de Nice; et l'on pense que c'est par un prêtre que le grand polémiste aura entendu parler d'elle. Il veut la voir: — « Je ne l'avais pas vue depuis 1831, écrit-il à sa sœur, et je l'aurais reconnue. Elle est charmante, dans mon genre. Elle a un esprit vif et une bonne humilité... Elle m'a conté sa première communion, qu'elle fit sans voile blanc, sous la direction d'un vieux prêtre qui allait la voir jouer et à qui elle eut soin de ne pas confier la première communion de sa fille. »

On se revoit donc, et tout de suite c'est une exquise et brûlante amitié qui fleurit, ou qui refleurit, entre l'ancienne actrice et le polémiste catholique. Et quand celui-ci quitte Nice pour rentrer à Paris, on s'écrit. Et c'est charmant. Veuillot lui-même disait, un jour qu'un ami lui exprimait l'espoir qu'après sa mort on publierait ses lettres et qu'on y découvrirait certains filons dont le public serait fort intéressé, Veuillot donc répondait : — « Je crois bien que les meilleures de mes lettres, ce sont encore mes lettres à Léontine [1]... »

Le fait est qu'on n'imagine pas amitié plus tendre, plus simple, plus enfantine, plus confiante que celle-là, et tout ensemble plus élevée, plus nourrie de pensers sérieux, plus purement surnaturelle : — « Il est positif que notre amitié, qui ne se savait pas même plantée, a tout à fait son âge et se porte et comporte comme une amitié de cinquante ans » (5 février 1873). — « Ne cessez pas de m'aimer, ne cessez pas de me le dire. Comme c'est curieux de s'entendre dire ces choses-là dans mon métier ! Mais en eussé-je l'habitude, je ne me lasserais pas de l'entendre de vous. Qui me l'eût annoncé vers 1830 m'aurait fait chercher quelque sorcier capable de mettre un demi-siècle en pilule et de me le faire avaler en un instant... » (22 janv. 1873). En 1830, il l'aimait dans le rôle de *Yelva,* le vaudeville de Scribe ; en 1873, « le comble de l'art et de la chance, c'est que Scribe n'y est plus » :

> Au lieu de Scribe, il y a Jésus-Christ qui change heureusement toute la scène et garantit la durée du contrat. A la place des combustibles qui dévorent tout, il a mis ceux qui purifient tout, et nous pouvons nous assurer d'une amitié éternelle.
>
> ...Vous dites que vous êtes ma vieille amoureuse; je suis encore plus votre vieil amoureux, et c'est moi qui ai commencé. Une fois j'ai fait un vers que je trouvais beau et qui est resté solitaire :
>
> Les vieux époux sont beaux, les vieux amants sont drôles.
>
> Je l'avais fait à Rome, en voyant deux Anglais, le mâle et la femelle, qui brûlaient passé l'âge. Mais c'était avant Nice, où j'ai appris une façon de flamber sans rôtir des pièces de soixante ans et plus sans la moindre drôlerie. Ce serait une recette à porter au marché comme l'eau Laferrière, éternelle jeunesse, éternel amour, toujours ardent, toujours flambant, ne craignant ni la fumée, ni l'eau, ni le vent, ni la boue, et parfaitement garanti contre le ridicule. Mais les badauds croiraient que cet amour n'existe pas... (15 mars 1875).

Il s'intéresse à la conversion de M. Volnys, qui n'est pas un méchant homme mais qui ne se presse pas assez vraiment : — « Que cet homme sensé sache qu'il n'a pas le sens commun de faire attendre le bon Dieu... Allons, allons, père Volnys, au rideau ! Et faites comme votre bonne femme qui a bien fait et qui fait bien... » — Il s'intéresse à la conversion de Carpeaux, le célèbre statuaire, très malade en 1875, et qui était en train de se préparer à une fin très chrétienne. Il s'intéresse beaucoup aux conversions, en général ; et qu'y a-t-il de plus intéressant en effet, pour les pécheurs que nous sommes tous? Comme demande l'Eglise, *ut innocentem non secuti, pœnitentem imitemur...*

> (15 octobre 1875). ...Carpeaux a été enterré hier, sitôt pris sitôt pendu. Le bon Dieu n'attendait que d'avoir pu lui donner son billet de Paradis. On a beau le connaître, il a de ces complaisances qui surprennent. Voyez-vous, ma Léontine, il n'y a pas tant de chrétiens, mais le petit nombre suffit et sauve le grand. Dans l'immense océan du monde, ceux que Jésus a faits pêcheurs d'hommes (il y a beaucoup de femmes parmi eux, depuis l'invention de la grande Marie, la grande raccommodeuse de filets), pêchent du fretin, des carpillons, des carpeaux ; ils vont jusque dans les vases ramasser jusqu'à des crabes, des moules et autres monstres ténébreux. Ils portent au bon Dieu tout cela ; le bon Dieu prend tout cela, parce que ce sont ses chers chrétiens qui l'ont pris. Le bon Dieu ne refuse rien de ses chers chrétiens, il ne rejette rien de ce qu'ils ont pris dans les filets raccommodés par sa raccommodeuse. Il y a tant d'imbéciles qui nient ces mystères. C'est qu'ils ne comprennent rien à l'amour des hommes pour Dieu et à l'amour de Dieu pour les hommes. Rien n'est plus facile à comprendre

[1] Ce sont ces lettres que vient de publier la *Revue des Deux Mondes*, 15 août et 1er sept. 1913. La première est de 1873 : Veuillot avait soixante ans ; Léontine soixante-deux.

pourtant. Ne voit-on pas tous les jours des mamans très sages et des papas très graves accepter des coquillages cassés, des fleurs fanées que leurs petits enfants ont ramassés comme des trésors pour leur plaire croyant leur offrir des merveilles, et ce sont des merveilles en effet. La merveille est l'amour qui s'attache à l'infime objet donné et reçu et qui le transfigure...

Voilà pourquoi, mignonne, le ciel sera plein non pas de ceux qui ont aimé Jésus seulement, mais des œuvres de ceux qui l'ont aimé. Peu d'élus peut-être, mais beaucoup de *sauvés* (c'est V. qui souligne) par les élus, c'est-à-dire par ceux qui auront eu assez d'amour et de foi pour jeter toujours le filet dans la mer profonde et pour dire à Jésus : Mon Jésus qui m'avez commandé de jeter le filet, par votre sang, par votre amour et par mes sueurs et mes larmes, prenez encore cela...

(25 octob.). Ma très chère amie, moi aussi j'aime les moules, les crabes, les huîtres et autres monstres ténébreux. Il y a quelque chose là dedans, il y a même des perles. Le bon Dieu le sait. Il voit des beautés et des qualités que nous ignorons. Il permet qu'on lui offre tout ce qui tombe dans le filet jeté pour lui par ses enfants ; il ne permet pas que le filet ramasse rien d'absolument mauvais. Ce qui est absolument mauvais n'existe pas à ses yeux et les nôtres ne l'aperçoivent pas. Il y a des laideurs et des difformités absolues qui aveuglent la miséricorde. Si elles ne faisaient que l'épouvanter, elle se baisserait, s'entêterait et les ramasserait ; et Dieu les prendrait, obéissant à ceux qui l'aiment. Dieu se laisse ensorceler par l'amour qui lui découvre la beauté des monstres. Il dit au monstre : Tu es bien laid, bien sale, bien bête, mais tu n'es pas rien. Il y a quelque chose en toi que j'y avais mis et que tu n'as pas détruit. Je t'enverrai un de mes enfants qui par un excès d'amour ou d'ignorance te dira un mot auquel tu ne t'attends pas et qui fera tomber sur toi le nom et le sang de Jésus-Christ : et tu seras assez lavé et tu verras assez clair pour que je puisse ne plus détourner les yeux... Mon Dieu ! Il y a là un bandit pour qui Jésus-Christ est mort et pour qui je voudrais mourir. — Tu crois !... Jette le filet, et s'il le faut, harponne !

Et ce mot qu'il a cueilli des lèvres d'une Petite Sœur des Pauvres, d'une bonne paysanne qui ne sait pas parler français, mais qui a fondé 20 maisons de son ordre en Irlande, en Angleterre, en Espagne, en Amérique :

Elle me dit : Je n'ai pas vu ce Carpeaux-là, mais j'en ai vu bien d'autres. *Impossible d'imaginer ce que le bon Dieu fait et fera. On dirait qu'il ne pense qu'à cela.* — Et je vous assure, ma chère, que la mère Conception sait ce qu'elle dit.

Il a été très malade toute cette année 1875 ; mais avec quelle confiance il envisage la mort !

(27 décemb.)... Nous ne sommes plus sur la terre que pour nous consoler d'en partir, nous ne perdons rien. Jésus nous attend dans sa maison. Nous irons ; nous y serons bien. Quand la poussière de la route sera époussetée, nous paraîtrons devant le Roi. Attendons patiemment, regardons en face. Ce n'est pas un huissier qui viendra nous prendre pour nous faire payer nos dettes, mais un ambassadeur qui acquittera tout. Mourir, cela s'appelle, *en chrétien,* recevoir le baiser du Seigneur.

Recevez le mien, mon baiser de frère, très heureux et très fier d'avoir une sœur comme vous. Priez pour moi... Allons chanter sans fausses notes [1], au milieu de la canaille reconnaissante et transfigurée. J'espère que Poquelin (Molière) y sera avec ses poquelineaux et ses poquelinettes. Pour canaille, il l'était certainement, le beau génie. Mais il disait en parlant des siens : Je les fais vivre, je ne peux pas les abandonner ; et il est mort à la peine. Il raisonnait mal, mais enfin il donnait un verre de sueur, c'est plus qu'un verre d'eau. Dites cela à celui qui donne à bon escient des verres de larmes. Espérons, espérons au Dieu de miséricorde.

Veuillot qui dans son *Molière et Bourdaloue* flagelle le grand comique pour le mal qu'a fait son œuvre et qui lui donne ensuite rendez-vous au Paradis et plaide si délicieusement pour lui, pour sa pauvre âme, les circonstances atténuantes : voilà comme on est chrétien et comment vérité et charité ne sont qu'une même chose, que les deux faces d'une même mentalité, qui est la mentalité divine.

Des pas grand'chose, ces gens de théâtre. Et pourtant, « les étoiles chantent Dieu, même celles du théâtre » (28 fév. 1876). Il a reçu la visite d'un Duprez, ancien chanteur de l'Opéra, qui n'est pas tout à fait sans religion, au moins sur ses vieux jours, et qui lui a parlé de Léontine :

... Un jour vous lui avez dit : Ah ça, tu sais ! j'ai une religion, moi, la vraie, la bonne, et je la pratique, tandis que toi... Et là-dessus, vous lui faites un pied de nez, avec la révérence. Ce sermon n'est pas de saint Jean Chrysostome, ni même de Bourdaloue. Il est bon néanmoins, et très suffisant pour l'auditoire. Duprez n'a pas laissé de s'en souvenir. Je m'en souviens aussi. Je l'ai fait plus d'une fois. Il est dans notre destinée de nous rencontrer. Seulement, votre pied de nez devait avoir plus de grâce que le mien. Je veux que cette anecdote vous amuse comme elle m'a amusé. (21 fév. 1876).

Il a des fatigues nerveuses terribles. Il a des crises de goutte. Il songe à la mort. Mais quel songe radieux !

(29 mars 1876)... Voilà mes nouvelles. Elles ne sont pas mauvaises, puisque, sans être morts, nous ne manquons pas de bonnes intentions de bien mourir. J'ai profité de ma goutte pour réciter beaucoup d'*Ave Maria*, en union avec vous et la guerroyante et charmante Rosalie, car au bout du compte nous ne laissons pas d'être guerroyants et charmants. Qu'importent les maladies et les années ! Ces aventures regardent des *carcasses* et des guenilles qui ne sont pas nous. Nous, nous sommes jeunes, brillants ; nous avons des habits de plus en plus blancs, de plus en plus neufs, et, suivant les pas de notre Christ, nous avançons en chantant vers l'éternelle vie. Qu'il est doux de prier, de pleurer, d'espérer, de sentir que déjà tant d'orages sont passés pour jamais ; que nous ne ferons plus queue à la porte de M. Scribe, que les quinquets ne fumeront plus, que nous ne chanterons plus faux, que tant de vaines attentes sont passées, que nous ne serons plus les jouets de ces néants ! Plus de faux plaisirs, plus de fausses larmes ; nous marchons enfin vers quelque chose que nous ne manquerons pas, que nous ne regretterons pas, que nous ne perdrons pas. Tout ce que Dieu voudra, quand il voudra, comme il

[1] Allusion à un mot que lui avait écrit un jour Léontine, définissant le ciel l'endroit où l'on commencera de *chanter le bon Dieu sans fausses notes :*

« Quand vous n'auriez dit que ce mot, vous m'auriez prouvé que vous êtes une maîtresse femme et que vous connaissez le secret de la vie. On la connaît lorsque l'on sait ce que l'on peut gagner à en sortir. Aimer et chanter Dieu sans faire de fausses notes et sans éprouver la moindre préoccupation de faire admirer sa voix, c'est la faim de l'âme qui n'a pas vécu en vain. Je sens que mon instrument a été défectueux, je sens que j'en changerai et je vois tranquillement arriver le moment de laisser tout mon bagage. Je porte en moi tout ce que je veux garder éternellement. Vous êtes dans ce petit paquet intime ; tout est pour le mieux. » (21 août 1875).

voudra. *Amen, amen !* et après, l'*Alleluia* qui ne finira plus. Pensez-vous, chère amie, à ce que nous avons pu désirer de plus beau dans notre ignorance ancienne ? Ce n'était jamais que du Scribe à perpétuité. Grand Dieu, si nous avions été pris au mot, comme déjà nous nous trouverions bêtes ! Le seul souvenir en serait insupportable dans le ciel, il empoisonnerait la béatitude. Mais Dieu a la puissance d'oublier, et il nous communiquera ce privilège. Avec la vie de ce monde, les pardonnés laisseront tout souvenir de la vie. Aussitôt purifiés, nous serons nés de nouveau, nous nous sentirons absolument neufs, absoluments purs, nous ne nous souviendrons pas d'avoir rougi. Une joue qui n'aura point porté de fard, des doigts qui n'auront point été tachés d'encre, des lèvres qui n'auront chanté que des paroles de Dieu ! Violette et Luce (filles, l'une de Léontine, l'autre de Veuillot) ne sauront pas que nous avons senti mauvais, et nous non plus, nous ne le saurons pas, et Jésus et Marie eux-mêmes ne le sauront pas...

Quelques mois après avoir reçu cette lettre, Mme Volnys mourait (29 août 1876), « avec les élans et les résignations d'une sainte, nous dit l'éditeur de cette correspondance. Quelques jours auparavant, ne pouvant plus écrire, elle avait fait remercier Louis Veuillot, avec une reconnaissance émue, du grand bien qu'il lui avait procuré par ses lettres. » Et ce sera une des joies de Veuillot au ciel, que la reconnaissance des innombrables âmes pour qui sa prose, tant qu'il y aura une langue française, restera messagère de lumière et d'espérance, « mâle outil » de santé intellectuelle et morale [1].

VII. — *Revue de Paris,* 1er septembre : travail (tout miséricordieux) de M. L. Villat sur *la question corse*. Si la Corse est infertile et reste inculte, ce n'est pas à elle qu'il faut jeter la pierre, mais à nous-mêmes. Nous avons pris l'habitude (depuis la *Colomba* de Mérimée, 1840) de ne plus voir la Corse qu'à travers la vendetta et en fonction du banditisme ; c'est le banditisme que nous rendons responsable du faible développement économique de l'île ; c'est le banditisme que nous accusons d'avoir tué en Corse le travail, l'agriculture, l'industrie, le commerce et retenu dans l'engourdissement une des races les plus actives, les plus intelligentes, les plus énergiques de l'Europe...

Voilà une déduction dont il faut exactement renverser les termes. Ce n'est pas le banditisme qui a fait la pauvreté de l'île ; c'est au contraire la pauvreté de l'île qui a fait le banditisme ou plutôt qui l'a empêché de disparaître. Le banditisme est, à plus d'un égard, un produit de l'oisiveté : les paysans corses ont des passions âpres et cruelles, soit : mais tous les paysans de partout en sont là. Seulement, ailleurs, les paysans travaillent, travaillent sans relâche, et leurs farouches pensées trouvent généralement à se volatiliser dans le travail. Mais pourquoi le paysan corse ne travaille-t-il pas ? Eh ! à qui la faute ? S'il reste inactif sur le sol le plus fertile du monde, c'est que rien ne l'incite à le cultiver : difficulté et cherté des moyens de transport, insuffisance des routes et des chemins de fer, exagération du prix de location des bateaux destinés aux denrées, insalubrité de la côte orientale, où se trouvent les vastes plaines qui furent jadis le grenier de Rome et où la fièvre règne maintenant en maîtresse durant cinq mois de l'année (si bien que, pendant tout l'été, de Bastia à Bonifacio, le pays est complètement abandonné)..., tout conspire contre le paysan. Si nous avions assaini cette côte et doté le pays de moyens de communication et d'instruments d'échange, comme les autres départements français, il y a longtemps sans doute que le dernier des bandits aurait vendu son fusil pour acheter une charrue... Travaillez, les enfants, c'est le fonds qui manque le moins [1]...

VIII. — *Pro familia,* de Mgr de Mathies (*Petrusblätter,* 12 sept.) : s'agréger à tous les *Vereine* du monde et se montrer assidu aux réunions des Associations, d'ailleurs excellentes, dont on fait partie, c'est fort bien, — à condition pourtant que la vie de famille n'en souffre pas. Il y a des gens qui sont toujours partout, excepté à leur famille, qui se donnent à toutes les œuvres, excepté à l'œuvre des œuvres, au foyer familial. La famille reste toujours la cellule sociale essentielle : à elle le rôle primordial dans la société chrétienne. Des œuvres qui, loin de sauvegarder ou de développer la vie de famille, risqueraient au contraire de la dissoudre ou de la relâcher, ne seraient pas des œuvres inspirées du pur esprit chrétien. *Nicht der Verein, sondern die christliche Familie ist das Fundament der christlichen Gesellschaft.*

Excellent article sur la *Vocation sacerdotale* (d'après la décision romaine du 12 juin 1912) dans *Collationes Namurcenses* de septembre, p. 105-116 [2]. — Très bons articles aussi de M. Quillet,

[1] Et tous nos lecteurs, qui aiment Veuillot, et qui, à l'exemple de Veuillot (puisque c'est Pie X lui-même qui vient de proposer cet exemple à notre imitation, dans son Bref à François Veuillot), aiment l'Eglise et la France et la prose française, — tous nos lecteurs auront lu, et relu, quand paraîtront ces lignes, et se seront assimilé les pages superbes de l'Eloge qui fut prononcé du grand « soldat » par Mgr Touchet, le 25 novembre dernier, devant l'assemblée la plus belle sans doute qu'aient jamais abritée les voûtes de la Basilique de Montmartre (in-8 jésus de 26 p., 1 f., Paris, Lethielleux ; se vend au profit d'une œuvre). Il y a là un morceau d'éloquence chrétienne qui doit être classique, et tout de suite, dans tous nos collèges libres et dans tous nos Séminaires.

[1] Même renversement des termes à opérer quand on incrimine cette plaie du fonctionnarisme, qui sévit en Corse avec plus d'intensité que partout ailleurs. On relève complaisamment le chiffre des sous-officiers, gardiens de prison, douaniers, etc., d'origine corse répandus à travers la France et les colonies. Tout le monde y veut être soldat ou fonctionnaire, dit-on... Oui ; mais pourquoi ? Parce que les Corses ne trouvent pas à vivre chez eux : — « Le fonctionnarisme n'est pas un travers inhérent à la race : il est imposé par les nécessités d'une existence précaire. »

[2] Les *Collationes* notent justement, à l'adresse de certains polémistes :

« Il est évident que, pour bien interpréter ces différentes propositions (les propositions formulées dans la décision romaine), il faut s'en rapporter, avant tout, à l'ouvrage de M. Lahitton ; c'est là que la Commission (cardinalice) les a prises, et par conséquent elle les a prises et elle les loue avec le sens que leur donne l'auteur *(qua parte adstruit... esse egregie laudandum).* Il serait absurde de vouloir les expliquer dans un sens différent de celui de l'auteur et de mettre ainsi la Commission en opposition avec lui. *Des auteurs ont cependant écrit en ce sens.* »

Et encore :

« Ces interventions réitérées et si explicites du Saint-Siège

professeur aux Facultés catholiques de Lille, dans *Questions ecclésiastiques* de septembre 1913, — et de M. de La Valette-Monbrun dans *Semaine Religieuse* de Lyon, 12 septembre. — Nous ne donnerons pas le même qualificatif au travail de M. Sempé sur le même sujet (dans *Recrutement sacerdotal,* juillet et sept. : à continuer) : travail dont le plus clair est que l'auteur est et reste d'assez fâcheuse humeur contre M. Lahitton.

Revue Internationale des Sociétés secrètes, 20 août, p. 2855-2883, publication de l'Acte d'accusation contre le Juif présumé auteur du meurtre rituel commis à Kiev en mars 1911 (47 blessures à coups de stylet) sur la personne du jeune André Jouchinski, âgé de treize ans et élève de la classe préparatoire à l'école religieuse Sophie de Kiev (nouveaux documents, nº du 20 septembre). — 5 novembre : M. Albert Monniot donne la Ire partie (p. 4004-4044) d'un travail documenté sur le Crime Rituel chez les Juifs (le Talmud et l'Esotérique juive). — Nº du 20 juillet : on note que tous les présidents des Etats-Unis ont été francs-maçons, de Washington à Roosevelt inclus, — sauf John Quincy Adams. Le président actuel n'est pas maçon ; mais le vice-président l'est. Le Congrès des Etats-Unis est une véritable loge maçonnique : la Chambre des Représentants compte 87 0/0 de maçons ; le Sénat, 80 0/0.

M. Matrod rappelle *(Etudes franciscaines,* août-sept. 1913) que c'est le jubilé de l'an 1300, le premier grand jubilé séculaire, qui nous a valu l'œuvre de Dante. C'est à ce jubilé que Dante, « ce tertiaire (franciscain) de génie », reçut le choc d'où va sortir la *Divine Comédie.* C'est à la date du Vendredi-Saint de l'an 1300 qu'il place la vision dont la *Divine Comédie* est le récit (il avait alors entre trente-cinq et quarante ans). C'est de là que part le développement intérieur, intellectuel, moral et religieux qui est résumé aux deux premiers chants de l'*Enfer.* C'est alors que prend fin ce que l'on a appelé la période d'aberration du poète. C'est alors que commence sa vie nouvelle. C'est alors qu'il conçoit le projet de son divin poème : il plonge dans la lumière du jubilé et en est embrasé : le protestant Gregorovius lui-même ne peut s'empêcher d'y reconnaître le rayon qui y tomba des hauteurs de l'an 1300. C'est alors que le poète constata le naufrage définitif de ses espérances humaines et qu'il vit poindre à l'horizon de son âme l'idée de travailler à la réconciliation de l'humanité avec Dieu par la triple méditation des réalités de l'au-delà : Enfer, Purgatoire, Paradis...

Revue Historique, sept.-octobre, travail très documenté de M. Cans (auteur de deux thèses tout à fait remarquables, dont nous avons rendu compte en 1912, sur l'Organisation financière du clergé de France au XVIIe siècle) sur le *Rôle politique de l'Assemblée du Clergé pendant la Fronde* (mai 1650-mars 1651) : confinées par la surveillance royale dans les attributions financières, les Assemblées du clergé ne faisaient pas de politique, et il a fallu une époque aussi troublée que la Fronde pour leur fournir l'occasion et les moyens d'une incursion sur ce domaine réservé. L'Assemblée de 1650, frondeuse et antimazarine pendant toute la seconde moitié de cette année 1650, s'est ensuite ralliée à la Régente au commencement de 1651 ; et, par son bon esprit, elle a contribué pour une large part à la dissolution de l'Assemblée de la noblesse et à l'avortement du projet de convocation des Etats Généraux *avant* la majorité de Louis XIV : Anne d'Autriche put s'en tenir à la promesse platonique d'accorder les Etats seulement *après* la majorité royale.

Correspondant du 10 oct., beau travail (p. 61-87) de M. Goyau sur « *Chaminade, fondateur des Marianistes : son action religieuse et scolaire* » ; fine et précise documentation sur la mentalité religieuse de l'Université sous Louis-Philippe (scepticisme chez les grands pontifes, mais qui entendaient garder pour eux le monopole du scepticisme et exigeaient des instituteurs, déjà frondeurs et hostiles, non seulement le « respect » des croyances, mais la foi et la pratique religieuses). — Une note intéressante de M. Goyau :

> Les incidents qui assombrirent la vieillesse de l'abbé Chaminade commencent seulement aujourd'hui d'être exactement connus... De nouveaux éléments ont pu être utilisés par le nouveau biographe (M. Rousseau). Les travaux qu'a entrepris la Société de Marie pour préparer l'introduction de la cause de Chaminade en cour de Rome ont amené une recension sévère et méthodique de tous les documents qui le concernent ; et l'on peut, désormais, éclairer d'une lumière plus complète certaines pages de sa biographie, qu'avaient malencontreusement obscurcies les regrettables intrigues d'un malheureux religieux, sorti plus tard de la Société de Marie. Il apparaît très clairement que, malgré ses infirmités, Chaminade conserva jusqu'à la dernière heure son intelligence lucide et que si, dans le pénible conflit dont furent attristées ses suprêmes années, il maintint jusqu'au bout ses revendications concernant son titre de fondateur, ce fut pour faire prévaloir, d'après les ordres de sa conscience, l'exacte vérité, et non par suite de scrupules exagérés ou de débilité sénile.

IX. — Pour méditation de fin d'année, nous ne saurions mettre sous les yeux de nos lecteurs rien de plus beau, de plus opportun que l'analyse développée du discours que Mgr Chesnelong prononça, voici deux ans, à la rentrée solennelle des Facul-

indiquent bien, semble-t-il, que, dans cette polémique, on a vu autre chose qu'une simple question de mots. »

M. Sempé écrit (sept., p. 373) : « Le tort, très grave, du premier ouvrage de M. Lahitton a été de méconnaître l'existence de la vocation intérieure ; le tort, grave, du dernier est d'en méconnaître l'importance. *L'étonnant, c'est que l'un et l'autre ait été fait au nom de l'orthodoxie.* » — Et le comble de l'étonnant, alors, pour M. Sempé, ce doit être que le cardinal Merry del Val ait cru, lui aussi, que M. Lahitton a écrit au nom de l'orthodoxie et l'ait félicité du « service important » rendu « *à la cause de la pure doctrine.* » (Voir Lettre du cardinal, *Ami* 1913, p. 595).

Excellent article encore (du P. Lehmkuhl), à propos de la nouvelle édition du livre de M. Lahitton, dans la Revue des Jésuites allemands, *Stimmen aus Maria-Laach* du 14 sept. 1913.

tés catholiques de Lyon (*Université catholique*, 15 déc. 1911).

Mgr Chesnelong avait pris pour thème de son discours : *Le sens catholique*, et pour texte le verset de S. Paul aux Ephésiens, v, 8 : *Ut filii lucis ambulate*, phrase brève et expressive comme une devise de blason et qui nous énonce deux grands devoirs :

L'un, d'attitude intellectuelle s'imposant aux fils de la lumière : *ut filii lucis ;*

L'autre, d'action confiante, courageuse, de marche résolue par les sentiers que la foi illumine : *ambulate*.

1° Donc, *filii lucis*. Deux classes d'esprits parmi les hommes : les fils des ténèbres, et les fils de la lumière : distinction formulée par N.-S. lui-même, puis par S. Paul : *eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino*.

Parmi ces fils des ténèbres, il y a de belles intelligences et de nobles esprits, qui ont, sur le monde naturel, des clartés dont ne sont d'ailleurs pas dépourvus les fils de lumière. Mais leurs clartés sont telles, que nous les jugeons ténèbres, parce qu'elles laissent obscures les régions qu'il importe le plus d'explorer. Ténèbres dont ils ont tellement conscience eux-mêmes, qu'ils ont forgé, pour les exprimer, ce nom d'agnosticisme ; ils ne savent plus rien des données même les plus certaines de la conscience, même de la sainte notion du devoir : c'est la banqueroute universelle, « la démission de la morale... »

Combien ce spectacle doit nous faire apprécier notre bonheur d'être des enfants de lumière ! Des enfants, non des esclaves : ce ne sont pas des chaînes d'esclavage, c'est un lien filial qui nous unit à la lumière... Donc, avoir pour elle un amour de fils...

Donc, ne pas être de ceux qui paraissent gênés par une plus grande abondance de clartés. Loin de là : nous réjouir, au contraire, toutes les fois que, des sommets d'où descend pour nous la lumière, ses rayons tombent à flots sur des domaines de la pensée restés jusqu'ici dans le demi-jour. Notre héritage filial, dans la maison du Père, sera la vision parfaite, le *facie ad faciem :* par conséquent, toute clarté nouvelle doit nous sembler comme un avancement d'hoirie ; et plus cet avancement est large, plus nous participons, dès ici-bas, à la béatitude dont seront rassasiées nos âmes quand nous apparaîtra enfin la gloire de notre Dieu, *cum apparuerit gloria tua*.

Voyageurs hâtifs vers ce bienheureux terme, pourrions-nous faire un grief à la lumière d'éclairer si directement, si violemment les sentiers à suivre, que toute excuse semble enlevée aux malheureux qui s'égarent ? Non, nous ne regrettons pas de nous voir interdire les chemins dangereux, puisque, par le fait même, nous sommes irrévocablement engagés dans la voie qui conduit au but.

Il ne nous échappe pas que tout ce qui est, de la sorte, acquis en certitude est autant de soustrait à la libre recherche. Et ce serait, paraît-il, désastreux ! Oui, si la fin de l'intelligence n'était pas d'appréhender le vrai, plutôt que d'aller toujours à sa poursuite et sans jamais l'atteindre. La recherche, sans doute, est un besoin pour nous, mais un besoin qui n'a de raison d'être que dans l'imperfection de nos instruments de connaissance, dans l'infirmité d'un esprit lié à la matière, incapable de saisir le vrai d'une étreinte immédiate et sans procédé discursif. Chercher n'est qu'un moyen, nous ne devons pas en faire un but, et il serait déraisonnable de placer la satisfaction qui accompagne l'effort vers la lumière au-dessus du bienfait de la posséder.

Fils de la lumière, quand elle se dérobe, nous tendons vers elle de tous les désirs de nos âmes et de toute l'ardeur de nos investigations... Comment sentirions-nous faiblir notre passion pour elle lorsque, condescendante et maternelle, répondant à nos appels ou devançant nos vœux, elle s'est mise en marche pour nous apparaître plus tôt, à quelque détour de la route obscure ?

Bénies soient toutes les interventions de la lumière ! Si la vérité nous est libéralement dispensée par un magistère en qui nous avons foi, nous n'en rougirons pas comme d'une aumône : c'est un bien de famille qui nous échoit en partage...

Donc, aimer la lumière, comme des fils leur mère ; et de cet amour filial pratiquer toutes les délicatesses : c'est-à-dire aimer avant tout les vérités *de foi*, mais ne pas nous en tenir là. Les vérités de foi, c'est le plein midi ; mais sachons apprécier déjà les lueurs d'aube qui suffisent à mettre en relief certaines vérités, à leur point d'émergence au-dessus de la masse confuse des opinions. Tenir donc pour importantes les moindres indications du magistère ecclésiastique : 1° indications *positives*, visant les doctrines que l'Eglise, à des degrés divers, couvre de sa garantie ; 2° indications *négatives*, réservées aux opinions qu'elle juge plus ou moins distantes de la vérité. N'avoir pas seulement l'horreur instinctive des ténèbres absolues ; mais fuir le contact des moindres pans d'ombre, refuser de s'aventurer dans les régions semi-obscures, de peur que je ne sais quel vertige ne nous entraîne, même à notre insu, toujours plus loin des sereines clartés.

Que notre attachement à la foi connaisse les mêmes susceptibilités exquises que notre fidélité à l'amour. — « Péché véniel ! disait une âme deux fois royale : il est mortel pour mon cœur. » Appliquer ceci à tout ce qui touche à la foi.

Que cette délicatesse filiale passe à l'état d'habitude, informant tous nos jugements, faisant rendre à toutes nos pensées la note juste, nous inspirant une répugnance instinctive, invincible pour toute doctrine qui paraît suspecte à l'Eglise : voilà ce que l'on appelle le sens catholique, le *sentire cum Ecclesia*, et ce mot résume l'attitude intellectuelle qui doit caractériser les fils de la lumière.

Et ce n'est pas seulement dans les questions spécifiquement religieuses que le sens catholique doit nous guider : — de même que la métaphysique la plus transcendante ne saurait être une science séparée, sans rapport avec les autres disciplines

intellectuelles, de même la théologie ne peut régner dans un splendide isolement : le dogme déborde son propre domaine et pénètre tous les modes de la pensée pour en être, à certains égards, la norme respectée, ou y subir des altérations funestes :

Ainsi, *a)* en *philosophie :* le philosophe chrétien doit se conformer aux indications du sens catholique, puisque les problèmes dont la métaphysique rationnelle cherche la solution tantôt se confondent et tantôt sont en rapports étroits avec les problèmes religieux ;

b) En *jurisprudence :* une conception erronée des fondements du droit, ou de l'origine du pouvoir, ou de la hiérarchie à sauvegarder entre le spirituel et le temporel, peuvent amener des juristes, d'ailleurs chrétiens, à des conclusions fatalement opposées à l'esprit du christianisme. Combien parmi eux, par l'intermédiaire des légistes du XIVe siècle, sont les héritiers du paganisme le plus authentique !

c) En *sciences :* le sens catholique interviendra, non pour gêner le savant dans l'observation des phénomènes, — mais pour l'avertir à l'heure où, dépassant les limites de sa compétence spéciale, il serait tenté de donner aux faits une interprétation métaphysique en contradiction avec les enseignements de l'Eglise ;

d) En *littérature :* le sens catholique n'a rien à dire sans doute à la règle des trois unités ou à la théorie prosodique du crément ou de l'anacrouse : mais est-ce là toute la littérature ? Dès que nos appréciations portent sur autre chose que sur un pur verbalisme, le sens catholique a son rôle à jouer. La pensée qui anime les œuvres littéraires touche aux problèmes humains, et ces problèmes ne reçoivent leur solution totale que dans l'enseignement catholique ;

e) En *histoire :* se rappeler sans doute l'axiome cicéronien, canonisé par Léon XIII dans une Lettre mémorable : *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat,* et cet autre aphorisme, qui est de Léon XIII lui-même : *Splendore veritatis gaudet Ecclesia,* « l'éclat de la vérité, voilà ce qui fait la joie de l'Eglise... » Mais, pour dire TOUTE la vérité, l'historien doit, sous la complexité des agitations humaines, non pas supposer, non pas inventer, mais découvrir et reconnaître, et avouer et proclamer l'action discrète, observable cependant, d'une volonté supérieure qui, tout en respectant le jeu des êtres libres, conduit le monde à la fin commune de toutes choses, la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Dieu est entré dans l'histoire dès l'origine, mais surtout depuis la Croix, et pour n'en plus sortir. Par conséquent celui qui néglige ce fait capital ou semble le négliger, ne voit pas tout, ne dit pas tout, et donne à ses lecteurs une conception fausse des événements.

Le culte des documents est une bonne chose, mais à condition que l'on n'en exclue pas systématiquement toute une catégorie, la catégorie des documents qni sont révélateurs d'une action surnaturelle, sous prétexte que le surnaturel n'est pas vérifiable et est en dehors de l'histoire humaine.

Voilà les exigences du sens catholique. On ne nous refusera pas au moins de reconnaître que nous sommes logiques avec nous-mêmes :

Nous croyons que des clartés d'En-Haut parviennent jusqu'à nous : faisceaux de lumière surajoutés aux lueurs de la raison, s'harmonisant avec elles et ne les contredisant jamais, — pas plus que les radiations subtiles de l'éther ne contrarient les courants plus denses de l'air qu'elles traversent.

Si telle est notre foi, comprendra-t-on notre empressement à recueillir toutes les ondes lumineuses qui viennent, frémissantes, inscrire dans nos âmes de baptisés les indications sûres d'après lesquelles nous pouvons orienter vers des fins toujours plus hautes nos pensées et nos actes ?

2° Cette attitude intellectuelle, comment se traduira-t-elle dans notre conduite ? *Ambulate.* Ce que S. Paul demande à ses néophytes, ce n'est pas seulement d'adopter les façons de penser qu'implique leur vie nouvelle : il attend d'eux des actes, une manière d'agir, de se comporter, une démarche bien à eux, traduisant au dehors les dispositions d'une âme enfin venue des ténèbres à la lumière du Christ.

Aussi bien n'est-il pas possible que la pensée, à plus forte raison la foi, demeurent à l'état de connaissance stérile. Toute idée ouvre les avenues de l'action en même temps qu'elle les éclaire ; elle est une impulsion comme elle est une norme, de sorte que c'est surtout en voyant agir un homme que l'on devine de quel esprit il est. Un chrétien, vraiment fils de la lumière, c'est-à-dire, vraiment doué du sens catholique, aura donc une démarche, une façon d'agir qui le distinguera des incroyants, et aussi de ces chrétiens douteux dont l'adhésion aux enseignements de l'Eglise se nuance de réserves.

Cette action aura pour caractéristiques :

a) Sérénité et confiance. Rien n'est terrifiant comme les ténèbres, rien ne paralyse comme la peur qu'elles inspirent... Aussi, tous les scepticismes déconseillent l'action, tandis que la lumière, au contraire, y invite.

Or, pour qui suit le Christ, il n'est point de ténèbres. Pour qui suit l'Eglise, il n'est pas de crainte d'errer, de dépenser en pure perte ses efforts, de s'éloigner, sans le savoir, du but que l'on désire atteindre. D'où, pour le vrai catholique, cette sécurité, cette assurance, cette persévérance dans l'action, qui ne connaît ni découragement ni lassitude. Comment craindre, quand avec une docilité totale on s'engage à la suite de celui que le Maître a chargé de conduire ses brebis aux bons pâturages, de pousser au large... *pasce oves... confirma fratres... duc in altum !*

Nous, nous ne craindrons rien. Que le Chef de l'Eglise, aux heures paisibles de l'histoire, n'esquisse sur le troupeau fidèle que des gestes lents de berger ; qu'aux heures troubles, où la foi vacille dans les âmes, il profère, docteur suprême, de graves enseignements et dénonce l'erreur ; qu'assis au gouvernail, il donne subitement un énergique coup de barre, pour écarter des récifs le vaisseau menacé, pour le maintenir ou le ramener dans la seule direction qu'il sait bonne, en

dépit des courants nouveaux ou à l'encontre des vieux errements routiniers, nous garderons un calme égal, nulle déception, aucun pénible étonnement ne brisera nos forces, pas un instant notre activité se ne ralentira : nous avons foi en celui qui a reçu mission de diriger nos âmes, nous marchons dans la lumière, en plein jour, nous ne risquons rien : *si quis ambulaverit in die, non offendit.*

b) Rectitude et *courage* dans l'accomplissement du devoir, *intrépidité dans l'affirmation catholique* et dans les justes et nécessaires revendications...

Mais alors, si c'est là une caractéristique de l'action catholique, où est le sens catholique aujourd'hui ?... Comment expliquer la capitulation de tant de braves gens en face du devoir ?

Pourquoi tant de défaillances, d'abord dans la vie individuelle et familiale, mais surtout dans la vie sociale ? pourquoi tant de concessions à l'esprit du siècle ?

Faiblesse humaine, direz-vous, respect humain, préoccupation des intérêts matériels ?... Oui, sans doute, ce sont là de vraies causes, mais qui n'expliquent rien, qui ne reviennent à dire qu'une chose, c'est que ces hommes ne sont que des hommes : — mais, précisément, pourquoi ne sont-ils que des hommes, alors qu'en toute sincérité ils se persuadent qu'ils sont des chrétiens ?

Pourquoi ? Parce que leur foi n'est pas pure de tout alliage, qu'elle s'imagine pouvoir accorder les enseignements de l'Eglise avec les opinions en vogue, qu'elle admet bien les maximes de l'Evangile, mais à condition d'en atténuer les intransigeances, qu'elle s'accommode du flou et de l'imprécis, qu'elle a cessé d'être virile en devenant, pensent-ils, plus humaine. Cette foi peut être une foi sincère ; ce n'est pas une foi robuste. Elle est affaiblie par l'immixtion d'éléments étrangers qui l'altèrent, comme pâlit l'éclat et s'éteint la chaleur d'une flamme quand le gaz qui l'alimente charrie des impuretés. Ce n'est pas cette foi qui arrachera l'homme à ses misères natives, l'aidera à vivre plus haut que lui-même, le fortifiera contre les influences du dehors, le déprendra du terrestre et du créé pour l'attacher à l'éternel.

Même cause à assigner à la timidité dont beaucoup font preuve quand il s'agit d'affirmer leur foi... On allègue que l'on ne veut blesser personne : très bien : encore faut-il que ce ne soit pas au détriment de la vérité.

Prædicate super tecta. Que de chrétiens oublient ce précepte, et, non contents de ne pas amplifier en la redisant cette parole entendue, multiplient les sourdines autour de l'enseignement de l'Eglise, pour en étouffer les sons et en restreindre la portée !... Croyez, et vous parlerez : *et nos credimus, propter quod et loquimur,* dit S. Paul reprenant à son compte l'énergique verset du Psaume. Et vous savez s'il laissait enchaîner son verbe ! Et toute sa conduite parlait plus haut encore.

Combien peu lui ressemblent certains catholiques, qui gémisssent parfois de vivre en un siècle de laïcisation, et que l'on voit, l'instant d'après, chasser prudemment le Christ de leur langage et marteler, jusque sur leurs propres actes de bienfaisance, le signe, trop confessionnel, de la Croix du Sauveur ! Ils semblent craindre que le monde ne fasse honneur de leur générosité à la religion qui l'inspire, et, alors qu'ils pourraient être vraiment charitables, ils se résignent à n'être que philanthropes. — C'est largeur d'esprit et grandeur d'âme, pensent-ils, que de donner son concours à toutes les œuvres apparemment bonnes. Et ils le font, sans trop se demander si ces œuvres servent la cause du Christ ou contribuent secrètement à la ruine des âmes. Ils ne comprennent pas que ce partage de leur activité et de leurs ressources entre des initiatives d'inspiration si différente est injurieux pour leur foi. Comment le comprendraient-ils ? Si leur main s'ouvre indifféremment pour favoriser, en somme, le bien et le mal, c'est, sans doute, que leur esprit lui-même est également hospitalier à la vérité et à l'erreur : ils n'ont pas le sens catholique[1]...

Mgr Chesnelong termine par un appel à la fréquentation des Facultés catholiques, établies pour le développement du sens catholique dans l'élite intellectuelle : « Hors de chez nous, l'enseignement doit, en principe, être neutre et il peut, en fait, être antichrétien. Vous savez ce qu'est le nôtre. Faites la différence ; tout est là » ; — puis par une invocation à S. Anselme (qui à deux reprises trouva une généreuse hospitalité auprès de l'archevêque de Lyon, Hugues de Romans), à S. Anselme, qui sut prouver « qu'un vrai chrétien affirme sa foi autrement qu'en paroles » ; à S. Irénée et aux SS. Martyrs de Lyon ; — à la Vierge enfin que Lyon vénéra dès l'aube du christianisme : *Mater agnitionis... lumen æternum mundo effudit... :*

Virgo dux pacis genitrixque lucis.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le nº 17 des *Acta Apostolicæ Sedis* (17 nov.) contient une Bulle, une Lettre apostolique, cinq Lettres de Pie X, des nominations d'évêques et un décret de la S. C. Consistoriale, un de la Propagande, un de l'Index, un jugement de la Rote et deux Lettres de la Secrétairerie d'Etat.

Actes de S. S. Pie X

I. Bulle « Consistoriali decreto » du 25 octobre 1913 créant le nouvel évêché de Lille. Il comprendra les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque, enlevés à l'archevêché de Cambrai, aura pour cathédrale Notre-Dame de la Treille, à Lille, et sera suffragant de Cambrai.

II. Lettre apostolique. — 28 avril 1913. — Erection en archiconfrérie universelle de la confrérie de *Marie Reine des Cœurs,* établie à Rome, via Sardegna, dans la chapelle du collège Montfort de la *Compagnie de Marie,* avec pouvoir d'agréger dans tout l'univers.

[1] Nos lecteurs se rappellent, dans le même sens, nos articles de cette année (*Ami,* 3, 10 et 17 avril, 1er, 15 et 29 mai) sur *Les catholiques et les Associations non confessionnelles,* — articles qui ont été très remarqués, même hors de France, et dont un large exposé a été donné dans l'excellente Revue de Trèves, *Petrusblätter,* 18 juillet : *Die Katholiken und die interkonfessionellen Genossenschaften.*

III. Lettres de Pie X. — 1° 16 juillet 1913. — Félicitations au P. Edouard Hugon, dominicain, professeur au *Collège angélique,* à Rome, pour son *Cursus philosophiæ thomisticæ.*

2° 25 septembre. — Lettre au P. Chiaudano, jésuite, à raison de sa nomination comme directeur de la *Civiltà cattolica.*

3° 4 octobre. — Lettre à M. O'Keefe, du diocèse de Toronto (Canada), dont on loue la munificence à l'égard des séminaires.

4° 8 octobre. — Lettre aux évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris.

5° 30 octobre. — Lettre à l'épiscopat piémontais.

S. C. Consistoriale

12 novembre 1913. — Règles spéciales pour l'exécution de la constitution *In præcipuis,* du 28 juin 1913, sur l'administration des Séminaires romains.

S. C. de la Propagande

12 novembre 1913. — Erection d'une préfecture apostolique, dite de *Lindi,* par démembrement de la partie sud du Vicariat apostolique de Dar-es-salam.

S. C. de l'Index

13 novembre 1913. — Condamnation d'un livre d'Antoinette Giacomelli, *Per la riscossa cristiana,* Milan 1913.

S. Rote Romaine

7 juin 1913, *Malte.* — *Funérailles.* Il s'agit d'une pratique particulière à une église, et non d'une question intéressant le droit commun.

Secrétairerie d'Etat

1° 16 octobre 1913. — Lettre à M. l'abbé Garnier, directeur de la *Ligue de l'Evangile,* fondée il y a 25 ans, à l'occasion de son prochain Congrès sur « l'action de l'Evangile au sein de la société. »

2° 22 septembre. — Lettre à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, le félicitant du réveil de la foi et de la pratique religieuse dans son diocèse.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — L' *Ami du Clergé* pourrait-il mettre en bonne lumière le sens de la XV^e^ Proposition du *Syllabus :* « Liberum cuique homini est eam amplecti ac profiteri religionem quam rationis lumine quis ductus veram putaverit » ?

R. — Cette proposition vise l'erreur « naturaliste » qui prétend, en matière de religion, reconnaître à l'homme la liberté de s'en tenir aux seules lumières de la raison pure, sans que cette liberté puisse être restreinte par le souci de la révélation surnaturelle et des obligations qu'elle impose à la conscience humaine. L'homme n'est pas libre, sans péché, de rejeter la foi, de rejeter le complément de vie supérieure que lui apporte l'ordre obligatoire de la grâce. En d'autres termes, l'état d'indifférence par rapport à la révélation n'est pas moralement admissible comme licite, le fait de la parole de Dieu imposant à priori à l'homme le devoir absolu de l'écouter. Vous trouverez cette doctrine développée, et l'erreur susdite réfutée, dans tous les bons traités *de Religione* [1].

Q. — Peut-on dire qu'il n'y a, au point de vue naturel, que *quatre* vertus cardinales desquelles toutes les autres découlent ?

Dans ce cas, quelle est « la mère » de l'obéissance ?

R. — Payez-vous donc une *Somme théologique :* c'est si peu cher, et cela peut rendre tant de bons services ! Avec la Bible, aucun livre n'est plus indispensable dans une bibliothèque de prêtre, sinon pour usage courant, au moins à titre de source intellectuelle, à laquelle il est nécessaire de recourir souvent, si l'on veut apprendre ou rapprendre beaucoup d'excellentes choses, philosophiques et théologiques, avec un minimum de travail et de temps.

En consultant les *Indices* d'une *Somme théologique,* sans même en chercher plus long, vous auriez vu tout de suite : 1° au mot *Virtus,* qu'il n'y a que quatre vertus cardinales, commandant ou comprenant toutes les autres, et pourquoi (I-II, q. LXI, a. 2, ss.) ; 2° au mot *Obedientia,* que la vertu d'obéissance se réfère à la vertu de justice. « ...Accipi potest obedientia secundum quod importat inclinationem quamdam ad implendum mandata, secundum quod habent rationem debiti, et sic obedientia est specialis virtus, et pars justitiæ » (II-II, q. IV, a. 7, ad 3). Et si vous aviez eu le désir d'être renseigné à fond sur tout ce qui concerne la vertu d'obéissance, la q. CIV de la II-II vous aurait donné, en quelques pages, plus de lumière que n'en pouvait souhaiter votre curiosité. Ce qui vous aurait instruit beaucoup plus et mieux que nous ne pouvons le faire.

Q. — Un confrère a prétendu que, d'après le droit naturel, un père de famille a le droit de laisser tout son héritage à son fils aîné et d'évincer, sans aucune injustice, tous ses autres enfants, ajoutant que S. Thomas soutient cette doctrine.

1° Le père de famille a-t-il absolument ce droit ?

2° Dans quelle partie de ses ouvrages S. Thomas expose-t-il cette question ?

R. — Priez d'abord le confrère en question de vous citer les textes de S. Thomas dont il parle, après quoi nous verrons à les reproduire et à les commenter s'il y a lieu. La question de la liberté du droit de tester pour le père de famille est très classique, connue et débattue depuis longtemps : vous la trouverez discutée dans tous

[1] Voir aussi Monsabré, *Introd. au dogme catholique ;* — et Mgr Pie, *passim,* surtout dans 3^e^ *Instruct. synodale sur les erreurs du temps présent.*

les traités de Droit naturel. Nous ne voyons pas pour le moment l'utilité d'en disserter dans nos colonnes.

Q. — Est-il indiscret de vous prier de donner les raisons théologiques ou autres qui permettent de conduire au chœur, pendant l'office religieux, et au son des cloches, un souverain *hérétique* ?

R. — En tant qu'hérétique, *non denunciatus* bien entendu, il n'y a pas plus de raison de lui interdire l'accès de l'église, voire pendant l'office, qu'à tout autre hérétique du même genre. En tant que Souverain, c'est un très malpropre reliquaire, qui porte en lui cependant une relique très précieuse, à laquelle l'Eglise entend qu'on rende les hommages qui lui sont dus. Voilà tout le mystère expliqué. N'en cherchez pas plus long, et restez persuadé que, malgré tout, on aimerait mieux avoir affaire à un reliquaire moins crasseux.

Q. — Au moment du mariage, le père et la mère de l'un des fiancés peuvent-ils servir de témoins ?

R. — Oui, sans aucun doute. Pourvu qu'il y ait témoignage du fait du consentement échangé et que les témoins soient simplement capables de se rendre compte et de rendre compte de ce qu'ils ont vu et entendu, peu importe leur âge, leur sexe, leur parenté avec les époux.

Q. — Que faut-il pour gagner les indulgences d'associé de la Propagation de la foi ? Un *Pater* et un *Ave*, me direz-vous, et un sou par semaine. Or j'ai entendu soutenir que le sou par semaine n'était pas obligatoire, qu'une petite somme (20 sous par ex. par an) suffit... Qu'en pensez-vous ?

R. — L'obligation du sou par semaine, pour *ceux qui peuvent le donner,* est absolument nécessaire pour gagner les indulgences de la Propagation de la Foi.

Pour les associés *pauvres* qui sont dans l'*impossibilité* de payer ce sou chaque semaine, ils peuvent cependant appartenir à l'œuvre et en gagner les indulgences en faisant une offrande *chaque mois,* si *petite* qu'elle soit et telle qu'ils croiront pouvoir la donner conformément à leur état d'indigence : cela en vertu d'un indult de Pie IX du 5 août 1851 [1].

Q. — A la p. 779, relativement à l'acquit des messes confiées à un prêtre très connu pour sa régularité, vous dites : « On peut prendre son silence pour un aveu. »

Ce n'est pas la conclusion qui paraît découler du décret *Ut debita,* art. 6. Le *summum* concédé par les commentateurs, v. g. Bargilliat, Ferreres, est au moins une attestation orale, et l'*Ami* lui-même, en 1904, p. 983, parlait de « responsabilité engagée jusqu'à la notification certaine de la célébration. »

R. — Quand une loi est portée, elle comporte tout d'abord une interprétation rigoureuse ; mais, peu à peu, l'application pratique amène, même chez les plus sincères observateurs des lois ecclésiastiques, une certaine tolérance qui n'enlève rien à la rigueur du précepte, mais en adoucit les contours dans quelques cas particuliers. Ainsi en a-t-il été dans la question des messes, et c'est cet usage que nous avons signalé sans le condamner, pour le cas d'un prêtre de toute intégrité.

[1] *Rescripta authentica,* I, n. 374.

Q. — Des débris informes de chasuble se trouvent au grenier d'un presbytère, Le curé peut-il les vendre et un catholique pratiquant peut-il les acheter et les revendre, sachant qu'on les emploiera à des usages profanes (fauteuils, etc.) ?

R. — Dans cet état, ils ont perdu leur bénédiction, et il ne semble pas défendu de les employer à des usages profanes non sordides.

Q. — Comment se fait-il que sainte Barbe, *vierge martyre,* soit patronne des *dames* chrétiennes ? Ici et ailleurs, une grand'messe de sainte Barbe est célébrée pour les dames le 4 décembre. Ne serait-il pas plus logique de choisir comme patronne des dames sainte Monique, par exemple ?

R. — Sainte Barbe est la patronne de tous ceux que leur métier expose à une mort subite ; c'est peut-être la pensée des dangers courus par les mères au moment de la naissance de leurs enfants qui leur a fait prendre sainte Barbe pour patronne.

En réalité, la patronne des mères chrétiennes est sainte Monique. D'ailleurs, l'*Archiconfrérie des Mères chrétiennes,* à Rome, est établie dans l'église Saint-Augustin, à l'ombre du tombeau de sainte Monique, et sainte Monique est placée dans la formule de litanies que récitent chaque jour les nombreuses associées de l'archiconfrérie.

Q. — D'après un Bref récent relatif aux aumôniers militaires, ceux-ci ont la faculté, pendant toute la durée de la mobilisation ou de la guerre, de célébrer la sainte messe à *une heure* après midi.

Comment feront-ils pour rester à jeun si longtemps ? Là, ce n'est pas comme dans son presbytère : il faut se lever et marcher.

R. — Ils resteront à jeun, ou ne diront pas la messe, voilà tout. Pas d'autre solution possible à cette difficulté « classique » inhérente aux messes tardives, tant qu'on n'aura pas à Rome modifié la loi, toujours en vigueur, du jeûne eucharistique.

Q. — Un prêtre qui aurait disposé quelquefois à son gré, mais sans recevoir d'honoraires, de l'intention de la messe de binage, malgré la défense de l'évêque qui *exige* qu'on célèbre ces messes en faveur des Œuvres diocésaines, serait-il coupable de faute grave, et devrait-on lui imposer quelque obligation particulière ?

R. — L'évêque n'exige pas : c'est Rome qui exige, en imposant cette condition dans l'indult de binage. Il faut donc l'observer. Dans le cas dont vous parlez, où il n'y a pas eu perception d'honoraires, mais seulement désobéissance au précepte formel de l'indult, il n'y a qu'une chose à faire : reconnaître son erreur, et n'y plus retomber.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

L'Action catholique au temps présent, par Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen. In-8 écu de 518 p., 5 f. — **Pensées et Conseils de Mgr d'Hulst.** In-32 de XII-180 p., 1 f. — Paris, J. de Gigord.

Lacordaire à Metz. *Textes nouveaux avec commentaires.* Publiés par J. Favre. — In-8 raisin de 116 p. — Fribourg (Suisse), Imprimerie de l'Œuvre St-Paul.

LACORDAIRE. **Conférences de Notre-Dame de Paris.** *Nouvelle édition,* par le P. Chauvin. — Deux vol. in-12 de 364 et 366 p., à 3 f. — Paris, Garnier (collection des Classiques Garnier).

I. — Mgr du Vauroux réunit en volume un certain nombre de lettres et discours (donnés de 1906 à 1912) sur l'action et les œuvres catholiques, leur but, leurs principes fondamentaux, les conditions actuelles de leur succès, les principales formes qu'à l'heure présente elles peuvent revêtir. Presque tous ayant été composés pour le diocèse d'Agen, il en offre le recueil aux membres de son clergé et à ses fidèles :

« Je prétends donc, dit-il, faire aujourd'hui un acte pastoral, ni plus ni moins. Je m'adresse aux collaborateurs de mon apostolat, prêtres ou laïques, sans exclure, bien entendu, ceux qui, en dehors des frontières agenaises, prendraient la peine de me lire...

« J'ai essayé, pendant une période qui comprend déjà sept années laborieuses, d'élucider quelques questions vraiment pratiques, afin de fournir à mes troupes de bonnes armes... J'ai opéré un petit nombre de retranchements, moins encore d'additions ; il était préférable de publier les textes tels que je les avais rédigés suivant les circonstances. Ces pages refléteront mieux ainsi les graves préoccupations qui ont agité les âmes en des heures difficiles et, plus vivantes, elles auront par là-même plus d'intérêt...

« Le sujet qui revient constamment sous ma plume, personne ne s'en étonnera, c'est la grande, la suprême nécessité d'asseoir sur des bases solides l'organisation des forces catholiques en France. Assurément la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ne nous a pas tout à coup révélé l'importance capitale d'un problème aussi complexe ; mais ce qui avait été si longtemps un souhait, presque un rêve, ou l'objet de tentatives partielles, est devenu le moyen indispensable de résistance d'abord, puis de conquête. Comment auraient pu s'organiser nos frères aînés, au cours des trente ans qui précédèrent la rupture du Concordat ? Les pouvoirs publics ayant pris, dès l'arrivée du parti républicain aux affaires, une attitude hostile à l'Eglise, toute lutte contre l'envahissement des doctrines maçonniques et contre les lois irréligieuses était aussitôt considérée comme un manque de loyalisme et par conséquent de fidélité au pacte de 1801... »

Lettres et discours sont distribués en trois parties : 1° *Principes fondamentaux* (dix chapitres) ; — 2° *L'esprit nécessaire* (huit chapitres : confessionnalité des œuvres ; vie surnaturelle ; par les congrès eucharistiques ; l'unité d'esprit ; trois conditions de l'unité d'esprit ; etc.) ; — 3° *Moyens à prendre* (six chapitres : œuvres d'apostolat ; œuvres de pénétration populaire, bulletins paroissiaux ; etc.).

II. — On vient d'extraire, des Lettres de direction de Mgr d'Hulst, 500 « Pensées et Conseils. » Nous goûtons peu les « travaux » de ce genre : les phrases ainsi détachées, isolées, risquent souvent d'être mal comprises. Et Mgr d'Hulst, dont la pensée était toujours si fortement charpentée et construite, se prête moins encore que d'autres à cet éparpillement.

III. — Lacordaire séjourna à Metz du 3 décembre 1837 au 15 avril 1838 : il y prêcha donc un Avent et un Carême. Il avait inauguré, en 1835 et 1836, ses Conférences de Notre-Dame de Paris ; il s'en fut ensuite à Rome reprendre ses études théologiques un moment interrompues. C'est de Rome que M. Chalandon, alors vicaire général de Metz (plus tard évêque de Belley et archevêque d'Aix), l'invita à venir donner dans la capitale de la Lorraine une série de conférences sur les grandes vérités de la doctrine catholique. L'apparition du choléra à Rome retint un temps Lacordaire, qui se dépensa avec un zèle admirable au service des cholériques. Enfin, après dix-huit mois de séjour dans la Ville Eternelle, il arrivait à Metz à la fin de 1837. Il y donna, à la cathédrale, dix-neuf conférences. Il ne les a jamais publiées ; il a même exigé, à cette époque, la suspension du compte rendu détaillé que l'*Austrasie,* revue messine, avait commencé d'en donner. Mais des mains pieuses en avaient rédigé des analyses développées ; et de la collation des manuscrits M. l'abbé Julien Favre a tiré l'œuvre qui paraît aujourd'hui et qui nous rend, non pas sans doute dans leur texte réel ni dans tout l'éclat de la forme, mais du moins dans la marche générale de la pensée, quelques-uns de ces discours de Metz.

Manquent les cinq premières conférences, qui traitaient de l'objet de la foi, de la parole de Dieu, du droit d'affirmation et de l'infaillibilité de l'affirmation divine, de l'Eglise, de « l'unité religieuse » chargée par Dieu de nous instruire. — Suivent les VI^e^, VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ conférences : sur les caractères de l'Eglise, sur le protestantisme, sur la possibilité de connaître la vérité religieuse, sur la nature de Dieu et la Trinité. — Manquent derechef les conférences X-XVI. — Enfin nous avons la XVII^e^ conf., sur les Sacrements ; la XVIII^e^, sur les peines éternelles ; et la XIX^e^ (jour de Pâques, 15 avril), sur les moyens d'acquérir la foi.

IV. — Le P. Chauvin, directeur de l'Ecole Massillon à Paris et lauréat de l'Académie Française, poursuit activement la belle édition qu'il a inaugurée voici deux ans des Œuvres de Lacordaire. Ses deux nouveaux volumes nous donnent les Conférences de Notre-Dame de Paris en 1835, 1836, 1844 (celles-ci, les plus éloquentes peut-être de Lacordaire) et 1845. Le P. Chauvin ajoute des notes historiques et critiques, moins nombreuses (parce qu'en effet elles avaient à l'être moins) dans ces deux nouveaux volumes que dans les précédents (qui étaient d'histoire), mais précieuses toujours et intéressantes.

L'Edit de Calliste. *Etude sur les origines de la Pénitence chrétienne,* par le P. Adhémar d'Alès. — In-8 de VII-484 p., 7 f. 50. — Paris, Beauchesne.

L'édit de Calliste, — ou ce que l'on appelle de ce nom, — marque, aux yeux de certaine critique, un tournant décisif de l'histoire de la discipline pénitentielle dans l'Eglise primitive :

Avant l'édit, nous dit-on, pas de rémission, pas de réconciliation canonique pour les trois péchés, dits capitaux, d'impudicité, d'idolâtrie et d'homicide : tout baptisé qui s'était rendu coupable d'un de ces trois péchés, restait à tout jamais exclu de l'Eglise ;

Après l'édit, c'est-à-dire avec cet édit s'inaugure une nouvelle ère : Calliste (pape de 218 à 223) admet à la réconciliation les impudiques (c'est à savoir, les fornicateurs et les adultères) ; — cette première brèche faite à l'antique sévérité, une seconde va suivre, à trente ans de distance, sous le pape Corneille, vers 251, en faveur des *lapsi*, c'est-à-dire des baptisés retombés dans l'idolâtrie (persécution de Dèce) ; — plus tard enfin, à une époque imprécisée (et pour cause), l'homicide aurait à son tour été rayé de la liste des péchés irrémissibles.

En sorte que, dans cette progression régulière de la miséricorde, c'est à S. Calliste que reviendrait la part décisive, puisque, en osant le premier absoudre les impudiques, il aurait ouvert la brèche par où tous les adoucissements postérieurs devaient passer.

Or, cet « édit, » on l'appelle *édit* sans savoir au juste ce qu'il était : « édit » encyclique pour toute l'Eglise, ou simple décision rendue dans une cause particulière? mesure d'administration intérieure, ou de préservation contre une propagande hérétique?... On en sait à peine l'auteur : il n'y a qu'un demi-siècle qu'on l'attribue à S. Calliste ; jusque-là, tout le monde avait cru qu'il s'agissait d'une mesure prise par S. Zéphyrin, prédécesseur (210?-218) de S. Calliste sur le trône pontifical... Enfin on n'en a pas le texte : des Allemands, de nos jours, ont essayé de le reconstruire, mais ce ne sont que des restitutions arbitraires, plus ou moins ingénieuses. En fait de texte, nous avons la formule indignée qu'en donne Tertullien dans la violente diatribe qu'on lit aux premières pages du *De Pudicitia* contre ce « prétendu Souverain Pontife, évêque des évêques » : *Pontifex scilicet Maximus, quod est episcopus episcoporum, edicit : Ego et mœchiæ et fornicationis delicta pœnitentia functis dimitto,* — édit qui serait à sa place, dit Tertullien, sur la porte des mauvais lieux, au-dessous de l'enseigne des courtisanes... *Illic legenda est venia quo cum spe ejus intrabitur...* Etc., etc.

Mais enfin, quel qu'en soit le texte et sous quelque forme qu'elle ait été promulguée, la mesure prise par S. Calliste a existé, puisqu'elle a provoqué à Carthage le pamphlet de Tertullien, à Alexandrie l'opposition d'Origène, à Rome même le schisme de S. Hippolyte (lequel, quinze ans plus tard, lors du réveil de la persécution sous Maximin en 235, revint à résipiscence, engagea ses partisans à en faire autant et mérita de mourir martyr).

Quelle en a été la portée?

A-t-elle eu le caractère d'une révolution radicale, comme le veulent dire les historiens protestants et quelques catholiques?

Ou bien ne fut-ce qu'un incident de médiocre conséquence, qui ne dut qu'à l'âpreté de certaines polémiques un retentissement bien supérieur à sa portée effective?

C'est vers cette seconde solution qu'incline le P. d'Alès (avec le Dr Esser, de l'Université de Bonn ; le P. Stufler, de l'Université d'Innsbruck). Il s'appuie, et en bonne critique ne pouvait s'appuyer que sur des textes de ce temps-là, qui sont très mutilés mais qui tout de même laissent lire assez clairement à travers leurs lacunes. — Et quand même nous n'aurions pas de textes (ce qui ne serait pas étonnant, tant de choses de ces âges reculés ont péri!), ce petit phénomène de résistance qui accueillit la mesure de S. Calliste ne devrait pas être pour nous surprendre. Il y a toujours eu, dans l'Eglise, ici ou là, des tendances rigoristes; et toujours c'est de Rome qu'est parti le signal de remonter le courant. Une vague de rigorisme avait passé sur l'Eglise dans les temps qui ont précédé S. Calliste et S. Zéphyrin (rigorisme qui n'était pas de tradition apostolique, puisque nous voyons S. Paul, dans la IIe Epître aux Corinthiens, rendre à l'Eglise l'incestueux qu'il en avait excommunié dans la Ire Epître, et S. Jean, d'après le célèbre et si touchant récit qui nous a été conservé par Clément d'Alexandrie, rendre à l'Eglise aussi le chef de brigands, — un homicide assurément, — qu'il avait eu le bonheur de retrouver et de reconnaître après de longs égarements)... S. Calliste (ou S. Zéphyrin) donne le signal de la réaction : *inde iræ :* colères qui malheureusement n'ont rien que de très humain, de très général... Il en est toujours ainsi chaque fois que l'Autorité Suprême veut remonter un courant, corriger un abus... Tout près de nous, que n'a-t-on pas dit, en certains milieux, contre le Décret de Pie X sur la Première Communion? ou antérieurement (1905), contre le Décret du même Pape sur la Communion fréquente et quotidienne?... Quelles indignations, dans des milieux très sincèrement pieux mais d'une austérité mal entendue, lorsque, il y a moins d'un siècle, la théologie de S. Alphonse a commencé à se vulgariser parmi nous!... Supposez que, dans seize ou dix-sept siècles (puisque nous sommes à dix-sept siècles de S. Calliste), alors que se sera évanoui depuis longtemps le dernier écho des cris désespérés que le gallicanisme expirant poussa aux abords du Concile du Vatican, supposez qu'un érudit retrouve alors quelques-uns de ces pamphlets ecclésiastiques de l'opposition conciliaire aux abois (on a bien retrouvé, en 1851, les *Philosophumena* de S. Hippolyte), quels grands yeux s'ouvriraient alors dans le monde critique de ce temps-là! quel problème insoluble! et comme la critique incroyante s'en irait répétant que la définition de l'infaillibilité pontificale fut une « révolution » radicale dans la Constitution de l'Eglise, révolution opérée à la faveur d'un Concile non « libre » et malgré les protestations de « toute » l'Eglise!

Que dire donc des critiques qui dans le cas de Calliste veulent voir une révolution?

Ceux d'entre eux qui sont protestants (comme Harnack), rattachent tout uniment l'Edit de Calliste à l'avènement d'un principe nouveau, nullement agissant dans l'Eglise avant le IIIe siècle.

Ceux qui sont catholiques (comme feu Funk, de Tubingue), se contentent d'y voir « l'exercice nouveau d'un certain opportunisme ecclésiastique, *non pas ignorant de son droit et de son pouvoir* (et ceci sauve la question doctrinale impliquée ici), mais attentif à les ménager pour le bien moral des fidèles, et entrant décidément en acte à une date où une secte de puritains s'était déjà constituée hors de l'Eglise, avec une discipline pénitentielle que l'Eglise elle-même n'eût pas désavouée. »

Oui ; mais cet opportunisme ecclésiastique a-t-il attendu si longtemps pour se faire sentir? et l'a-t-il fait d'abord par une sorte de coup d'Etat? — Nous avons dit plus haut dans quel sens le P. d'Alès résout la question. Reste à voir, dans le volume lui-même, par quelles voies et à la suite de quelle enquête minutieuse il y arrive. C'est là un problème qui a passionné les érudits et qui doit nous toucher tous. Car, ce que le P. d'Alès vient d'écrire, d'une plume aussi profondément sacerdotale que critique, c'est un chapitre de l'histoire des miséricordes dont Jésus-Christ a voulu que son Eglise fût toujours le ministre, à l'encontre des tendances rigoristes que toujours le Mauvais tentera d'insinuer sous des couleurs souvent fort spécieuses.

France et Allemagne (1870-1913), par René Pinon. — **L'Irrédentisme hellénique,** par Charles Vellay. — Vol. in-12 de 330 p., à 3 f. 50. — Paris, Perrin.

La Crise politique de l'Allemagne contemporaine, par W. Martin. — In-12 de XV-288 p., 3 f. 50. — Paris, Alcan.

Mysticisme et domination. *Essais de critique impérialiste,* par Ernest Seillière. — UNE NOUVELLE PSYCHOLOGIE DE L'IMPÉRIALISME. **Ernest Seillière,** par Louis Estève. — Vol in-12 de VI-285 et XX-274 p., à 2 f. 50. — Paris, Alcan.

I. — M. René Pinon est un des publicistes les plus autorisés de la *Revue des Deux Mondes,* où il dégage lumineusement, au fur et à mesure que les événements se déroulent, la philosophie de l'histoire extérieure tout à fait contemporaine; et de plus, c'est un chrétien, ce qui ne gâte rien, surtout quand il s'agit de cette éternelle question d'Orient où tant et de si graves intérêts surnaturels sont engagés.

L'origine de son nouveau volume, ce sont précisément deux articles de la *Revue des Deux Mondes*, publiés à l'occasion de la guerre balkanique, et qu'il a remaniés, complétés, étayés de documents.

Dans les conflits d'intérêts qu'ont suscités et que susciteront encore entre les puissances européennes les guerres balkaniques de 1912-1913, le maintien de la paix générale dépendra, pour une très large part, de la France et de l'Allemagne, et de leurs rapports mutuels.

C'est pourquoi M. Pinon a jugé utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les années écoulées depuis le traité de Francfort, de rappeler quels ont été les rapports des deux pays depuis 1871, quelles vicissitudes ils ont traversées, quelles lois y ont présidé, quelles méthodes politiques les ont réglés.

Nous n'avons pas à faire ici la critique de ces pages. Nous les signalons à nos lecteurs. Elles sont la lumière et la loyauté même. Pour ce qui est du fond des choses, les avis resteront divers, en deçà comme au delà du Rhin. M. Pinon nous aide à chercher « le fil qui relie les événements, l'armature qui les rassemble, la méthode qui les conduit » ; et c'est déjà beaucoup, c'est presque tout. Il divise ce laps de temps de quarante-trois ans en deux périodes : la 1re, de 1870 à 1898, et la 2e, après 1898, date de l'entrée de M. Delcassé au ministère des Affaires Etrangères, date aussi où la chute du cabinet Méline détermine le déclanchement de l'Affaire Dreyfus et l'avènement du parti radical : phénomènes de politique intérieure qui ne modifient pas notre politique extérieure dans ses fins, mais bien dans ses méthodes. Un chapitre spécial étudie la crise de 1911 (Agadir) et le traité du 4 novembre ; un chapitre supplémentaire (p. 257-279) est consacré à la question des armements dans les deux pays en 1913. En appendice, une série de documents diplomatiques, et une carte de l'Afrique équatoriale d'après l'accord franco-allemand.

II. — M. Ch. Vellay était jusqu'ici connu surtout par des études robespierristes dont la documentation est d'une solidité universellement reconnue, mais dont l'esprit évidemment ne pouvait nous plaire. Son livre d'aujourd'hui nous emporte heureusement loin de cette atmosphère révolutionnaire et fait une lumière éclatante, pleine, décisive, sur cette énorme question de l'irrédentisme hellénique,

Ce mot d'irrédentisme a été créé par les patriotes d'Italie ; et on l'a appliqué depuis à tous les pays où se trouvent des populations «irrédimées. » De même qu'il y a un irrédentisme italien en Autriche, il y a un irrédentisme danois en Allemagne, un irrédentisme serbe en Bosnie et en Herzégovine, un irrédentisme roumain en Hongrie, etc.

Seulement, tandis qu'ailleurs les groupes irrédimés ne constituent qu'une minorité détachée de l'agglomération principale, — dans le monde grec, au contraire, avant les guerres balkaniques de l'année écoulée, c'était l'énorme majorité de la race hellénique qui était rejetée hors de son centre : entre les frontières politiques de l'hellénisme et ses frontières ethniques, il y avait une disproportion colossale, puisque le royaume de Grèce ne comptait que 2.632.000 habitants, tandis que les populations grecques irrédimées formaient un total de 6 à 7 millions d'âmes. L'écart de ces deux chiffres permet de mesurer toute l'ampleur du problème et aussi tous les obstacles qui s'opposent à une solution basée sur le principe des nationalités. C'est cette solution évidemment que les Grecs réclament ; et M. Vellay, avec eux, la qualifie « normale. » Nous lui laisserons son épithète pour compte ; nous n'avons pas à reprendre ici la discussion du principe des nationalités, dont nous avons montré ailleurs 1° la fausseté et le mal fondé, et 2° l'impraticabilité et le côté chimérique, qui probablement n'éclate nulle part aussi crûment que dans ces régions de l'Orient hellénico-slavo-turc, et déjà en Autriche-Hongrie.

Laissant de côté la question de principe, sur laquelle aussi bien M. Vellay n'insiste pas, reste la question de fait : l'irrédentisme hellénique est un mouvement qui existe, qui n'est point artificiel, ni récent, qui exprime la solidarité inébranlable par où sont restées unies les unes aux autres toutes les parties du monde hellénique.

Ce mouvement, il faut le connaître ; et pour le connaître, il n'y a pas de guide mieux documenté et plus complet que le livre de M. Vellay. En quatre parties, on y étudie l'irrédentisme hellénique 1° en Epire, 2° en Macédoine et en Thrace, 3° dans les îles de l'Egée, 4° en Chypre. Suivent 130 pages d'Annexes : mémoires, pétitions, adresses, protestations, résolutions votées au cours de cette année sur tous les points du monde grec irrédimé.

III. — M. William Martin est Suisse (correspondant, pour la France, du *Journal des Débats*, où il signe de ses initiales). S'il voit les choses d'outre-Rhin sous un jour peu réjouissant, les Allemands n'en pourront donc accuser le chauvinisme français. Il intitule son livre : *Crise*. Qui dit crise, dit état anormal. C'est que l'Allemagne en effet, après vingt-cinq ans de règne de Guillaume II et tantôt un demi-siècle de règne impérial, ne se sent pas encore établie dans un fonctionnement normal de ses organes.

Des Français qui s'en vont passer huit ou quinze jours au-delà du Rhin, en reviennent volontiers les yeux tout pleins de la poudre que les Allemands jettent à lourdes poignées aux gens dont ils sentent pouvoir escompter l'ignorance, et nous chantent les admirables vertus du peuple allemand, la discipline, l'esprit d'obéissance, le bon esprit, la vénération dont la personne impériale leur a paru être l'objet. Vénération ! Oui, peut-être, dans certaines couches populaires très illettrées, ou chez les bonnes Sœurs des écoles de village, ou dans les colonnes de la presse paysanne... Mais allez voir un peu dans les milieux cultivés ! Personne n'y prend au sérieux l'empereur actuel. Il y a un abîme entre le ton de la presse populaire, volontiers confite en dévotion, et le ton des grands organes de la bourgeoisie libérale, dont l'irrespect est tout autrement acerbe qu'on ne l'était chez nous même pour la personne de notre ancien Fallières. Qu'on se rappelle simplement la crise de novembre 1908 : jamais vit-on dans une monarchie explosion semblable de colère, voire de mépris contre le souverain ? et jamais Président de République a-t-il été traité comme le fut Guillaume alors en plein Reichstag, si bien que le prince de Bülow, alors chancelier de l'Empire, n'a trouvé à jeter à un Parlement houleux que cette piteuse défaite : « Quoi que vous puissiez lui reprocher, ce n'est pas un homme ordinaire ? »

Les esprits superficiels vont souvent répétant que ce qui tourmente l'Allemagne, c'est le *morbus democraticus :* il faut que la démocratie fasse son tour du monde, dit-on, et l'Allemagne n'y saurait échapper... Je ne crois pas que là soit la cause du malaise allemand. L'Allemagne s'accommodait très bien, il y a un quart de siècle, de l'autoritarisme de Guillaume Ier et de Bismarck. Elle accepterait très volontiers de voir intervenir partout la volonté impériale, si elle la croyait ferme et logique. Mais la logique, la cohérence, est ce qui manque le plus à l'empereur actuel : tous les partis, conservateurs, Polonais, catholiques, pangermanistes, voire les socialistes, ont connu les plus étonnants changements de fortune dans leurs rapports avec le pouvoir ; jamais il ne s'était fait, en Prusse, pareille consommation de ministres : l'empereur ne souffre auprès de lui aucune personnalité marquante. C'est le régime de l'équilibre instable par excellence. Et c'est le régime du bavardage, — non pas du bavardage parlementaire, mais, ce qui est tout autrement grave, du bavardage impérial : — « L'air s'agite, mais on ne voit pas l'ombre d'un acte, » disait Bismarck ; et le célèbre député Bassermann,

chef du parti national-libéral, disait à son tour, au Reichstag, sans excès de vénération : « Le roi d'Angleterre court aussi à travers le monde, mais il ne parle pas. »

Les fêtes du Jubilé de cette année 1913 (les vingt-cinq ans du règne de Guillaume II) ont accusé surtout la largeur du fossé qui s'est creusé, au cours de ces vingt-cinq ans, entre le Kaiser et ses sujets. La mort de Guillaume Ier, en 1888, fut un deuil public, aussi sincère qu'universel. Aujourd'hui, les plus optimistes sont au moins inquiets ; mais peu s'en tiennent à cet optimisme. Ce qui règne partout, c'est l'esprit de critique et de dénigrement, ce que l'on a appelé « l'humeur du *Simplicissimus*. »

Le livre de M. W. Martin est en deux parties : 1° l'esprit des institutions : faiblesse du gouvernement, poussée démocratique, désordre parlementaire ; — 2° les questions de nationalité en Allemagne ; question polonaise, question du Slesvig, question guelfe, question d'Alsace-Lorraine.

IV. — M. Seillière a condensé dans le vocable unique d'*impérialisme* le sens un peu flottant des diverses formules par où les philosophes d'antan avaient exprimé notre instinct de domination, notre faculté conquérante. L'impérialisme, chez M. Seillière, c'est ce qui s'appelait, chez Saint-Cyran « esprit de principauté, » chez l'école écossaise « désir de souveraineté, » chez Hobbes « désir du pouvoir, » chez Helvetius « amour de la puissance, » chez Nietzsche « volonté de puissance, » quelque chose aussi de ce qui chez La Rochefoucauld vient sous le nom d' « amour-propre. »

La suite des idées de son nouveau livre est celle-ci : 1° l'Impérialisme est le ressort essentiel de l'être ; — 2° le Mysticisme est un impérialisme d'origine subconsciente ; — 3° le Romantisme est le mysticisme moderne ; — 4° le Socialisme actuel est le romantisme social ; — 5° le Mysticisme, tonique de l'action, veut des cadres rationnels ; — 6° le Christianisme est un cadre rationnel du mysticisme.

V. — L'œuvre de M. Seillière est très vaste déjà, neuf ou dix volumes ; et elle est tout entière condensée autour de cette notion d'impérialisme. C'est en s'installant au cœur de cette notion que M. Seillière nous découvre les points de vue les plus suggestifs sur l'histoire ou plutôt sur la pathologie de l'histoire politique et littéraire de l'époque qui se déroule depuis la Révolution. Nous avons présenté ici un aperçu de cette œuvre au fur et à mesure que M. Seillière en livrait les divers volumes au public ; et voici qu'un jeune écrivain, M. Estève, entreprend de nous en mettre en lumière, dans un travail d'ensemble, la suite et la fécondité. C'est fort intéressant. C'est l'œuvre d'un penseur, si le propre du penseur est de faire penser ses lecteurs. Toutefois nous préférons, et de beaucoup, la lecture de M. Seillière lui-même à la lecture de son interprète, chez qui il arrive que l'on se heurte à de certaines confusions dans l'emploi de termes pris de la langue théologique ou mystique.

Le Mystère de l'Incarnation, par le P. Hugon, O. P., professeur de dogme au Collège pontifical Angélique de Rome. — In-12 de VII-350 p., 3 f. 50. — Paris, Téqui.

L'Eucharistie, la Présence réelle et la Transsubstantiation, par Mgr Batiffol. In-12 de IX-516 p., 3 f. 50. — **Philosophia moralis et socialis,** par le P. Lehu, O. P. Tome I : *Ethica generalis*. In-8 raisin de VIII-327 p., 6 fr. — **Les questions actuelles,** par J. Joossens. In-12 de 208 p., 1 f. — Paris, Gabalda.

Etudes sur la Philosophie de Duns Scot. T. I : *Dieu : existence et cognoscibilité,* par le P. Séraphin Belmond. In-12 de XVI-362 p., 4 f. — **Esto fidelis,** par le P. Delbrel, S. J. In-16 de XI-185 p., 2 f. — Paris, Beauchesne.

I. — Le P. Hugon, avec son nouveau volume, achève la trilogie qu'il avait inaugurée par le mystère de la Rédemption et poursuivie par le mystère de la Sainte Trinité, sur les trois grands mystères de notre foi.

Cinq parties : 1° l'existence du mystère de l'Incarnation (en 5 chapitres, dont le 5e roule sur les causes de l'Incarnation : le P. Hugon se tient à l'opinion thomiste, que, sans invectiver contre personne, il défend avec autant de force que de clarté) ; 2° la divinité et l'humanité dans l'Incarnation ; 3° l'union des deux natures (données certaines et théories théologiques ; caractères de l'union hypostatique) ; 4° les propriétés de l'humanité dans l'Incarnation (la grâce du Christ, sa science, sa volonté, sa sensibilité, sa puissance et ses infirmités) ; 5° le culte de J.-C. (le Sacré-Cœur).

Exposé admirablement lucide et méthodique, dans une langue qui est la clarté même, d'une vigueur incomparable avec cela, imagée et chaude, que l'on sent pénétrée et commandée par l'amour le plus ardent pour le Verbe Incarné et pour la vérité théologique. L'idéal de la langue théologique. C'est didactique ; mais il n'est pas un de ces chapitres qui dans l'âme du lecteur ne se tourne en méditation et ne s'achève en prière. A lire, non pas seulement par nos confrères, mais par tous laïcs désireux de donner à leur piété une nourriture saine. Livre à mettre, notamment, sur les rayons des bibliothèques de nos cercles d'études : il inspirera à nos jeunes gens beaucoup d'amour pour le Verbe Incarné d'abord, et puis aussi (ce qui sera un résultat des plus précieux) pour la doctrine elle-même dont le Verbe Incarné a confié le dépôt à son Eglise.

II. — Le livre de Mgr Batiffol est une Ve édition, « refondue et corrigée » à Rome même (d'où l'auteur date sa préface), « dans la lumière même de Rome », dit-il, « habita licentia competentis Auctoritatis », dit l'Imprimatur de Paris.

But de l'ouvrage : — « Le présent livre n'a été entrepris que pour justifier la doctrine du Concile de Trente par le témoignage des premiers siècles » (p. III).

A un anglican qui lui a reproché de rester « trop purement intellectuel », de ne pas aider « à saisir le mystère avec le cœur de la foi », il répond : — « On concédera que la sécheresse est un des défauts indéniables de ce livre, qui n'a rien des *Elévations sur les mystères,* hélas ! Mais c'est qu'aussi la tâche est surtout contentieuse... Nous avons à reviser les enquêtes et à corriger les conclusions de contradicteurs opiniâtres ; notre tâche est une tâche d'examen et de logique d'abord, une œuvre de vérification objective, une œuvre d'extrinsécisme... Dans cet examen de textes, nous retrouvons la piété de l'Eglise antique, s'exprimant par le langage des Pères et des liturgies : il s'en faut du tout au tout que cette piété ne nous touche pas... »

III. — Le P. Lehu est, comme le P. Hugon, professeur au Collège Angélique de Rome (l'ancienne « Minerve »). Il nous donne le Ier volume de ses *Prælectiones,* la Morale générale. Il ouvre son exposé par une étude sur la fin dernière ou béatitude (comme l'a fait aussi Lehmkuhl dans ses récentes éditions), puisque la raison de moralité se tire de la fin dernière, qui occupe le rang suprême dans l'échelle des valeurs ; puis il passe aux actes humains : psychologie de l'acte humain ; sa moralité, élément constitutif formel de la moralité, règle de la moralité, moralité des actes internes et des actes externes, étendue de la moralité (le volontaire indirect ; la coopération ; le péril de pécher) ; péché (différence formelle entre le péché mortel et le péché véniel) ; mérite et démérite ; — les passions : leur psychologie et leur moralité ; habitudes (vertus et vices ; division et parties des vertus) ; — les lois : la loi éternelle ; la loi naturelle et le fondement de son obliga-

tion (réfutation des systèmes de Kant et autres erreurs modernes) ; la loi divine positive ; la loi humaine ; la conscience ; le droit et le devoir, leur sujet par rapport à Dieu et par rapport aux êtres créés ; fin et origine du droit... Exposé fort clair de la doctrine de S. Thomas, présentée sous le jour et avec tous les éclaircissements réclamés par l'état maladif des intelligences modernes.

IV. — *Questions actuelles* est un volume d'apologétique populaire. On nous y dit la folie de l'indifférence religieuse, l'aveuglement et les inconséquences des incroyants. On nous y démontre l'existence de Dieu par les sciences de la nature. On y réfute la théorie de l'évolution. On y parle de l'âme, de sa spiritualité, de sa liberté, de son immortalité, de l'éternité, du ciel et de l'enfer. On y expose les preuves traditionnelles de la divinité du christianisme : prophéties, miracles, miracle historique de l'établissement de l'Eglise, miracle toujours vivant de sa perpétuité. Puis série d'appendices très piquants sur la prière, la confession, l'Eucharistie, le péché originel, le modernisme, le socialisme, etc., etc.

Ce petit volume nous vient de Belgique, où il en est à son 15e mille. Il porte l'Imprimatur de Malines. — Du même auteur nous arrive une brochure de philosophie scientifique : *Les Théories modernes sur la matière,* in-16 de 16 p., 0 f. 20.

V. — Le P. Belmond, des Frères-Mineurs, réunit en volume une série d'articles parus en deux Revues au cours des cinq ou six dernières années. Les articles, pris isolément, n'étaient pas la clarté même, et l'on ne peut pas dire que, juxtaposés maintenant, ils s'éclairent les uns par les autres. Peut-être faut-il attendre l'apparition des volumes à suivre et l'achèvement de l'ouvrage, pour y voir clair ? Peut-être en est-il de l'interprète de Scot comme de Scot lui-même, dont l'obscurité ne se dissipe, paraît-il, qu'à condition de le lire en entier : — « Si les disciples de Scot, dit le P. B., ont eux-mêmes parlé de l'obscurité de ses doctrines, cela tient à ce qu'ils n'ont utilisé qu'une partie de ses écrits. C'est qu'en effet ceux-ci se complètent, s'éclairent et s'expliquent les uns par les autres. » (p. VII).

Trois parties : 1° *l'Existence de Dieu* (ses preuves scotistes) ; 2° *Ce que nous savons de Dieu ;* 3° *Vers la connaissance de Dieu par l'indétermination des concepts :* nature, valeur et fondement de l'univocité ; Duns Scot a-t-il enseigné l'univocité ?

VI. — *Esto fidelis :* pages qui ont paru déjà dans le *Recrutement sacerdotal* et qui s'adressent aux religieux. Le thème en est la fidélité à la vocation religieuse. Le P. Delbrel y discute les prétextes allégués par les religieux ou religieuses qui demandent leur sécularisation ; il montre, avec une éloquence pressante, ce qu'il y a de mal fondé en tout cela, d'exagéré, de captieux dans la plupart des cas. En appendice, 50 pages de textes pris des Saints ou des Papes : S. Augustin, S. Ignace, S. Alphonse, S. Vincent de Paul, lettres de Benoît XIV et de Pie X, Décret de la Congrégation des Religieux (15 juin 1909). — Ces pages, aussi solides qu'émues et émouvantes, sont très belles. Encore qu'elles ne visent directement que les religieux, il est clair qu'on en pourra faire son profit partout et y prendre des arguments, *mutatis mutandis,* pour la fidélité à la vocation sacerdotale et même à la vocation générale au service de Dieu.

La Question de la Population, par Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. — In-12 de 512 p., 3 f. 50. — Paris, Alcan.

La Femme chrétienne et la Souffrance, par l'abbé H. Morice. — In-12 de XV-261 p., 2 f. — Paris, Téqui.

L'Art d'être Maman, par Mgr Rozier. — In-12 de 246 p., 3 f. — Paris, Gabalda.

Les Salons, par Mgr Bolo. — In-8 écu de 187 p., 2 f. — Paris, Haton.

Du Divorce au Mariage. *Etudes d'actualité,* par l'abbé P. Bellée. — In-12 de 271 p., 3 f. — Paris, Roblot.

I. — Peu de questions sont plus actuelles que celle qu'annonce le titre de M. P. Leroy-Beaulieu, malheureusement. On se gardera pourtant d'y voir un livre de circonstance : il y a plus de trente ans que l'auteur s'occupe de ce problème. Il lui consacrait un cours dès 1882 au Collège de France ; il y revenait successivement en 1890, 1901, 1910, constatant chaque fois les incessants progrès du mal.

On trouvera donc, dans ce volume dense, comme une petite Somme du problème de la population tel que l'envisagent les économistes :

1° *La position du problème,* ses faces diverses, la doctrine de Malthus et ses prédécesseurs, le prémalthusianisme sous la Révolution française (série de témoignages, Collot d'Herbois, Guffroy, Carrier, Jeanbon Saint-André, etc., qui établissent que les terroristes avaient en vue non pas seulement la destruction des réactionnaires, mais la réduction de la population même de notre pays à 6 ou 8 millions d'âmes, à 5 millions, disait Guffroy, chiffre suffisant pour que la nouvelle répartition projetée des richesses ne fît plus que des heureux) ; absurdité des calculs sur l'encombrement prochain du monde ; etc. ;

2° *Examen critique du principe de population de Malthus :* l'argument analogique ; l'argument statistique : applications à l'accroissement de la population chez les Franco-Canadiens, chez les Argentins, dans les principales contrées industrielles de l'Europe, etc. ;

3° *Influence de la civilisation sur le mouvement de la population :* « Les pays très avancés en richesse et beaucoup plus pénétrés des idées et des ambitions démocratiques, tout l'ouest de l'Europe, sauf l'Espagne et le Portugal, arrivent à n'avoir plus qu'une natalité modique ou faible » (p. 245) ; causes de ce phénomène ; ses dangers ;

4° *Le Néo-malthusianisme :* en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et sur le continent européen ;

5° *Examen de la situation spéciale de la France ;* recherche des remèdes ou palliatifs (p. 339-482) ;

6° *De l'émigration et du peuplement des contrées neuves.*

Conclusion : — « Bien loin que l'excès de fécondité soit à redouter, c'est la stérilité, systématique et voulue, qui apparaît comme le fléau destructeur des sociétés contemporaines. »

M. P. Leroy-Beaulieu parle en économiste et multiplie les données statistiques, ce qui ne l'empêche pas de faire une large place, la place prépondérante, aux causes d'ordre moral, à l'influence du sentiment religieux. Mais on n'attendra pas de lui qu'il se place au point de vue théologique : il propose, comme « résultats à obtenir, » « le troisième enfant par ménage » : « il suffirait de pénétrer la population française de l'idée qu'un ménage normal comporte trois enfants au moins... Le troisième enfant est le salut ; c'est à provoquer la venue du troisième enfant que doit tendre la réforme : » — pour un économiste à calculs, cela s'entend. Nous autres chrétiens, c'est à la Providence que nous devons laisser le soin de chiffrer en pareille matière.

II. — Ces causes morales de dépopulation dont parle M. P. L.-Beaulieu se ramènent à l'égoïsme, à la peur du sacrifice, à la méconnaissance, pour soi ou pour ses enfants, de la grande loi de souffrir. Aussi sommes-nous très heureux de recommander très vivement à nos amis le nouveau travail de M. Morice, qui sera goûté à la fois et comme traité de la souffrance et comme évangile de la mère chrétienne, suivant que l'écrit à l'auteur Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Quinze chapitres : les croix de la femme, le mystère de la souffrance, les fruits de la souffrance, les trois

croix du Calvaire, le crucifix consolateur, le délaissement de Jésus, l'inquiétude, la pitié, la Consolatrice des affligés, les souffrances des Saints, la douceur de prier, l'Eucharistie consolatrice, l'espoir du ciel, les consolations du travail, le bonheur de vivre.

Et souhaitons à nos pères de famille aussi, dit encore Mgr Duparc, « de ne pas reculer devant une lecture qui leur rappellera des vérités utiles, dites sur un ton viril. »

III. — *L'Art d'être maman :* série de causeries nées au jour le jour, « au simple fil de la pensée, » pour les *Annales de l'Œuvre de l'Adoption des orphelins* (œuvre dont Mgr Rozier est directeur général). Ce sont pages très aimables, piquantes souvent, humoristiques, fleuries d'anecdotes et de traits vécus, et qui sous une forme ailée glissent les conseils les plus pratiques et des vérités de fond très austère. En somme, et malgré l'absence de plan préconçu, c'est tout un petit traité d'éducation maternelle qu'on trouvera ici, à l'usage surtout des familles aisées, des « dames, » puisque c'est pour elles que Mgr R. a écrit. Mais on ne gâte pas moins les enfants dans le peuple qu'ailleurs : on les gâte seulement d'une autre façon. Et si les traits que cite Mgr R., si les gâteries qu'il fustige ne sont pas toujours à la portée des enfants du peuple, les leçons qu'il en tire sont pour tout le monde, et les traits eux-mêmes, moyennant un léger travail de transposition, sont faciles à adapter aux auditoires mêmes de femmes du peuple.

IV. — Des journaux qui ne sont point faits pour parler des choses d'Eglise, ont fait aux conférences de Mgr Bolo, quand elles furent données à la Salle Gaveau, une publicité retentissante et d'un goût fort fâcheux. Il serait injuste de juger là-dessus la nouvelle œuvre de Mgr B. Ces quatre conférences sont intitulées : *L'Empire des Salons, la Morale des Salons, les Salons spirites, le Mariage dans les Salons.* Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée, puisqu'elles ont été prononcées en salle laïque et devant un public laïc. Elles sont riches cependant de vérités morales, et qui sont présentées avec beaucoup de finesse, d'agrément, de malice (trop peut-être).

V. — Avec M. Bellée nous revenons à l'éloquence sacrée. Les douze conférences dont se compose son recueil ont été prêchées pendant le Carême de 1913 dans une de nos paroisses parisiennes. M. Bellée cite à plusieurs reprises Mgr Bolo, et l'appelle même « un maître très écouté. » Nous n'aimons point qu'on écoute tant que cela Mgr Bolo ; et tout en rendant hommage à l'éclat de son talent, nous avons toujours souligné que ce n'est point un modèle de tout repos pour des gens inexpérimentés. Heureusement M. Bellée, quoi qu'il en dise, ne l'a pas écouté du tout ; et l'on ne trouvera ici rien du brillant, ni ne la distinction, ni de l'originalité, ni de la vigueur de langue de Mgr Bolo. Ces conférences nous rappellent d'utiles vérités sur le mariage, son unité, son indissolubilité, sur l'idée chrétienne du mariage, sur la famille chrétienne. Mais il ne faut pas nous demander de dire que nous les avons trouvées intéressantes.

L'Initiation maçonnique, par Charles Nicoullaud. — In-12 de XVII-306 p., 3 f. 50. — Paris, Perrin.

M. Ch. Nicoullaud fut il y a deux ans le fondateur et est le directeur de cette *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* qui s'est rapidement imposée à l'attention universelle et a reçu le meilleur accueil de la presse catholique : organe d'une information énorme, inouïe, et désormais indispensable à qui veut se tenir au courant de tout ce qu'il est possible de savoir des agissements des Sociétés secrètes, de toutes les théosophies et occultismes de toute nature.

Il écrit, à la fin de son Introduction : — « Je n'ajouterai plus qu'un mot, mais c'est le principal. Je soumets humblement ces études, comme mes autres ouvrages, au jugement de ma mère la Sainte Eglise catholique romaine, déclarant d'avance maintenir ce qu'elle approuve, retirer ce qu'elle blâme, en lui demandant seulement de bénir le fils soumis qui, jusque dans les erreurs qu'il a pu involontairement commettre, n'a jamais eu en vue que son service et sa gloire. »

Et M. Jouin, curé de St-Augustin à Paris, met à son tour, en tête de cet ouvrage, une préface aussi élogieuse que docte, à son « cher ami. »

D'aucuns ont cherché du côté de la politique la raison de l'influence qu'exercent les Francs-maçons dans le monde et qui ne s'explique ni par leur nombre, ni par leur valeur intellectuelle ou morale, ni par leur science.

M. Nicoullaud, lui, demande la clef du problème à l'occultisme et cherche dans l'initiation maçonnique le secret de la force de la Maçonnerie.

Là en effet se révèle nettement une action surhumaine, extra-naturelle.

Comment s'exerce cette action du démon ?

M. Jouin, pour sa part, n'admet pas « l'action *directe* du démon dans le gouvernement maçonnique » (p. XII) ; mais il comprend cependant que « l'étude des initiations incline l'esprit vers cette solution mystique ». Et, en tous cas, action directe ou indirecte, ce qui est sûr, c'est que « Satan, chef invisible, dirige toujours, en dernier ressort, par ses infernales persuasions, le pouvoir maçonnique quel qu'il soit, et lui fait accumuler les ruines : ruines dans les âmes... dans les corps... dans les familles... dans les sociétés... jusqu'à ce que d'hécatombe en hécatombe on puisse renverser l'Eglise catholique... »

M. Nicoullaud est amené, par ses études, à aller plus loin. Il affirme, non pas seulement les « infernales persuasions », mais la présence, — non pas sans doute la présence effective d'un être cornu aux pieds de bouc dans les Ateliers, ou autres balivernes de ce genre, — mais « une présence et une direction mystique agissant sur les cerveaux, les pensées des initiés, sur les cœurs de ceux qui ont reçu les *sacrements* de Lucifer dans l'initiation ésotérique, et qui sont, à des degrés divers, les instruments du mal dans les Ateliers maçonniques ».

Et sans doute cela n'empêche qu'à côté de cette action préternaturelle diabolique il y a une direction très humaine qui mène les Loges des différentes obédiences et qui peut résister aux impulsions des initiés. Mais le plus souvent elle leur obéit ; et dans l'ensemble sinon dans tous les détails, c'est Lucifer qui est le chef écouté de la Maçonnerie.

Nous qualifions diabolique la Maçonnerie, sur la simple vue de son action extérieure, politique et sociale : que serait-ce si nous connaissions les mystères de l'initiation ésotérique ! Il y a là des horreurs qui confondent l'imagination. Le dernier mot des initiations dans l'antiquité païenne fut la corruption ; et sous ce rapport les Sociétés secrètes modernes peuvent entrer en parallèle avec les mystères d'Isis. — « C'est bien toujours la même griffe et le même procédé, dit M. Jouin, la dépravation jusqu'à la bestialité. »

Inutile d'ajouter que ce livre n'est pas fait pour être mis entre toutes les mains, encore que M. Nicoullaud respecte ses lecteurs et ne laisse entendre que ce qu'il faut qui soit entendu. — Comme dit encore M. Jouin, « puissent ces lumineuses recensions de l'œuvre satanique rendre la vraie lumière à quelques victimes persuadées de l'avoir reçue dans les Loges... ! Puissent-elles enfin ouvrir les yeux des catholiques endormis pour qu'ils ne voient pas tout comme dans un rêve, même la Maçonnerie !... »

Introduction à la psychologie des convertis, par le P. Mainage, O. P. — In-12 de 129 p., 1 f. 50. — Paris, Gabalda.

Le Néant et la Vie, par Joh. Jörgensen. In-12 de 74 p., 1 f. Paris, Perrin. — **Vita Vera,** par le même. In-16 de xxviii-324 p., 3 f. 50. Paris, Beauchesne.

Ma Tante Vincentine, par T. de Wyzewa. — In-12 de iii-372 p., 3 f. 50. — Paris, Perrin.

La Tentation du Docteur Wiseman, par Mgr Baunard. — In-12 de 36 p., 0 f. 15. — Paris, J. de Gigord.

Le Rêve de Géronte, par le cardinal Newman. Trad. par l'abbé V. Lebourg. — In-8 de xv-64 p., 1 f. — Paris, Beauchesne.

I. — La brochure du P. Mainage n'est vraiment qu'une « Introduction » à un ouvrage annoncé pour l'année prochaine sous ce titre : *Psychologie de la Conversion* et qui se proposera « d'annexer à l'apologétique scientifique cette riche province de l'expérience religieuse ».

Cette *Introduction* est en trois chapitres : 1° *Le Problème :* comment se pose, au point de vue apologétique, le problème de la conversion ? — 2° *Les Sources :* le témoignage des convertis ; — 3° *La Méthode,* qui ne sera ni empirique ni déductive, qui sera inductive, procédant par hypothèses dont les faits doivent ensuite établir ou ruiner le bien-fondé : l'hypothèse qui domine l'ensemble de l'enquête, c'est « de savoir si Dieu agit dans la conscience des convertis. » Cette hypothèse « sera le point de convergence de toutes nos analyses. Mais l'on conçoit aisément qu'elle doive demeurer longtemps un terme lointain auquel on ne saurait parvenir que par approches successives... » A cette hypothèse principale et génératrice se subordonneront des hypothèses particulières, suggérées par la réalité ou imposées par les nécessités de la controverse religieuse : hypothèse pathologique (qui attribue à un trouble, à un désordre physique la crise soi-disant religieuse dont pâtit le converti), hypothèse de toutes sortes d'influences purement humaines (milieu social, entourage immédiat, enseignement, direction, amitié, amour ; effort purement humain d'intelligence ou de volonté ; part du caractère, harmonisation des aspirations de l'esprit et du cœur avec la vie du catholicisme ; part du subconscient)...

Attendons l'ouvrage annoncé. — P. 47-49, un parallèle... stupéfiant entre une pseudo-conversion du cardinal de Retz et la supercherie de Léo Taxil, entre les dupes, fort peu perspicaces, de Taxil, et l'illusion où serait tombé saint Vincent de Paul sur le compte de Retz. Le témoignage de Retz, quand il parle de lui-même et surtout contre lui-même, n'est à admettre que *cum solido grano salis :* malgré toutes ses frasques, il a rempli de fort bonnes parties de sa vocation d'archevêque ; il a été aimé et honoré de ce qu'il y avait de plus respectable dans le royaume, à commencer par saint Vincent de Paul et M. Olier ; enfin le tout s'est terminé, quatre ans avant sa mort, par une conversion exemplaire et définitive, — tandis que le cas Taxil est et reste une des plus écœurantes et des plus scélérates ignominies qui soient (sur Retz, voir *Ami* 1911, p. 1049, note, et déjà p. 1046-9).

II. — « Jésus-Christ est mort crucifié pour que nous puissions mourir crucifiés comme Lui et ressusciter avec Lui dans la gloire. »

C'est la conclusion d'un chapitre de ce *Le Néant et la Vie* qui fut le premier écrit catholique de Jörgensen (1895), réponse brève, incisive, à la stupeur, au « dégoût » de ses amis de la veille, dont le cœur se soulevait à ce seul nom de « christianisme ».

Vous invoquez votre darwinisme, leur crie le nouveau converti. Précisément ! Toute vie supérieure, professe l'école darwinienne, a pour condition la ruine de formes inférieures : la plante s'assimile et transforme les matériaux inorganiques ; l'animal absorbe la plante. De même la vie de l'esprit chez l'homme, cette « vie éternelle » dont le Christ a doté l'âme, veut la destruction de la vie temporelle : « Le vieil Adam est la nourriture que l'homme nouveau détruit et consomme en nous. »

Sur la conversion et l'œuvre catholique de Jörgensen, voir l'exposé donné *Ami* 1906, p. 273-279, puis les recensions que nous avons faites de ses ouvrages au fur et à mesure de leur traduction en français.

III. — C'est dans *Le Livre de la Route* que Jörgensen a raconté tout au long l'histoire de ses égarements et de sa conversion.

Dans *Vita Vera,* que l'on vient de traduire en français (publié en danois en 1900), c'est bien encore de son retour qu'il est question, et c'est bien lui-même encore que l'on reconnaîtra souvent sous les traits d'Hermann Ronge. Mais, s'il a évité cette fois de parler à la première personne, s'il a créé ce personnage d'Hermann Ronge, c'est pour en faire un type, non plus exclusivement individuel, mais général, plus complètement représentatif de l'état d'âme d'une génération, une manière de journal idéal de néo-converti, où se combinent des fragments empruntés à divers sujets (comme avait fait déjà, sur une plus petite échelle, le P. Roure, dans son *Un chrétien, Journal d'un néo-converti).*

Un trait commun à tous ces convertis, c'est que ce n'est que par le catholicisme intégral, et non point par un catholicisme édulcoré, minimisé, modernisé, libéralisé, qu'ils reviennent à l'Eglise. Le libéralisme n'a été bon qu'à charmer des individus qui n'avaient nulle envie de se convertir et ne songeaient qu'à s'offrir le luxe d'un flirt élégant avec des gens d'église. Elie de Cyon, mort l'an dernier, nous racontait (*Ami* 1912, p. 1054) quelle impression de recul avaient produite sur lui les traces de libéralisme et les velléités de capitulation qu'il remarquait chez certains ecclésiastiques et combien sa conversion en avait été douloureusement retardée. Des grands penseurs du xixe siècle, c'est aux plus francs, aux plus nets, aux plus impérieux, à un Veuillot, à un Joseph de Maistre, que vont nos convertis du monde intellectuel d'aujourd'hui. C'est à Ernest Hello qu'est allé Jörgensen ; et c'est sur Hello qu'il nous montre son Hermann Ronge courbé, enthousiaste, méditant des lignes comme celles-ci (p. 66) :

« L'homme médiocre dit que Jésus-Christ aurait dû se borner à prêcher la charité et non pas faire des miracles ; mais il déteste encore plus les miracles des saints, surtout des saints modernes...

« L'homme médiocre dit qu'il y a du bon et du mauvais dans toutes choses, qu'il ne faut pas être absolu dans ses jugements. Si vous affirmez fortement la vérité, l'homme médiocre dira que vous avez trop de confiance en vous-même. Lui qui a tant d'orgueil, il ne sait pas ee que c'est que l'orgueil ! Il est modeste et orgueilleux, soumis devant Voltaire et révolté contre l'Eglise...

« L'homme médiocre ne croit pas au diable.

« L'homme médiocre regrette que la religion chrétienne ait des dogmes. Il voudrait qu'elle enseignât la morale toute seule, et si vous lui dites que sa morale sort de ses dogmes, comme la conséquence sort du principe, il vous répondra que vous exagérez... »

Veritas liberabit vos. C'est le mot qui monte aux lèvres toujours, devant chacune de ces libérations qu'est une conversion.

IV. — *Ma Tante Vincentine* n'est pas un récit de conversion, puisque tante Vincentine a toujours été une personne d'une piété et d'une pureté idéale. C'est l'œuvre d'un converti cependant ; et si M. de Wyzewa, après de longs égarements, est revenu pleinement à la foi de son enfance, au lendemain de la mort de sa

femme (1901) (il avait trente-neuf ans alors), c'est, après Dieu, à tante Vincentine qu'il le doit. Son père, médecin polonais, était incroyant ; sa mère était bonne chrétienne ; et le simple fait que ces deux femmes, sa mère et tante Vincentine, la sœur de son père, aient pu vivre toujours côte à côte en paix et vaquer ensemble aux soins du ménage et à l'éducation de l'enfant, montre assez qu'elles étaient dignes l'une de l'autre.

Mais c'est la tante qui eut la plus grande part à la première formation religieuse de l'enfant, de M. de Wyzewa. Elle avait le don des enfants ; elle savait conter, observer, revêtir tout, hommes et choses, d'une réalité plus « réelle » ; elle était d'une piété admirable, dure pour elle-même, mais l'indulgence même pour autrui, « dépourvue à un degré tout à fait incroyable de tout rigorisme et de toute pruderie... Jamais je n'ai rencontré autre part, je ne saurais trop le répéter, un mélange aussi délicieux de pureté et de joyeuse humeur, ni non plus une absence aussi complète des traits qui risquent de rendre la vertu tant soit peu ennuyeuse. »

Elle l'a gâté, c'est vrai ; elle a contribué à développer en lui « une sorte d'orgueil tyrannique, un besoin maladif de dominer et de faire sentir une domination »... :

« Oui, mais d'autre part aurais-je, par la suite, aimé ma tante au degré où je l'ai aimée, lui aurais-je élevé dans mon cœur ce sanctuaire où je viens vraiment chaque jour m'agenouiller et prier, et serais-je devenu l'honnête homme que je me flatte d'être aujourd'hui parmi toutes mes faiblesses, si dans la tendre affection dont je me sentais entouré j'avais découvert la moindre trace de rigueur ou de résistance, au lieu de constater toujours cette affection toute seule, imprégnant jusqu'aux recoins les plus secrets de la chère petite âme, l'inondant d'un flot continu d'indulgente douceur ? »

Vraiment tante Vincentine mérite de devenir la patronne des vieilles filles. Et, vieilles ou jeunes, jeunes ou vieux, tout le monde tirera charme et profit de ces exquises peintures d'éducation familiale. Il y a les six années (1872-1878) du Collège laïque de Beauvais, qui ont laissé à l'enfant souvenir si atroce (tante et mère auraient voulu qu'on fît choix pour lui du Petit Séminaire, mais le père fut inflexible)... Il y a ensuite les années parisiennes du jeune homme de lettres, aux Batignolles : années de désordres... M. de W. les confesse avec une humilité profondément touchante (dont certain critique incommode a affecté de se scandaliser, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la morale chrétienne, étant lui-même incroyant) ; il nous les confesse pudiquement, sans détail superflu, par simple allusion... Et tante était là ; c'est tante qui lui tenait son ménage de garçon... Elle savait tout ; elle essayait bien d'orienter de temps à autre, sous prétexte d'art, son Todor vers les églises, vers les cérémonies ; mais elle restait discrète ; elle savait que ses « remontrances, si elle s'était enhardie à m'en faire, auraient eu pour unique effet de me chagriner » (p. 302)... Elle attendait ; elle priait. Elle-même a avoué plus tard au neveu ce trait touchant :

« Chaque fois que je passais une nuit hors de chez moi, ma pauvre tante, elle, avait passé cette nuit à genoux, récitant chapelets sur chapelets et litanies sur litanies, afin, disait-elle, d'expier sur-le-champ mon péché. Il est vrai que souvent le sommeil l'accablait... Elle luttait de son mieux, psalmodiant tout haut les paroles de ses oraisons ; ... mais enfin la fatigue l'emportait sur sa résistance, et quelle honte et quel remords ensuite, quand elle se réveillait au chant des oiseaux dans les arbres de l'Avenue ! Vite, vite, elle se remettait à prier... Et puis, quelques heures plus tard, Todor rentrant chez lui la voyait apparaître, toute affectueuse et souriante, sur le seuil de l'appartement, avec les douces paroles dont l'écho lui réchauffe encore les oreilles et le cœur, au sortir de la longue suite des années écoulées ! »

Elle fut exaucée, puisqu'elle vécut assez pour voir son Todor se ranger d'abord au mariage (1894), puis revenir complètement à Dieu, au chevet de sa femme mourante en 1901. Elle mourut en 1906. — « Nulle autre personne n'a autant contribué que celle-là à ma conversion. La grâce qu'elle espérait pour m'ouvrir les yeux et le cœur, je l'ai trouvée surtout dans le parfum de sainteté qui s'exhalait d'elle. »

C'est ce parfum que M. de W. a voulu faire respirer en écrivant ce livre, « de manière qu'après moi la douce mémoire de ma tante continue de vivre quelque temps encore, en répandant autour de soi ces rayons merveilleux de lumière et d'amour qui m'ont providentiellement réchauffé, éclairé, et réconforté depuis un demi-siècle ! »

V. — Mgr Baunard dédie sa plaquette « à un jeune prêtre » ; et le cardinal Merry del Val lui écrit que ces pages sont « destinées à faire beaucoup de bien à la jeunesse sacerdotale. »

Le Dr. Wiseman, dont il nous parle, c'est le futur cardinal Wiseman. Prêtre à vingt-trois ans, en 1825, il était, deux ans après, promu aux fonctions de vice-recteur du Collège Anglais de Rome (il en sera recteur l'année suivante). Il voulut mener de front ces fonctions laborieuses et les explorations qu'il avait commencées aux sources orientales des Saintes Ecritures sous la conduite amicale du cardinal Maï. Ses nerfs n'y devaient pas tenir ; et leur ébranlement offrit un terrain propice à la suggestion mentale : c'est l'heure que guettait le démon pour le troubler dans sa foi.

Et voici la leçon qui se dégage de la tentation de Wiseman :

D'abord, dans cet état de trouble, ne pas essayer d'analyser et de débrouiller son doute : — « Les pensées contre la foi, dit-il, doivent, sur le moment, être traitées de même sorte que les tentations contre les autres vertus, c'est-à-dire mises dehors. » C'est l'heure du trouble : attendons que la poussière tombe, pour ne pas nous heurter à des chimères et des fantômes. Ne pas se restreindre à l'exiguïté de tel point d'ombre à dissiper, au sein de l'immense lumière : embrasser tout l'ensemble harmonique des dogmes au sein duquel le point obscur ne sera plus que ce que sont au ciel ces imperceptibles taches que les astronomes découvrent ou croient découvrir dans le soleil (c'est la méthode synthétique de démonstration que, sous le nom de *cumulative*, Newman va bientôt donner pour règle de justice et de sagesse à l'apologétique chrétienne).

Et puis surtout, pas de relâchement dans la vie intérieure, dans les exercices spirituels ; — « Oh oui, Seigneur bien-aimé, s'écrie Wiseman, je boirai ce calice, c'est le vôtre... Chagrins, inquiétudes, doutes, désolations, ténèbres, angoisses de l'esprit, soyez les bienvenus, en compagnie de mon Sauveur Jésus et de sa croix... *Deus, Deus meus, nihil sum, sed tuus sum...* »

L'épreuve dura deux ans (1827-1829) : « Elle acheva en moi ce que Ushaw (collège de St-Cuthbert) avait commencé : l'affermissement dans la patience, la possession de moi-même, la concentration de mon âme sur un objet unique, en dépit de cette dépression mentale, » — sur un objet unique, qui fut le dogme central de l'Eucharistie : — « Sans cette robuste initiation, jamais je n'eusse pu, plus tard, me jeter dans la controverse puséyste. » Et il ne perdit jamais le bras de la Sainte Vierge, dont le secours à plusieurs reprises l'assista de façon admirable : il raconte notamment que, huit jours avant sa consécration épiscopale, à Rome, en 1840, en proie à une angoisse indicible à la vue du fardeau qui allait lui être imposé, il en fut guéri instantanément, la nuit du 31 mai, par une apparition de Marie... C'était en rêve ; mais, ce qui n'était plus en rêve, c'est que, l'instant d'après, éveillé, il se trouva « dans un état délicieux : tous mes doutes et toutes mes inquiétudes s'étaient évanouies ; mon esprit était heureux et reposé... »

VI. — M. Lebourg nous donne une nouvelle traduction de *The Dream of Gerontius,* poème très court de Newman, mais œuvre d'une extraordinaire élévation : l'âme, au moment de la mort, arrivant au seuil de l'autre monde, dialogue avec l'Ange gardien, chœurs angéliques, puis l'âme entrant en Purgatoire, où l'Ange annonce qu'il ira la prendre bientôt, après la nuit d'épreuve, « à l'aurore ».

Par deux fois, M. Lebourg, dans sa préface, semble supposer que l'âme a joui de la vision béatifique avant d'entrer en Purgatoire : Ce poème, dit-il, « c'est un aperçu de l'âme à sa sortie de ce monde — à sa rencontre avec la vision béatifique » (p. IX); et, p. XIII : « Géronte représente toute âme humaine, morte en état de grâce, et sa rencontre avec Notre-Seigneur dans une vision béatifique représente une haute vérité doctrinale ». Non, il n'y a pas de vision béatifique avant l'entrée au ciel; et Newman a très bien dit : — « Ces douleurs si contraires et si intenses, le désir de Lui *quand tu ne Le vois pas,* et la honte de toi-même à la pensée de Le voir, constitueront ton véritable, ton plus cruel purgatoire. » — On traduirait mieux en français : « Le Songe de Gerontius » : *rêve* sonne moins bien ici que *songe;* et la forme francisée *Géronte* a malheureusement pris, en passant par nos comiques, une acception dont on est obligé de tenir compte.

S. François de Sales. **Lettres,** *volume VIII.* — In-8 raisin de XVI-497 p., 8 f. (6 f. pour les souscripteurs). — Lyon, Vitte.

S. Vincent de Paul. **Textes choisis et commentés,** par J. Calvet. — In-12 de 336 p., 1 f. 50. — Paris, Plon.

I Fioretti : *Appendices.* Trad. et notes, par Arnold Goffin. In-16 de 128 p., 1 f. 20. Paris, Bloud. — Sacrum Commercium. **Les Noces mystiques du B. François d'Assise avec Madame la Pauvreté.** 1re traduction française, par le P. Ubald d'Alençon. In-8 de XX-84 p., 1 f. Paris, libr. St-François.

Sainte Claire d'Assise. *Sa vie et son œuvre,* par L. Moisson. In-12 de VI-336 p., 3 f. 50. Paris, libr. des Saints-Pères. — **La Divine Emprise** *ou la Vocation de sainte Claire:* Drame en 3 actes, par C. Augé de St-Victor. In-12 de 64 p., 1 f. 25. Paris, Bloud.

Le B. Réginald, par le P. Constant, O. P. — In-16 de 29 p. — Paris, Bloud.

Montalembert, par Fénelon Gibon. — In-12 de 260 p., 2 f. — Paris, lib. des Sts-Pères.

Un Saint des temps modernes (1799-1878), par W. Szerlecka. — In-8 écu de 146 p., 3 f. 50. — Paris, Ch. Amat.

I. — Le nouveau volume de S. François de Sales est le VIIIe des Lettres et le XVIIIe des Œuvres de la grande édition d'Annecy. Il compte 232 lettres (dont 33 inédites, non compris plusieurs fragments et la plupart des pièces de l'Appendice, qui paraissent ici pour la première fois), — 232 lettres qui nous retracent vingt-sept mois de la vie du Saint (mai 1617-août 1619). Nos lecteurs savent comment est conçue cette édition, qui, pour les lettres, est la seule complète et la seule exacte à donner le texte même du Saint tel qu'il fut écrit à chaque destinataire (au lieu de fondre, comme on avait fait jusqu'ici, des séries de lettres ensemble, de façon à former comme un petit traité suivi de telle vertu ou de tel point de dévotion : traités fort aimables, soit, mais ce n'étaient plus les « lettres » de S. François de Sales). Voir ce que nous avons dit du tome précédent, *Ami* 1912, p. 675 et suiv. Tout est très heureusement conçu ici pour le contentement des érudits et la commodité des lecteurs ordinaires : sommaires en tête de chaque lettre, annotation abondante et précise, glossaire des locutions et mots surannés, index des correspondants et des principales notes biographiques de ce volume, etc. C'est ce t. XVIII qui nous apporte la première lettre du Saint (datée de Paris, 26 avril 1619) à Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, début d'une correspondance et d'une direction dont nous avons eu souvent à parler (notamment *Ami* 1907, p. 97-100; 1901, p. 438-442).

II. — Le *S. Vincent de Paul* de M. Calvet fait partie de la *Bibliothèque Française* (qui a été présentée à nos lecteurs cette année même, p. 27-28); et nous sommes ravis que M. Strowski ait eu l'idée excellente de faire une place à notre Saint dans une collection dont la diffusion est énorme. Tous les gens du monde suivent cette *Bibliothèque Française;* et beaucoup d'entre eux seront tout surpris d'apprendre ici que S. Vincent fut non pas seulement la Providence des pauvres, mais un des maîtres de notre langue :

« ... Un grand écrivain, dit M. Calvet, bien supérieur à ses pâles contemporains dont l'histoire littéraire fait cas, à ces faiseurs de phrases ou de bouquets à Chloris, à des Balzac, à des Godeau, à tous les rimailleurs et à tous les épistoliers de l'école de Rambouillet. Sa langue à lui est pleine de franchise, disant les choses tout droit et tout franc, à la française; elle est pleine de vie et de vigueur, comme ces fruits à moitié mûrs qui gardent encore la jeunesse de la sève. Sa phrase et rude et forte, sans élégance mondaine, mais sans fadeur. Il écrit comme écrivait Henri IV, comme écrivait Bossuet à ses débuts. Il écrit comme un homme qui n'a ni le temps ni le goût d'écrire; mais parce qu'il pense juste et qu'il sait la valeur des mots, une heureuse harmonie s'établit entre l'idée et le style, qui charme ceux qui aiment l'expression simple d'une belle âme. »

M. l'abbé Calvet, professeur agrégé des lettres, est depuis de longues années un des fervents de l'étude de S. Vincent de Paul. Il n'hésite pas à l'appeler « un homme de génie; » et il est certain que S. Vincent a été, au début du XVIIe siècle, le principal ouvrier de notre grande réforme catholique, assurant le triomphe en France de la discipline et de la doctrine du Concile de Trente. Le prélat qui fut désigné pour prononcer son oraison funèbre (à St-Germain-l'Auxerrois, 23 nov. 1660), Mgr Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, a trouvé le mot juste pour caractériser l'œuvre de S. Vincent : — « Il a, dit-il, presque changé la face de l'Eglise. » — Quelques réflexions de M. Calvet gagneraient à être mieux précisées : p. 328, ne pas sembler croire que les autres Congrégations, capucins, jésuites, oratoriens ne s'étaient occupés de renouveler la piété que pour les « catholiques de l'aristocratie, du Parlement et de la bourgeoisie »; p. 330, ne pas employer le mot *mystique* en un sens qui est peut-être usuel, mais qui n'est pas exact.

Le choix des extraits est excellent; et l'on apprendra bien ici à connaître S. Vincent de Paul, tout S. Vincent de Paul, le S. Vincent de Paul des lettres de direction, et des lettres de gouvernement et d'administration de ses communautés, et des lettres d'apostolat (missions d'Alger, de Madagascar, de Pologne, etc.), et des lettres théologiques (le jansénisme), et des lettres politiques (la Fronde, le Conseil de conscience, les protestants), et des conférences aux missionnaires, aux Filles de la Charité, aux Dames de la Charité (répétitions d'oraison, abrégé de la méthode de prêcher, etc.).

III. — Les *Fioretti* proprement dites ont paru dans un fascicule précédent des collections Bloud. Ce qui paraît dans le fascicule que nous annonçons aujourd'hui, ce sont des appendices des *Fioretti,* textes d'ailleurs contemporains des *Fioretti* elles-mêmes et nourris de la primitive tradition franciscaine : — Voyage du *Poverello* au saint mont de la Vernia, son

séjour en ce lieu sauvage en compagnie de Fr. Léon, l'Impression des Stigmates ; Vie de Fr. Junipère ; Vie et dits de Fr. Egide. Et c'est exquis.

IV. — Le *Sacrum Commercium* est un des plus antiques joyaux de la mystique franciscaine. Il est le premier ouvrage écrit par un Franciscain après la mort de S. François ; il est probablement de 1227, l'année même qui suivit la mort du Saint. Il chante la femme noble, belle, pure et féconde, si chère au cœur du Séraphique Patriarche : la Pauvreté. Œuvre allégorique donc : à nous du moins elle semble telle. A-t-elle été autre chose ? a-t-elle eu de plus un but politique, à savoir, d'écarter frère Elie du généralat ou de le dénoncer à la vindicte des frères ? C'est là une opinion qu'on ne peut appuyer d'aucun témoignage du XIIIe siècle même. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au siècle suivant le *Sacrum Commercium* était devenu une arme aux mains des exagérés de l'Ordre franciscain : ce qui d'ailleurs ne prouve rien contre notre opuscule, car à cette époque on faisait flèche de tout, et la pauvreté elle-même était vertu beaucoup plus polémique qu'ascétique.

On lira là-dessus la très intéressante dissertation que le P. Ubald a mise en tête de sa traduction. La traduction elle-même est littérale, et se lit avec le charme qui s'attache aux œuvres des Primitifs. Illustration très belle : 6 grandes phototypies hors texte : *S. François* de fra Angelico ; *Mariage mystique de S. François et de la Pauvreté* (tableau du XVe siècle) ; etc.

V. — La *Sainte Claire* de M. Moisson est une belle page d'hagiographie et d'histoire. Il n'y a pas, dans toute l'histoire de l'Eglise, beaucoup de figures comparables à sainte Claire et à S. François. Sainte Claire a été la digne fille de son Père spirituel. Elle a eu, comme lui, le génie fondateur ; et l'on verra ici avec quels dons extraordinaires d'esprit et de cœur elle a mené la longue série de luttes qu'il lui a fallu engager d'année en année au nom de la Pauvreté. Par deux fois elle a délivré miraculeusement Assise, sa patrie, du pillage et de la ruine : une première fois contre une bande de Sarrasins que l'empereur allemand Frédéric II avait déchaînés à travers les Etats de l'Eglise, et la seconde fois, contre le meilleur lieutenant de Frédéric II, l'intrépide Vital d'Aversa. Elle fut canonisée deux ans après sa mort, comme l'avait été déjà S. François. Innocent IV voulait même la canoniser sans délai, dès qu'elle fut montée au ciel, tellement la voix de Dieu faisait écho, par les miracles, à la voix du peuple ! Mais les cardinaux rappelèrent au Pape les règles en vigueur touchant les procès d'information ; et Innocent IV (novembre 1253), trois mois après la mort de la Sainte, se contenta d'inviter l'évêque de Spolète à procéder immédiatement à l'examen juridique voulu. Quand le procès fut terminé, Innocent IV était mort ; et son successeur Alexandre IV (qui, comme cardinal, avait été le plus souvent l'avocat du diable) publia la bulle de canonisation *Clara claris* (septembre 1255) dont on lira chez M. Moisson la traduction et qui est le plus beau des panégyriques de notre Sainte.

VI. — *La divine Emprise,* ou la vocation de sainte Claire : drame très beau, comme on en pourra juger par la lettre de félicitations de Mgr l'évêque d'Autun à l'auteur (une Tertiaire) et par la préface de Marius Gonin. — Trois actes, en prose ; la scène s'ouvre le matin du dimanche des Rameaux de l'an 1212 ; Ier et IIIe actes, dans un salon du palais des Scifi (le palais patrimonial des aïeux de Claire), à Assise ; le IIe acte, dans un jardin public d'Assise.

VII. — A l'occasion du rétablissement du culte du B. Réginald (octobre 1912) dans la crypte où ses ossements ont été déposés il y a sept siècles (crypte consacrée, d'après la tradition, par la présence de S. Denys ; donnée ensuite au prieuré bénédictin de N.-D. des Champs, puis au premier Carmel réformé de France, en 1604 et jusqu'en 1901, date de la dispersion des religieuses, rue Denfert, autrefois rue d'Enfer, *via inferior),* le P. Constant vient de dédier à la mémoire de son Bienheureux confrère en religion une plaquette des plus attachantes.

Le B. Réginald n'était pas Parisien de naissance (deux villes, Orléans et St-Gilles du Gard, se disputent l'honneur de l'avoir vu naître) ; mais il y vint de bonne heure étudier, vers dix-huit ans, puis y fut maître ès-droits civil et canonique ; puis, placé à la tête du Chapitre de la Collégiale St-Aignan d'Orléans, il rencontre à Rome (au moment de partir en pèlerinage pour les Lieux Saints) S. Dominique (1218).

S. Dominique lui apparaît tout de suite comme la réalisation vivante de l'idéal qu'il rêve depuis longtemps : unir la pratique de la pauvreté à l'exercice de la prédication. Réginald entre sous la règle dominicaine ; et S. Dominique l'envoie d'abord à Bologne (vers la fin de 1218), puis, l'année suivante, à Paris, où ses religieux sont établis depuis août 1218 au cœur du quartier latin (couvent de la rue St-Jacques). Tout Paris n'a bientôt d'oreilles que pour Réginald, digne précurseur, en éloquence entraînante, des Jean de Vicence et des Antoine de Padoue, quand une maladie soudaine l'emporte les premiers jours de février 1220.

Ses funérailles furent un triomphe ; et son culte s'est perpétué à Paris, très vivace et très populaire, sous la Révolution. On trouvera là-dessus les détails les plus touchants dans la brochure du P. Constant.

VIII. — M. F. Gibon, dans sa biographie de *Montalembert,* a copieusement cité ses devanciers, le P. Lecanuet, M. de Meaux et autres panégyristes du grand orateur ; et nous sommes loin de nous en plaindre, car ces citations sont certainement ce qu'il y a de mieux écrit dans ce volume qui, en six chapitres, présente un résumé suffisant de la vie et de l'œuvre de Montalembert.

IX. — *Un Saint des temps modernes,* c'est André Towianski, gentilhomme polonais du XIXe siècle, grand chrétien et grand Polonais. Il y a beaucoup de merveilleux dans cette vie : des grâces extraordinaires, des guérisons qualifiées miraculeuses, des prophéties, et non seulement des prophéties faites par Towianski, mais des prophéties dont il aurait été l'objet de la part d'Adam Mickiewicz et du triste visionnaire de Tilly-sur-Seulles, Michel Vintras... On nous parle d'une « force » que Towianski « communique, » force « nouvelle,... extraordinaire,... supérieure,... céleste...» Nous sommes certains que l'auteur ne veut rien affirmer en tout ceci que de très orthodoxe ; nous sommes tout disposés à croire à la sainteté de Towianski ; mais il y a, dans cette biographie, de l'imprécision, un enthousiasme peu réglé. Et nous réservons notre jugement, ne signalant ce livre qu'à l'adresse de lecteurs très expérimentés, très au courant des voies extraordinaires de Dieu.

La dernière acquisition de la France dans le Pacifique : les îles Wallis, par Mgr Blanc, vicaire apostolique de l'Océanie Centrale. — In-12 de XII-224 p., avec carte, 3 f. 50.— Paris, Perrin.

Tous nos journaux et revues ont cru devoir dire leur mot, bref ou diffus, l'été dernier, quand a éclaté à l'improviste le bruit de l'annexion des îles Wallis à la France. Au fait, ce n'est pas encore d'annexion qu'il s'agissait, mais seulement d'une demande d'annexion. Mais nos publicistes n'y regardent pas de si près ; et quand ils ont à parler de ces choses exotiques, ils ne se refusent aucune fantaisie, pas plus que quand il est question de choses qui nous touchent de très près et

qui se passent sous nos yeux, — avec cette différence que dans ce dernier cas ils sont d'une mauvaise foi évidente, tandis que, pour ce qui est de ce monde colonial lointain, il est trop clair qu'ils n'en savent pas le premier mot. Et de leurs ignorances et de leurs intrépidités d'affirmation Mgr Blanc nous apporte des spécimens stupéfiants.

Pour ces gens-là le livre de Mgr Blanc sera une révélation. Il sera une révélation pour nous tous, et une édification, et un délice. C'est l'histoire des îles Wallis depuis l'établissement du protectorat français (décrété en 1842, sous les auspices du P. Bataillon, le premier missionnaire mariste qui y avait abordé cinq ans auparavant). C'est un tableau de développement moral, économique et social. Et ce sont des perspectives, laborieuses mais confiantes toujours, sur l'avenir. Et c'est d'une lecture extrêmement agréable. C'est la simplicité même, et c'est d'une élégance parfaite ; c'est rapide et c'est complet ; c'est l'harmonie la plus heureuse qui se puisse désirer de l'esprit et du cœur, de la finesse la plus pénétrante et d'une émotion comme on n'en sent battre que sous des plumes d'évêques missionnaires : — « Il faut avoir passé par ces îles, réputées enchanteresses, il faut y avoir vécu, pour comprendre quelle somme de douleurs la vie d'un missionnaire représente. On dit que les temps héroïques sont passés. Le temps de la souffrance obscure et méconnue dure toujours. »

Et c'est d'une clarté incomparable. L'air enchanteur de ces îles lointaines n'est certainement pas plus limpide que ces pages. Et l'on se sent tout surpris de comprendre, de suivre si aisément un récit où l'on nous entretient de choses qui l'instant d'auparavant nous semblaient si inconnues, si lointaines, si mystérieuses.

Voilà un livre qu'il faudra mettre aux mains de tous nos gens instruits, et de toute notre jeunesse dans nos cercles d'études, écoles et pensionnats.

Les Hôpitaux de Langres. *Essai historique des Origines à la Révolution,* par Louis Aubert, docteur en droit. — Un vol. in-8 de 290 p., 4 f. 50. — A Dijon, chez Nourry, lib.-édit., 12, place du Théâtre.

Peu d'établissements possèdent des archives aussi complètes et relativement aussi bien conservées que les Hospices de Langres. C'était une mine jusqu'ici inexplorée, à dire vrai, car les seuls documents publiés avant cette année sont faciles à compter. Un jeune Langrois, M. Louis Aubert, vient de combler cette lacune en nous donnant une étude d'ensemble de ces archives : c'est sa thèse de doctorat en droit.

Il l'intitule : *Essai historique.* Pour un in-8 de 290 pages compactes, on trouvera ce titre modeste, et cette impression ne fera d'ailleurs que se confirmer à la lecture du volume.

Deux parties qui se compénètrent un peu : « Dans la première nous étudierons, dit l'auteur, l'histoire des Hôpitaux de Langres depuis leur fondation jusqu'à la Révolution ; dans la seconde, nous étudierons plus spécialement le fonctionnement de ces hôpitaux et des différentes œuvres d'assistance qui existaient à Langres au XVIIIe siècle. » (Introduction).

Le livre débute par un coup d'œil sur les établissements hospitaliers existant autour de Langres avant 1201. On les trouve naturellement sur les nombreuses voies romaines qui aboutissaient à la cité des Lingons, à la place des *mansiones* disparues à l'époque des invasions. Ce sont les maisons bien connues de Grosse-Sauve, Morment, Suxy, Saint-Gilles, etc.

L'année 1201 marque la fondation du premier hôpital à Langres même, par le Chapitre de la cathédrale. Il fut installé à deux pas de Saint-Mammès, dans une maison canoniale qui a fait place à l'Hospice actuel de Saint-Laurent. La charte de fondation (1201) conservée aux Archives, est reproduite en phototypie par M. Aubert, et étudiée attentivement par lui au point de vue de l'authenticité. Ce serait, conclut-il, un document refait plus tard sur l'original avec addition de quelques termes énergiques destinés à défendre les droits du Chapitre contre les empiétements de l'autorité royale.

L'Hôpital, doté dès sa création, voit ses propriétés s'agrandir par de nouveaux dons et des achats nombreux durant les XIVe et XVe siècles. Pour cette époque on commence à nous donner un tableau des recettes et des dépenses annuelles.

Le XVIe siècle est rempli par une lutte terrible du Chapitre avec le pouvoir royal. Le Chapitre avait placé en 1501 les biens de son hôpital sous la sauvegarde du roi ; mais dès 1543 François Ier cherche à prendre en faute les administrateurs de l'établissement pour s'emparer de sa gestion ; il échoue. Henri II s'y prend autrement : il essaie de faire entrer à l'hôpital — qu'il prétend maladroitement « de fondation royale » — un aveugle porteur d'une lettre de recommandation signée de lui (1554). Le refus du Chapitre déchaîne la guerre ouverte : jusqu'en 1626 ce ne sera plus qu'un chassé-croisé de saisies des biens de l'hospice, et d'instances du Chapitre ; ce dernier finalement triomphe. Semblable lutte se reproduit contre les Chevaliers de l'Ordre du Mont-Carmel et de St-Lazare (1673), terminée aussi par le succès du Chapitre (1686).

Dès le début du XVIIe siècle, l'Hospice St-Laurent n'abrite plus guère que des hommes et surtout des soldats. Malgré l'extension de son patrimoine, les charges sont telles que ses finances sont parfois en déficit. Les bâtiments deviennent insuffisants ; on les reconstruit de 1769 à 1775 tels qu'ils existent encore. Enfin le 30 octobre 1792 le District prend possession de l'hôpital du Chapitre.

L'hospice de la Charité est plus récent ; la peste de 1632 en fit désirer la création ; Mgr Sébastien Zamet en fut l'auteur et le premier organisateur. Les dotations affluèrent ; de plus, en 1697, Louis XIV fit unir au nouvel établissement les biens de la maison-Dieu de Suxy. Dès 1690 un traité passé avec les Filles de la Charité avait appelé les Sœurs de St-Vincent-de-Paul pour le service des malades. Tout allait bien quand en 1770 les bâtiments — et avec eux les archives — furent consumés par un incendie. La reconstruction commença en 1774, c'est l'édifice actuel. Un règlement provisoire rédigé par les administrateurs (1778) organise tous les détails du service. La maison, du reste, a pris de l'importance : elle compte 72 couchettes de malades, son budget varie de 25.000 à 40.000 livres ; nous voyons par des tableaux synoptiques la fluctuation des recettes jusqu'en 1789.

La loi du 22 août 1792 ayant supprimé les Congrégations religieuses et les confréries, la municipalité de Langres prit possession de l'hospice de la Charité le 21 janvier 1793.

Trois œuvres étaient annexées aux Hospices ; chacune a son chapitre. Ce sont : les ouvroirs et manufactures (1643), l'œuvre de la Marmite (1695), et enfin les Enfants trouvés (1779).

Depuis la loi du 16 vendémiaire an V, les Hospices de Langres sont administrés au nom de la municipalité par une commission de cinq membres, et le soin des malades reste confié au dévouement des Sœurs de St-Vincent-de-Paul.

Voilà le résumé du travail de M. Louis Aubert. Il se conclut par un appendice renfermant seize des pièces les plus importantes et les plus intéressantes des archives. Elles servent pour l'auteur de pièces justificatives, et pour les travailleurs elles seront des sources d'information ; tous les amateurs d'histoire locale sauront gré à M. Aubert de les avoir livrées au public.

Sur les Hospices de Langres, c'est le premier travail de longue haleine qui ait paru ; et il sera le guide nécessaire pour toute recherche ultérieure. Il est circonscrit à la fois dans son étendue et dans ses sources, l'auteur s'arrêtant à la Révolution, et puisant presque

uniquement aux archives de la maison. Sans nul doute, il existe ailleurs d'autres documents sur ces établissements. Quand on les aura tous recueillis, et qu'on aura poussé cette étude jusqu'à nos jours, on sera bien près d'avoir une histoire définitive des Hôpitaux de Langres. Il restera à l'honneur de M. Louis Aubert d'avoir été l'initiateur et d'avoir posé les assises du monument que méritent bien ces deux créations vénérables de la charité langroise.

Les Grands Educateurs, par Gabriel Compayré. — Série de plaquettes in-18 de 100 à 120 p., à 0 f. 90 l'une. — Paris, Paul Delaplane.

M. G. Compayré, mort cette année, a passé sa vie à étudier la pédagogie, ses doctrines, son histoire. Il avait acquis en cette matière une compétence que personne ne discutait. Mais il n'a jamais compris l'Eglise, ni le christianisme, ni même aucune religion proprement dite. Et comme l'éducation est un chapitre de la morale et relève, à ce titre, du magistère ecclésiastique, on comprend l'abîme qui nous sépare de cet homme.

Dans cette collection des *Grands Educateurs* dont nous avons eu l'occasion déjà de parler et qui sera continuée après sa mort, il a cru certainement faire œuvre d'impartialité, même de sympathie. Mais, même quand il veut être sympathique, il ne peut se tenir de nous atteindre par quelque côté.

Prenez, par exemple, dans cette série, la monographie du P. Girard, le célèbre franciscain de Fribourg de Suisse (né 1765, † 1850), que ses admirateurs laïcs rapprochent volontiers des deux autres « grands » pédagogues suisses, Rousseau et Pestalozzi. Il y a évidemment beaucoup à louer dans la vie et l'œuvre du P. Girard, mais beaucoup à laisser aussi; et ce que M. Compayré (et d'autres avec lui) mettent surtout en relief, ce sont les traits par où Girard ne saurait nous plaire. Girard était un fervent de Kant : — « Je lui suis redevable, dit-il, de la refonte complète de mes idées sur la nature morale de l'homme... La lecture de Kant a fait de moi un meilleur chrétien. » M. Compayré lui fait un mérite (p. 105) d'accepter « la coéducation comme le prolongement naturel de la vie de famille, » d'avoir poussé la tolérance à un point qui confine à l'indifférentisme (p. 25), d'avoir été républicain jusque dans sa conception de l'Eglise, « république, dit Girard, dont le primat ou le pape est soumis aux conciles œcuméniques, » etc. Et M. Compayré de s'extasier (p. 12) « qu'un homme d'Eglise, voué au célibat, ait eu à un si haut degré le sentiment du rôle essentiel qui appartient à la famille dans le développement intellectuel et moral des enfants »... « Girard n'a pas été un de ces religieux dont l'unique amour de Dieu, remplissant et absorbant toute l'âme, la dessèche, la stérilise pour toute affection humaine »... Etc., etc. M. Compayré est comme beaucoup de ses congénères, qui ne connaissent l'Eglise et la doctrine de l'Eglise qu'à travers des nuées de préjugés.

D'autres monographies sont intitulées : *Fénelon ou l'éducation attrayante :* et M. Compayré ne demanderait sans doute pas mieux que de crier : Vive Fénelon si la mystique n'était venue le gâter ! — *Jean Macé et l'Instruction obligatoire :* Macé, le fondateur, en 1864, de cette « Ligue française de l'enseignement » qui a été la grande propagandiste des idées de laïcité : voici cette fois un pédagogue tout à fait selon le cœur de M. Compayré, donc non selon le nôtre, mais nos confrères pourront prendre ici une idée utile de la façon dont ces gens-là savent mener une campagne ! — *Félix Pécaut et l'Education de la Conscience :* Pécaut, † 1898, le fondateur de la fameuse Ecole normale d'institutrices de Fontenay-aux-Roses, né protestant, étudiant à quinze ans (en 1843) à la Faculté de théologie protestante de Montauban, sorti alors de son « Eglise particulière » pour rentrer, dit M. C., « dans l'Eglise universelle, celle des idéalistes qui, sur les ruines des religions positives, prétendent maintenir la foi au divin et établir la religion de la conscience » ; — *Pestalozzi et l'Education élémentaire* (né en 1746, † 1827) : M. C. le caractérise d'un mot : « le continuateur direct de Rousseau, » et c'est vrai malheureusement quant au fond même de la doctrine pédagogique ; mais par ailleurs il y a, dans la vie même de Pestalozzi, des côtés incontestablement très beaux de dévouement et d'abnégation dont on ne cherchera pas trace chez Rousseau.

La Duchesse de Chevreuse, par Louis Batiffol. — In-8 de 312 p., 8 grandes planches hors texte, 7 f. 50. — Paris, Hachette.

Ceci n'est pas une vie de Sainte ; mais c'est l'œuvre d'un fort honnête homme, et c'est très heureux : car, si M. L. Batiffol eût eu quelque chose du tempérament d'un Arsène Houssaye ou d'un de ces multiples chroniqueurs qui jouent au petit Goncourt ou au minuscule Tallemant, avec une personne comme la duchesse de Chevreuse, il eût pu nous en faire voir de belles. Mais c'est un honnête homme, qui respecte son lecteur ; et c'est un historien qui respecte l'histoire, parce qu'il en a le sens. Au surplus, il n'est plus à présenter à nos lecteurs ; et nous avons longuement analysé ici ses précédents travaux sur l'époque de Louis XIII, qui restent parmi les plus solides et tout ensemble les plus agréables que nous ait donnés la littérature historique de ce XX^e^ siècle.

Son état-civil d'abord. Elle était née Marie-Aimée de Rohan-Montbazon, en décembre 1600, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, gouverneur de Normandie puis de Picardie puis de Paris et de l'Ile-de-France, puis grand veneur de France, l'un des seigneurs les plus en vue de la cour ; — épouse le 13 septembre 1617 le duc de Luynes, qui, par la mort de Concini, vient de devenir le favori du roi Louis XIII et le premier personnage de France ; — veuve en décembre 1621 ; — épouse (avril 1622) Claude de Lorraine, fils de Henri de Guise (l'assassiné de Blois, en 1588), d'abord prince de Joinville, puis duc de Chevreuse ; — † 1679.

M. L. Batiffol dit de cette femme qu'elle est « un des personnages les plus représentatifs de la noblesse du XVII^e^ siècle. » M. L. Batiffol est mieux qualifié que qui que ce soit pour porter ce jugement. Alors, tant pis pour cette noblesse ! La duchesse de Chevreuse a passé trente ans et plus de sa vie à conspirer : catholique, elle a cherché à soulever et à soutenir les protestants contre l'Etat ; Française, elle a trois ou quatre fois essayé d'armer contre nous l'Angleterre, l'Espagne ou la Lorraine ; royaliste, elle a conspiré contre le roi ou ses ministres avec Chalais, avec le comte de Soissons, avec le comte de Beaufort ; elle a été frondeuse, avant, pendant et après la Fronde ; elle a été exilée ou s'est exilée trois fois à l'étranger, et toujours pour y comploter contre son pays. Elle a fait tout cela sans dessein, sans plan suivi : elle n'était pas capable de suivre une idée : « une mouche lui donnait des distractions, » dit Retz ; elle intriguait pour intriguer ; elle aimait le désordre pour le désordre ; et elle savait toujours se tirer d'affaire à temps, oubliant les siens (comme ce malheureux Chalais) dans les pièges qu'elle-même venait d'éviter.

Une mazarinade de 1652 définit fort bien sa manière : — « Tout le monde sait qu'elle a donné le branle à plusieurs grands mouvements et qu'elle a été l'intelligence de plusieurs grands desseins : le malheur est qu'on ne lui en attribue pas un de bon. On dit qu'elle remue beaucoup, mais qu'elle n'établit jamais une affaire. On dit qu'elle mêle bien une intrigue, mais qu'elle ne peut jamais la démêler. On dit qu'elle sort fort bien d'un labyrinthe, mais non pas sans s'engager d'abord dans un autre. On dit qu'elle brouille bien, et

c'est tout dire. » Retz la qualifie « la dame du royaume la plus convaincue de factions »; et Mazarin : « La France n'a été calme que quand elle n'était pas là. »

Mobile d'esprit, elle l'était plus encore de cœur. Elle avait reçu une éducation déplorablement abandonnée. Elle perdit sa mère à deux ans; et ce n'est pas cette mère qui eût pu lui donner des leçons de vertu. Son père, encore moins. Laissée à des gouvernantes dépourvues d'autorité, elle n'eut personne pour amender en elle ce que la nature avait mis d'incertain; elle connut, à Paris où elle habitait, une vie à peu près indépendante, faite de plaisirs, de fantaisies et de libertés. Elle grandit exempte de préjugés comme de principes : l'honneur, pas plus que la religion, ne saura la contenir. Elle était séduisante. Peu de femmes de ce temps-là ont exercé une puissance de séduction aussi décisive. Partout où elle a passé, elle a provoqué des passions sans nombre : jeunes et vieux, gentilshommes ou bourgeois, paysans même, tous ceux qui l'ont approchée, se sont sentis émus. Elle s'en rendait compte, et elle ne fit rien pour y porter remède. Elle s'abandonna à ses amours avec une inconscience amusée et distraite. Elle aimait aimer et être aimée : peu lui importait que l'objet de son amour changeât. Du vivant même de son premier mari Luynes, elle avait été la maîtresse de celui qui sera son second mari, au vu et au su de tout le monde; et ce Chevreuse lui-même n'en était plus à compter ses maîtresses, qu'il recrutait un peu partout sans choisir, chanteuses, ex-maîtresses de Henri IV, femmes mariées, veuves... Pourquoi a-t-il ensuite épousé cette veuve de Luynes? C'est que ce n'est pas lui qui a voulu : c'est elle. Louis XIII, trois mois après la mort de Luynes (mars 1622), venait de lui signifier d'avoir à quitter la cour immédiatement. Elle ne vit qu'un moyen d'y rentrer : épouser Chevreuse, grand chambellan. Elle mande la chose à Chevreuse, qui est alors à Laon; Chevreuse répond par un refus, puis, de retour à Paris, commet l'imprudence d'aller voir la dame, tombe sous le charme, accorde...

Tout cela, ce serait de la petite histoire si de ses amours mêmes elle n'avait pas fait un *instrumentum regni*, un atout dans ses intrigues. C'est le tableau de ces intrigues qui fait l'objet propre du livre de M. Batiffol. Et d'ailleurs, à moins de se confiner dans la chronique scandaleuse de ses alcôves, il n'y a que cela chez elle : une intrigante, une conspiratrice.

Ce sont des livres comme celui-ci qui nous aident à comprendre la mission providentielle d'un Richelieu, d'un Mazarin, d'un Louis XIV, à excuser les rigueurs, — excessives peut-être en théorie et si on les juge de loin, mais combien légitimes et nécessaires quand on se reporte *in medias res !* — les rigueurs, dis-je, de leur absolutisme. Tout ce monde d'intrigants ne rêvait que de rejeter le pays dans les désordres des guerres civiles d'où il sortait à peine.

La dernière intrigue politique de cette femme fut en 1651, au déclin de la Fronde. Elle avait rêvé de marier sa fille au prince de Conti : tout était arrangé; le roi, soufflé par Condé lui-même, y mit le veto. L'année suivante, cette fille chérie mourait subitement (novembre 1652); et la Fronde était battue définitivement. Mazarin rentrait en maître; et le jeune roi, proclamé majeur, annonçait déjà, par quelques mots brefs et impérieux, un maître de demain peu endurant. Des personnes comme Mme de Chevreuse n'auraient plus de place dans le régime qui se préparait.

Elle se retira à Dampierre (vallée de Chevreuse). Elle n'y manqua pas d'occupations d'un autre genre : aux prises avec des embarras financiers, elle est en procès avec toute sa famille, y compris avec son père âgé de quatre-vingt-cinq ans (lequel s'est remarié après vingt-six ans de veuvage et est allé prendre dans un couvent où elle voulait se faire religieuse une jeune fille de dix-huit ans qui sera la fameuse Mme de Montbazon, † 1657, l' « amie, » en dernier lieu, de l'abbé de Rancé)... Son père mort (1654), procès avec son frère; procès avec son mari, saisies et séparation de biens, etc., etc.

Et vous pensez bien qu'elle ne serait pas complète si elle ne se fût mêlée de protéger aussi les jansénistes! Non certes pour la beauté de la doctrine, mais c'étaient des révoltés! que fallait-il de plus? Septuagénaire, elle vécut avec un certain gentilhomme limousin de 5.000 livres de rente, nommé Laigue : on conjecture qu'ils étaient unis par un mariage secret, mais on n'en a pas de preuves positives; et le principal argument invoqué, c'est que Laigue était des intimes de M. d'Andilly et très dévoué à tout le monastère de Port-Royal, en faveur de qui il fera un testament et où il sera inhumé (Dampierre est à quelques kilomètres de Port-Royal).

D'elle et de lui, c'est Laigue qui mourut le premier (1674), à soixante ans. Elle en avait soixante-quatorze. Elle ne songea plus qu'à se retirer dans une solitude encore plus complète, pour se préparer à son heure dernière. Car elle est désormais à la religion, sincèrement. Voilà une conversion qu'il serait beau de pouvoir étudier dans ses préliminaires, dans sa genèse. Elle fit choix, pour sa retraite définitive, d'un prieuré bénédictin vide de moines, à Gagny (à une douzaine de kilomètres de Paris, aux bords de la Marne, près Chelles). C'est là qu'elle vint terminer son existence agitée, ne sortant plus, priant Dieu, attendant la fin. Elle l'attendit, dans le silence et la solitude, cinq ans : elle mourut le 12 août 1679.

Sur sa demande, on l'enterra simplement, sans oraison funèbre ni apparat. Elle ne voulut pas que son épitaphe rappelât les titres de son mari ni lui donnât à elle-même les épithètes usitées de « princesse » et de « très haute et très puissante dame » :

« Ci-gist Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon. L'humilité ayant fait mourir depuis longtemps dans son cœur toute la grandeur du siècle, elle défendit que l'on fît revivre à sa mort la moindre marque de cette grandeur qu'elle voulut achever d'ensevelir sous la simplicité de cette tombe. »

Millevoye (1782-1816), par Pierre Ladoué. — In-8 écu de 414 p., 5 f. — Paris, Perrin.

De Millevoye on connaît *la Chute des feuilles*. Un point c'est tout.

Ce fut un poète fécond pourtant, dans sa brève vie de trente-trois ans, et fort choyé. De 1801 à 1816, date de sa mort, pas d'année qui n'ait été marquée par une production poétique abondante : épîtres, satires, poésies légères, élégies, bucoliques, voire un *Charlemagne, poème héroïque en dix chants*, etc.

De tout ce bagage la postérité n'a retenu que *la Chute des feuilles*.

Et comme cette élégie, qui est de 1811, est déjà tout imprégnée de langueur maladive, comme son auteur cinq ans après mourait poitrinaire, le voilà tout de suite étiqueté romantique, — romantique avant la lettre, « un précurseur du romantisme », dit encore M. Ladoué.

Du romantique, Millevoye n'a guère que le côté pathologique. De hardiesses verbales ou prosodiques il n'est pas question chez lui. C'était le moins indépendant des poètes, le plus attentif à se plier au goût des Académies, aux exigences des concours, aux modes de salons. Un des maîtres de son enfance lui avait prédit qu'il serait un nouveau Delille; et sa poésie est bien toute delillienne en effet. Pour y percevoir les indices de renouvellement et de romantisme que M. Ladoué nous invite à y découvrir, il faudrait vraiment plus que de la bonne volonté.

Mais, romantique ou non, c'est une physionomie sympathique. Il était d'Abbeville, d'une famille de gros

négociants en lin. La Révolution interrompt ses études en fermant le collège d'Abbeville ; il les reprend sous la direction de deux professeurs qui s'intéressent vivement à lui, deux humanistes qui lui enseignent à versifier en latin et déjà à rimailler en français.

Ses études terminées et la tourmente révolutionnaire calmée, il songe à embrasser « la carrière des lettres ». — Mais, est-ce bien une carrière ? objecte la famille. Et le jeune homme se résigne à faire son droit.

A Paris, la chicane dégoûte vite le nourrisson des Muses. Entre deux actes juridiques, il versifie ; il expédie à des journaux de mode, sous pseudonyme évidemment, ces menus péchés de jeunesse. Bref, il dit adieu au droit. Il fera de la librairie. Il entre comme commis chez un libraire du quai Voltaire. Mais un jour, son patron le surprend absorbé dans une lecture d'Ossian : — « Comment ? jeune homme, vous lisez ! Vous ne serez jamais libraire ! »

Enfin, vers la fin de 1803, il obtient de sa mère, veuve, faculté de suivre sans autres préoccupations sa vocation de poète. Une tante généreuse lui abandonne sa fortune pour lui faciliter la carrière. Il a vingt-et-un ans ; il est connu déjà par un recueil de poésies, par des collaborations applaudies aux almanachs poétiques et aux journaux parisiens ; il est élégant, physionomie sympathique, regard voilé de mélancolie. Il s'est vite créé dans le monde les relations les plus brillantes. Et le voici lancé pour la gloire.

Il avait promis aux siens de « consacrer son cœur et sa lyre aux vertus ». Sa lyre, peut-être ; son cœur, point encore. Il est, à ses débuts, disciple de Voltaire. Très napoléonien aussi : il chante les victoires impériales, les noces avec Marie-Louise, la naissance du Roi de Rome.

Puis, à mesure que l'Empire accumule les fautes, il se détache de l'Empire et s'oriente, comme beaucoup de bons Français, par la force même des choses, vers le royalisme. Fatigué de Paris, il se retire, vers la fin de 1812, au pays natal. Et là, ses pensées prennent de plus en plus un tour grave et chrétien : la conversion religieuse va de pair, chez lui, avec la conversion politique : parti de l'athéisme, il progresse lentement dans les chemins de la foi. Il s'est marié, à Abbeville, le 1er septembre 1813 : union assortie qui lui assure le bonheur domestique et la paix du cœur. Il se remet à chanter les gloires chrétiennes de la vieille France ; il a l'âme pleine de grands et beaux desseins. Mais ses jours sont comptés. Le mal de poitrine dont il souffre s'aggrave ; au commencement d'août 1816, il demande à sa femme de le ramener à Paris : il veut tenter un dernier effort, revoir de grands médecins, se soigner énergiquement. A Paris il passe quelques jours dans un état de faiblesse extrême, et expire soudainement, sans secousse, le 12 août 1816, à deux heures du matin. Il venait de se faire lire par son épouse, avant de se mettre au lit, quelques pages de Fénelon : n'est-ce pas une mort symbolique ?

C'est une physionomie très sympathique : très doux *(quoique Picard,* écrit M. Ladoué), même un peu faible, spirituel sans malignité, modeste, respectueux presque à l'excès envers ses anciens maîtres, affable, galant homme, bon confrère, ami dévoué, mobile et ami du luxe et des plaisirs tant qu'il a vécu seul, mais, une fois marié, plein de la plus tendre sollicitude pour sa femme et ses enfants (M. Millevoye, aujourd'hui député de Paris et rédacteur de la *Patrie,* est son petit-fils). Il a connu la gloire, de son vivant, — une gloire qui lui a survécu assez longtemps : il a été très imité par les *poetæ minores* de sa génération, voire même par les plus grands : dans les *Méditations* de Lamartine (1820), dans les *Poèmes* de Vigny (1822), dans les *Odes* de Victor Hugo (1823), on est tout surpris de retrouver des traces nombreuses de l'influence de Millevoye, et même des hémistiches ou des vers entiers. Puis, vers 1840, la critique est devenue oublieuse ou sévère : le romantisme a éclaté ; et dans le tourbillon des chefs-d'œuvre, peu s'en est fallu que les feuilles du modeste poète ne fussent emportées. Elles ont surnagé cependant. L'un des bons poètes de la fin du XIXe siècle, André Theuriet, nous a conté *(Souvenirs des vertes saisons,* Paris, 1904, p. 19) que c'est la lecture de Millevoye qui a déterminé le premier éveil de sa vocation littéraire.

Le livre de M. Ladoué (secrétaire de rédaction de la *Revue Française)* est une thèse de doctorat ès-lettres, présentée et couronnée à la Sorbonne. Tous ceux qui l'ouvriront seront charmés de voir revivre sous des teintes si douces, si modestes, si poétiques, la physionomie de l'auteur de *la Chute des feuilles.*

L'assassinat de Paul-Louis Courier, par Louis André. — In-12 de 308 p., 3 f. 50. — Paris, Plon.

L'assassinat de Paul-Louis Courier, le 10 avril 1825, peut sembler n'être qu'un fait-divers. Mais ce Courier était un homme très célèbre ; il fut célèbre, non pas seulement en littérature, où il compte parmi nos prosateurs achevés, — mais surtout en politique : il fut un artisan acharné et efficace de déchristianisation et de démoralisation de la France sous le gouvernement de la Restauration. Et comme son assassinat s'est produit dans des circonstances mystérieuses, qui n'ont pas été éclaircies, même après deux procès en Cour d'assises, vous pensez si le Tout-Paris d'alors a voulu d'abord y voir la main des Jésuites, de la Congrégation, de Charles X et de ses ministres... — Voilà par où son cas, « petite histoire, » peut se souder à l' « histoire » tout court.

Ce Courier était un polisson. Son père, un bourgeois voltairien de Paris, ne lui avait inspiré, pour toute éducation, que l'amour de la nature et l'amour de l'antiquité. A dix-neuf ans, en 1791, il entre à l'Ecole d'artillerie de Châlons, et sert comme officier d'artillerie pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, cultivant surtout la vie de garnison en Italie et sacrifiant beaucoup moins à Mars qu'à Vénus. En 1814 il épouse Herminie Clavier, fille d'un helléniste distingué : il a quarante-deux ans ; elle, dix-huit. De ce mariage mal assorti, c'est Courier qui se lasse le premier : après trois mois à peine, il quitte « Minette » et reprend sa vie errante, puis rentre à Paris, mais tout à l'idée d'en sortir et d'aller vivre en pleine liberté à la campagne. Il achète donc (1815 et 1818) deux domaines en Touraine, la forêt de Larçay et La Chavonnière (commune de Veretz), et s'y installe définitivement, obligeant sa femme, en pleine jeunesse, à laisser son Paris, sa famille, ses amis, pour aller se nicher dans les bois près d'un mari maladif, grincheux et vieillissant. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'elle prend un amant, des amants, Pierre Dubois, un charretier de La Chavonnière, à qui elle adjoint bientôt son frère Symphorien. La chose allait d'autant plus aisément que la guerre de pamphlets qu'il menait contre la Restauration nécessitait de fréquentes absences de Courier. Celui-ci d'ailleurs était absolument impopulaire et universellement détesté des paysans dans toute la région, pour son esprit de chicane, surtout pour son avarice et sa rigueur implacable envers les pauvres diables : quiconque était surpris à ramasser du bois mort ou de la bruyère, ne s'en tirait pas sans amende et mauvais traitements.

Quand et comment fut-il mis au courant de l'inconduite de sa femme ? Probablement vers l'été de 1824, par Louis Frémont, son garde particulier, son homme de confiance, jaloux de l'autorité que prenait Pierre Dubois... Courier congédie Dubois, et reprend en mains la direction de La Chavonnière. Puis Mme Courier, changeant d'air, part pour Paris (janvier 1825), où son mari la rejoint bientôt. Courier, bien décidé à renoncer à son exploitation après qu'il aura mis de l'ordre dans ses affaires, rentre seul à La Chavonnière en février : le 10 avril, dimanche de Quasimodo, vers

6 heures du soir, un coup de feu, tiré à bout portant, l'étend raide mort, dans la forêt de Larçay.

On retrouve son corps le lendemain. On ouvre l'instruction. Sur l'accusation formelle de Mme Courier, Frémont est inculpé, puis, faute de preuves décisives, acquitté.

Il y avait eu un témoin cependant du crime, une Sylvine, fille de mauvaise vie, qui s'était trouvée par hasard à proximité de l'endroit, et qui laissa, quatre ans après (octobre 1829), échapper son secret : ils étaient bien cinq « pour faire le coup » : Frémont, qui tira le coup de fusil, les deux Dubois, et deux autres.

Nouvelle instruction : Frémont avoue ; les autres nient énergiquement, bien qu'assez inefficacement, mais sont tout de même acquittés. Quant aux mobiles du crime, la lumière n'a pas été faite : Frémont a dit que c'étaient les frères Dubois qui avaient décidé le coup, que Mme Courier, à en juger par ce qu'elle leur écrivait de Paris, serait bien aise d'être débarrassée de son mari... Frémont ne semble pas avoir tout dit, ni les avocats non plus : un accord était intervenu entre eux dès le début du procès, les défenseurs des accusés ayant fait entendre à l'avocat des enfants Courier que, s'ils rencontraient en lui un adversaire trop sérieux, ils n'hésiteraient pas, eux, à riposter par de vives attaques d'où Mme Courier ne sortirait point sans graves meurtrissures. De fait, Mme Courier était déjà alors occupée à une autre liaison, à Paris.

Somme toute, il semble bien que la question femme ait joué le rôle décisif en cette affaire. Mais d'autre part, il est probable aussi que ces paysans se sont laissés aisément entraîner à se venger une bonne fois des procédés inqualifiables de Courier.

M. André reproduit fort au long les débats de la Cour d'assises et les interrogatoires des témoins. Il y a là des tranches de vie paysanne des plus piquantes. M. André, actuellement conseiller à la Cour (situation qui laisse des loisirs), a été longtemps juge d'instruction près le tribunal de la Seine ; il est heureux sans doute de se rajeunir en appliquant à des causes célèbres (comme celle de Courier) son flair d'antan. Et, pour élucider cette affaire Courier, il a eu besoin de tout autrement de sagacité que ce n'était le cas il y a quelque dix ans pour certaines causes dont il fut alors chargé : c'est lui qui instrumenta à Paris, en 1903, contre les congréganistes inculpés d'infraction à la loi Waldeck-Rousseau. C'est à cette occasion et à ce titre que j'eus l'honneur de faire sa connaissance, et nous échangeâmes alors deux entretiens dépourvus d'aménité. Aussi ai-je abordé son livre sans particulière sympathie : ce qui n'empêche que j'en ai poursuivi et achevé la lecture avec un très vif intérêt, et je suis heureux de le lui dire ici, lui souhaitant de n'appliquer plus sa faculté « instructive » qu'à de ces causes oubliées qui ne le grèvent d'aucune responsabilité devant Dieu.

Voir une étude sur cette affaire Courier, d'après M. André lui-même, mais illustrée de magnifiques phototypies, dans le *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique* Le Vieux Papier *pour l'étude de la vie et des mœurs d'autrefois,* fascicule 78, mai 1913 (Paris, boulevard des Batignolles, 12).

LITURGIE

Q. — Quelles sont les règles liturgiques concernant la prière pour le Roi ou le Souverain du pays, après la grand'messe le dimanche ?

R. — Il n'y a pas de règle générale fixant d'une manière absolue la manière de dire les prières pour les Souverains après la grand'messe du dimanche. Tout dépend des cas particuliers q i peuvent se rencontrer et de l'Ordinaire qui les ordonne. Aussi doit-on toujours s'en tenir à ce qui est prescrit dans la région où l'on célèbre.

Q. — L'*Ami*, p. 528, attribue à Notre-Seigneur lui-même ces mots : *Mysterium fidei*, qui font aujourd'hui partie de la formule de la consécration du vin.

Serait-il téméraire de penser, à l'encontre de Suarez, que ces mots étaient prononcés à haute voix par le diacre qui assistait le célébrant dans la primitive Eglise ? Un rideau dérobant le consécrateur à la vue du peuple, aussitôt que le prêtre avait, à voix basse, prononcé les formules de la consécration, le diacre criait aux assistants : « *Mysterium fidei.* Le mystère de foi vient de s'accomplir ; » et le prêtre continuait : *Qui pro vobis etc.* Mais l'usage du rideau a disparu, l'assistance du diacre est devenue peu fréquente... et le célébrant a gardé dans la formule les mots autrefois prononcés par le diacre, comme aujourd'hui encore il dit *Ite missa est* aux messes où il n'y a pas de diacre.

C'est à cette conclusion que je me suis arrêté, il y a quelque vingt ans, après étude sérieuse de la question.

Qu'en pensez-vous ?

R. — C'est facile à dire que le diacre, derrière le rideau qui dérobait l'autel à la vue du peuple, se servait des mots « *Mysterium fidei* » pour annoncer à l'assistance que la consécration est faite ; mais où est la preuve ? On trouve çà et là dans les écrits des Pères plusieurs formules employées par le diacre, notamment : « *Attendamus,* soyons attentifs, » ou : « *Sancta sanctis,* les choses saintes sont pour les saints ; » mais nulle part on ne lui prête la formule *mysterium fidei* au moment de la consécration.

De plus, est-ce croyable que le diacre aurait interrompu le célébrant en pleine consécration et n'aurait pas attendu la fin pour dire les mots « *Mysterium fidei,* » à supposer qu'il fût chargé d'annoncer aux fidèles l'accomplissement des saints mystères ?

Vous ajoutez encore que c'est à partir de l'époque où cessa l'usage du rideau et disparut le rôle du diacre-avertisseur, que les mots « *mysterium fidei* » devinrent avec le temps comme partie intégrante de la formule consécratoire ; mais la moindre preuve démontrant une telle innovation ferait beaucoup mieux notre afffaire : car « quod gratis affirmatur, gratis etiam negatur. »

Mais que dis-je ? Nous avons plus qu'une négation à vous opposer. Voici comment S. Thomas rapporte lui-même cette locution à la tradition apostolique : « Quod additur « æterni » et item « mysterium fidei » ex traditione Domini habetur[1]. » Et S. Germain de Paris, mort en 576, ne dit-il pas, en parlant de la messe : « Sanguis vero Christi ideo specialiter offertur in calice, quia in tale vasum consecratum fuit mysterium Eucharistiæ pridie quam pateretur Dominus, *ipso dicente :* Hic est calix sanguinis mei, *mysterium fidei,* qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum[2]. »

[1] *Summa Theol.*, Part. III, q. 78, art. 3, ad 9.
[2] Cf. Martène, t. V *Anecd.*, p. 95.